

Mokhtar **LAKEHAL**

Références

LE GRAND LIVRE DE
**L'ÉCONOMIE
CONTEMPORAINE**

ET DES PRINCIPAUX FAITS DE SOCIÉTÉ

11 500 entrées | **9 000** définitions

EYROLLES

TOUTE L'ÉCONOMIE CONTEMPORAINE EN UN VOLUME !

Avec plus de 11 500 entrées et 9 000 définitions, ce livre couvre l'ensemble des notions, concepts, théories et doctrines relevant des différents domaines de l'économie contemporaine et leurs ramifications dans tous les domaines de nos sociétés.

Dans un souci de respect des diversités des méthodes, des opinions et des doctrines, chaque terme y est défini dans toutes ses nuances, avec concision, précision et clarté.

Cet ouvrage répond ainsi tant aux besoins du professionnel de l'économie et de la finance qu'à ceux du simple citoyen préoccupé par sa situation personnelle, celle de son pays, de l'Europe ou du monde.

L'ouvrage constitue, de fait, un outil de travail indispensable pour de nombreux publics :

- enseignants et formateurs ;
- étudiants des cycles économiques, financiers et comptables ;
- candidats aux concours administratifs (rédacteurs, attachés, IRA, ENA, CAPES, agrégation) ;
- candidats aux concours des IEP et grandes écoles de commerce ;
- lecteurs de presse spécialisée ;
- concepteurs et utilisateurs de documents économiques, commerciaux, financiers et comptables.



Mokhtar LAKEHAL est docteur d'État et professeur en sciences économiques. Il a collaboré à des revues et journaux français et étrangers, créé en 1984 le Laboratoire de recherches en sciences économiques et sociales (LARMISES) et publié six dictionnaires et près d'une cinquantaine d'ouvrages d'économie, de sociologie, d'histoire et de politique. Il a enseigné dans de nombreux établissements d'enseignement supérieur dont l'Institut d'études politiques de Paris (Sciences-Po), l'université de Paris III-Sorbonne-Nouvelle et l'université de Paris Est-Créteil (UPEC).

LE GRAND LIVRE
DE L'ÉCONOMIE
CONTEMPORAINE
ET DES PRINCIPAUX
FAITS DE SOCIÉTÉ

Groupe Eyrolles
61, bd Saint-Germain
75240 Paris Cedex 05

www.editions-eyrolles.com

En application de la loi du 11 mars 1957 il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement le présent ouvrage, sur quelque support que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

© Groupe Eyrolles, 2012
ISBN: 978-2-212-55308-6

Mokhtar LAKEHAL

LE GRAND LIVRE
DE L'ÉCONOMIE
CONTEMPORAINE
ET DES PRINCIPAUX
FAITS DE SOCIÉTÉ

EYROLLES



DU MÊME AUTEUR

Systèmes économiques, croissance et progrès social

L'ARMISE, Association de recherche en microsocioéconomie, 490 p., Paris, 1984

Le Capitalisme depuis l'origine

Coédition L'ARMISE-Tiers Monde, 160 p., Paris, 1985

Le Temps des ruptures

Coédition L'ARMISE-Tiers Monde, 160 p., Paris, 1986

Aux pays du socialisme réel

Coédition L'ARMISE-Tiers Monde, 140 p., Paris, 1986

À l'ombre de l'Occident

Les Publications LARMISES, 172 p., Paris, 1987

L'Optimum d'injustice sociale

Les Publications LARMISES, 180 p., Paris, 1988

Richesse des besoins

Préface d'Henri Guitton, Les Publications LARMISES, 180 p., Paris, 1990

Prévologie : du droit aux soins au droit à la santé

Préface de Guy Caire, Éditions Dunod /LARMISES, 201 p., Paris, 1991

Méthode d'analyse de sujets et d'élaboration de plans en sciences économiques

Éditions Dunod, collection Économie « module », 212 p., Paris, 1991

Théories économiques : fondements et limites des discours économiques

Coédition CÉFRAL-I.U.P.-LARMISES, 235 p., Paris, 1993 (1^{re} éd.) et 1997 (5^e édition)

Chroniques d'exil d'un écrivain

Éditions L'Harmattan, collection « Histoire et perspectives méditerranéennes », 272 p., Paris, 1994

Analyse économique, Actes et acteurs de l'économie

Coédition CÉFRAL-I.U.P.-LARMISES, 304 p., Paris, 1995 (1^{re} éd.) et 1997 (3^e édition)

Principes et Méthodes de la dissertation de sciences économiques et sociales

PUF, collection « Major », 128 p., Paris, 1997

La Question de synthèse en sciences économiques et sociales, Méthode, corrigés et conseils

Vuibert, collection « Studio », 182 p., Paris, 1997

Le Dossier du professeur de sciences économiques et sociales

Vuibert, Cahiers hors commerce, 87 p., Paris, 1997

Épreuves d'économie, Concours administratifs catégorie B

Vuibert, collection « Concours administratifs », 222 p., Paris, 1998

La Dissertation économique, Concours catégorie A (125 sujets de concours corrigés)

Vuibert, collection « Concours administratifs », 380 p., Paris, 1998

Annales 2000 corrigées, Bac sciences économiques et sociales, série ES

Vuibert, collection « Annales », 288 p., Paris, 1999

Annales 2001 corrigées, Bac sciences économiques et sociales, série ES
Vuibert, collection « Annales », 288 p., Paris, 2000

Annales 2002 corrigées, Bac sciences économiques et sociales, série ES
Vuibert, collection « Annales », 288 p., Paris, 2001

Annales 2003 corrigées, Bac sciences économiques et sociales, série ES
Vuibert, collection « Annales », 185 p., Paris, 2002

Annales 2004 corrigées, Bac sciences économiques et sociales, série ES
Vuibert, collection « Annales », 185 p., Paris, 2003

Principes d'économie contemporaine, Cours complet d'économie politique
Vuibert, collection « Concours administratifs » (A et B), 630 p., Paris, 1999

Guide de la pratique du QCM, Examens et concours
Vuibert, collection « Guide », 120 p., Paris, 1999

Dictionnaire d'économie contemporaine et des principaux faits politiques et sociaux
Vuibert, 810 p., Paris, éditions 2000, 2001 et 2002

Finances et politiques publiques
Vuibert, collection « Mise à niveau », 192 p., Paris, 2002

Dictionnaire de science politique
L'Harmattan, 456 p., Paris, 1^{re} édition 2005, 4^e édition 2009

Dictionnaire des relations internationales
Ellipses, 380 p., Paris, 2006

Entreprise et enjeux de la mondialisation
Ellipses, collection « Mise en situation », 190 p., Paris, 2007

L'Analyse économique en QCM, Microéconomie (200 QCM)
Ellipses, collection « L'économie en QCM », 144 p., Paris, 2007

L'Analyse économique en QCM, Macroéconomie (200 QCM)
Ellipses, collection « L'économie en QCM », 144 p., Paris, 2007

Le Grand Test d'économie
Gualino Lextenso éditions, 850 p., Paris, 2008

L'Émancipation contrariée du Maghreb
L'Harmattan, 260 p., Paris, 2009

Les Mhadja d'El Gaada et leur identité (Recherches sur les sociétés arabes maghrébines)
Bibliothèque nationale de France, 177 p., Paris, 2011, 5^e édition 2012, (<http://mhadja.elgaada.free.fr>)

Méthodes de réussite aux examens et concours
Bibliothèque nationale de France, 122 p., Paris, 2011, (<http://methodes.reussite.free.fr>)

Sommes-nous assez éduqués pour vivre ensemble ?
Bibliothèque nationale de France, 327 p., Paris, 2011, (<http://educ.epanouissement.free.fr>)

Dictionnaire factuel des citoyens indignés
Bibliothèque nationale de France, 130 p., Paris, 2011, (<http://dico.des.indignes.free.fr>)

Algérie : De l'indépendance à l'état d'urgence (bilan de 30 années d'indépendance)
Ouvrage collectif, sous la direction de Mokhtar Lakehal, coédition L'Harmattan-LARMISES
collection « Histoire et perspectives méditerranéennes », 288 p., Paris, 1992

Le QCM aux concours administratifs catégorie B
Ouvrage collectif, sous la direction de Mokhtar Lakehal, Vuibert,
collection « Concours administratifs », 300 p., Paris, 1998

Le QCM catégorie A
Ouvrage collectif, sous la direction de Mokhtar Lakehal, Vuibert, collection « Concours administratifs », tome 1, 373 p., et tome 2, 316 p., 1999. Nouvelle édition, 347 p., Paris, novembre 2002

La copie de concours : principes et méthodes
Ouvrage collectif, concours administratifs catégorie A, sous la direction de Mokhtar Lakehal, Vuibert, collection « Concours administratifs », 214 p., Paris, 1999

Sciences-Po, Guide d'entrée en première année
Ouvrage collectif, sous la direction de Mokhtar Lakehal, Vuibert, 319 p., 1^{re} édition 1999,
3^e édition 2004

Annales corrigées, Sciences-Po
Ouvrage collectif, sous la direction de Mokhtar Lakehal, Vuibert, 340 p., Paris, 1^{re} édition 1999,
2^e édition 2001

L'attaché territorial
Ouvrage collectif, sous la direction de Mokhtar Lakehal, Vuibert, 280 p., Paris, 1^{re} éd. 1999,
2^e édition 2001

Le concours des Instituts régionaux d'administration (IRA)
Ouvrage collectif, sous la direction de Mokhtar Lakehal, Vuibert, 190 p., Paris, 2001

Le concours de rédacteur territorial
Concours catégorie B, ouvrage collectif, sous la direction de Mokhtar Lakehal, Vuibert, 350 p.,
Paris, (2002, 2003)

Guide méthodologique des examens et concours : bac à bac + 4
Ouvrage collectif, sous la direction de Mokhtar Lakehal, Vuibert, 447 p., Paris, (2003)

Dictionnaire de culture générale
Ouvrage collectif, sous la direction de Mokhtar Lakehal, Vuibert, 493 p., Paris, 2001 (2003)

Dictionnaire des questions sociales
Ouvrage collectif, sous la direction de Mokhtar Lakehal, L'Harmattan, 282 p., Paris, 2005,
2^e édition 2005

Entreprise et négociations
Ouvrage collectif, sous la direction de Mokhtar Lakehal, Ellipses, collection « Mise en situation »,
190 p., Paris, 2007

Le Grand Test de culture générale
Ouvrage collectif sous la direction de Mokhtar Lakehal, Gualino Lextenso éditions, 650 p., Paris, 2009



AAA ou Aaa – Indique la meilleure note donnée par une agence de notation (Standard & Poor's) pour les créances à long terme peu risquées (émission d'obligations). Cela concerne à la fois des organismes financiers (Banque mondiale) et des États → **agence de notation**

A. A. A. → **Agricultural Adjustment Act**

Abandon d'option – Renonciation à l'exercice d'un droit d'option à acquérir ou à vendre un nombre d'actions, un volume de devises ou une quantité de produits primeurs à des conditions déterminées sur une période fixée.

Abattement fiscal – Certaines politiques économiques comprennent des mesures d'incitation des agents économiques à travailler, à produire, à investir, à consommer ou à dépenser plus que durant les périodes précédentes. Contrairement à la politique de baisse des impôts qui consiste à réduire les taux d'imposition, l'État ordonne à ses services fiscaux d'opérer une réduction du montant des impôts ou taxes à payer par les contribuables (ou certains contribuables), à travers la correction à la baisse du montant du revenu soumis à la fiscalité (assiette fiscale). Généralement, le gouvernement qui adopte cette mesure met en avant le souci de justice économique et sociale, alors que son objectif primordial reste l'orientation de l'activité nationale vers plus de croissance économique → **formes d'impôts de taxes, redevances, schéma de baisse des impôts, théorie de l'impôt.**

Abdoh → *Nahda*

ABE → **Association bancaire pour l'écu**

Aben → **effet de débordement fiscal, engagement**

Abolition de l'esclavage → **Code Noir, décret Schœlcher, esclavage, esclavage moderne, esclavagisme, esclavagistes**

Abondance – Disponibilité permanente des biens et services. Opposée à rareté, l'abon-

dance est une situation où les besoins exprimés et reconnus d'une population sont satisfaits, sinon une situation où la nation dispose de la quantité et de la diversité des biens pour couvrir les besoins légitimes d'une population, de manière durable → **prosperité**

Abondancisme – Doctrine défendue par J.B. Duboin, qui s'appuie sur le principe de distribution gratuite des biens en contrepartie d'un travail social, conformément au principe « À chacun selon ses besoins », opposé au principe capitaliste : « À chacun selon le service rendu ».

Abondement – Lorsque les salariés souscrivent à un plan d'épargne entreprise ou acquièrent des actions de leur entreprise, celle-ci participe à l'opération par le versement d'un complément appelé abondement.

Abonnement – 1. Achat d'un bien ou d'un service (voire d'un droit d'accès, comme les banques de données) que le fournisseur est tenu de livrer régulièrement (ou mettre à disposition), sur une période déterminée, contre paiement d'un prix (voire d'un tarif) convenu, acquitté par le client en un ou plusieurs versements. 2. Depuis 1895, le terme est utilisé en fiscalité pour désigner les droits de mutation sur des biens sociaux qui contribuent à l'accroissement des actifs de certaines sociétés. 3. Versement d'une commission occulte à un intermédiaire. Terme synonyme de ristourne (3), d'émargement.

Abraham-Frois → **anticipation autoréalisatrice, prévisions autoréalisatrices**

Abrasion monétaire – Quand les pièces de monnaie avaient une valeur intrinsèque (prix de leur poids d'or ou d'argent), on utilisait le terme *abrasion* pour qualifier l'usure physique, due à la circulation et à la manipulation, qui diminue leur valeur intrinsèque (valeur au poids) par rapport à leur valeur faciale (valeur inscrite sur la pièce) → **frai**

Abrité – Se dit d'un secteur de l'économie, protégé institutionnellement ou par des pratiques plus ou moins admises par l'OMC contre la concurrence, notamment la concurrence

étrangère → **exposé, paradoxe de Graham, théorème de Stolper-Samuelson**

ABSA → **action à bon de souscription d'action**

Absentéisme – En matière de gestion des ressources humaines, il s'agit de la proportion moyenne mensuelle ou annuelle des absences du personnel dans les entreprises et administrations publiques ou privées → **méthode causes/effets, turn over (taux de –)**

ABSOC → **action à bon de souscription d'obligation convertible en action**

Absorption – 1. En microéconomie, le terme désigne une opération de fusion (concentration) entre deux entreprises dont la plus faible perd sa personnalité juridique, tandis que l'absorbante garde la sienne. Le nouvel ensemble portera le nom de la société absorbante. 2. En macroéconomie, c'est la part de la production nationale destinée aux emplois domestiques (la consommation et la formation brute du capital fixe) auxquels s'ajoute la variation des stocks.

Absorption (théorie de l'–) → **théorie de l'absorption**

Abstinence (théorie de l'–) – Celui qui prête des fonds s'abstient de jouir de toutes les possibilités que peuvent lui procurer la détention et la dépense de ses fonds. Il est donc légitime pour lui de demander un dédommagement pour son abstinence. Celle-ci est compensée en monnaie par le paiement d'un taux d'intérêts exigé de l'emprunteur → **paradoxe de Gibson, théorie de l'intérêt**

Abus de biens sociaux – Confusion entre les biens appartenant à une entreprise (biens sociaux) et les biens de son propriétaire qui croit ou feint de croire que le droit de propriété lui permet de profiter personnellement de tout bien appartenant à l'entreprise.

Abus de position dominante – Le fait d'imposer à un fournisseur des conditions insupportables parce que l'acheteur se trouve en position dominante. C'est le cas des grandes centrales d'achat des hypermarchés qui exigent des agriculteurs français des remises qui les conduisent à la soumission ou à la faillite, parce qu'ils ne peuvent pas se passer du réseau de distribution des hypermarchés → **droits de référencement, loi Galland, loi Royer, marge arrière**

ACAVI – Assurance sur la vie liée au capital actions de SICAV et aux parts de sociétés immobilières (assurance-pierre).

Accaparement ou accapareur → *corner*

Accélérateur – Mis en évidence par Albert Aftalion (1913) puis John Clark en 1917 et popularisé par Paul Samuelson, le terme exprime le lien mathématique entre la variation de la demande de biens et services et la variation (plus forte) des dépenses d'investissement, considérée comme une réaction mécanique à une opportunité de vente. Ce lien mathématique prend aussi le nom de coefficient d'accélération → **effet d'accélération, multiplicateur keynésien, oscillateur**

Accélération → **accélérateur, effet d'accélération**

Acceptation – 1. Terme bancaire qui signifie que la personne devant payer à échéance précise une créance (le tiré) s'engage par sa signature au dos de l'effet de commerce (lettre de change, billet à ordre) à honorer cette signature. 2. Ce terme désigne aussi l'accord d'une banque pour garder en escompte un effet de commerce.

Acceptation bancaire – Engagement d'une banque à honorer, à l'échéance prévue, un effet de commerce tiré sur elle, faisant de ce document une valeur monétaire et un instrument négociable de créance.

Accepteur – C'est l'établissement désigné dans une lettre de change comme le tiré, c'est-à-dire celui qui s'est engagé à payer l'effet de commerce à une échéance précise.

Acception – Sens ou nuance donné à un terme économique, déjà admis dans le vocabulaire de la communauté scientifique, par un auteur ou une école de pensée, mais aussi signification d'un concept économique donnée par son propre auteur.

Accès à la propriété – Acquisition de la résidence principale par les ménages, voire de la résidence secondaire. L'achat de logement d'habitation est considéré comme un investissement des ménages.

Accessibilité – Terme de géographie économique pour désigner le coût d'acheminement d'une marchandise selon son degré de facilité d'accès au lieu de production, de stockage ou

d'embarquement. Chaque projet industriel, agricole ou commercial doit comprendre un coût d'accessibilité.

Accises – L'ensemble des impôts indirects non calculés proportionnellement à la valeur du bien ou service. Il s'agit des taxes sur le tabac, l'alcool, les huiles minérales et de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) → **formes d'impôts et taxes**

Accommodation – Situation sans issue. Le terme fut utilisé par John K. Galbraith pour désigner le « fatalisme » qui frappe les peuples pauvres obligés de se contenter des moyens traditionnels de production, parce que toute initiative d'investissement agricole, par exemple, comporte beaucoup de risques pour des populations sans sécurité alimentaire.

Accord centre-européen de libre-échange (ACELE) – Accord de libre-échange établi en 1992 entre 4 ex-pays communistes: Hongrie, Pologne, Slovaquie, République tchèque, auxquels se sont joints la Slovaquie (1996) et la Roumanie (1997). Cet accord porte un second nom: le Groupe de Visegrad.

Accord collectif → **accord d'entreprise**

Accord d'Achnacary → **major**

Accord d'autolimitation – Forme de planification des exportations vers un pays qui menace de recourir à la politique des quotas d'importation. Ce type d'accord sauvegarde le maintien, en apparence, d'un commerce libre entre 2 nations → **zone grise**

Accord de Blair House → **Blair House**

Accord de confirmation (crédit *stand-by*) – Dans le système bancaire, c'est une autorisation de crédit limitée en volume et en temps, qui donne à l'emprunteur la possibilité d'utiliser partiellement ou totalement la somme convenue → **confirmation, covenant**

Accord de Dublin → **Pacte de stabilité et de croissance**

Accord de libre-échange nord-américain (ALENA ou NAFTA) – Traité de partenariat et de libre circulation des marchandises signés, le 12 août 1992, entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Il sera ratifié par la Chambre des représentants le 17 novembre 1993, et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1994. Ce traité est

fondé sur le principe d'un commerce international « juste et géré ». Il constitue une étape de l'intégration de l'ensemble de l'Amérique latine afin d'éloigner tout risque d'affaiblissement des États-Unis vis-à-vis des deux autres blocs de la triade (Japon, Europe et aujourd'hui Asie, Europe) et aussi de mettre plus rapidement des pays comme le Mexique sur l'orbite de l'internationalisation de l'économie, ce qui s'est confirmé dans les années 2000 → **Organisation mondiale du commerce (OMC)**

Accord d'entreprise (ou accord d'établissement) – Il s'agit de protocoles signés par les syndicats ou les délégués du personnel et le patron d'une entreprise, qui règlent un problème d'emploi, de conditions de travail ou de rémunération qu'aucune partie ne souhaite porter devant les tribunaux. À ne pas confondre avec les conventions collectives – traitement de l'ensemble des conditions d'emploi et de travail et des garanties sociales des salariés – ou avec les accords collectifs – généralement conclus pour toute une profession ou pour un ensemble de professions. On parle aussi de conventions ou d'accords d'entreprise lorsque des accords collectifs sont signés afin d'appliquer les conventions collectives ou de les améliorer → **dialogue social**

Accord de taux futur (ATF) (*Future Rate Agreement, Forward Rate Agreement*) – Une garantie contractuelle d'un taux d'intérêts futur pour un montant déterminé, entre un emprunteur et une banque qui n'est pas obligatoirement celle qui fournit les fonds du prêt.

Accord d'options de taux – Achat à un opérateur, par une banque ou un organisme financier, d'options à actif sous-jacent constitué en instrument de taux.

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT ou AGETAC) – C'est un accord discuté d'avril à octobre 1947 et signé à Genève le 30 octobre 1947 par 23 pays sous l'instigation des États-Unis. Cela en vue de préparer la mise en place d'un système plus global discuté à La Havane en mars 1948, prévoyant la création de l'Organisation internationale du commerce. Son objectif est de réduire progressivement les droits de douanes (passés de 40% en 1948 à moins de 5% aujourd'hui) qui entravent la libre circulation des marchandises entre les nations. Le GATT est un « lieu » de négociation permanent, de discussion sur les règles du commerce international (**Dillon round Doha round**) et de

traitement des différends commerciaux entre nations. Le GATT est fondé sur deux principes essentiels: la clause de la nation la plus favorisée – un avantage accordé à un partenaire doit être accordé automatiquement à tous les autres partenaires – et le traitement national – une marchandise importée bénéficiera au moins des mêmes conditions de vente que sa concurrente produite dans le pays. Un troisième principe est implicite, c'est le principe de la réciprocité: dans une négociation commerciale, les concessions doivent être réciproques afin d'éviter l'apparition de déséquilibres entre grandes nations et petits pays. Ces trois principes se sont accommodés de plusieurs exceptions. Nombre de domaines sont restés en dehors de cet accord: agriculture, textile, services, investissements directs, propriété intellectuelle. Avec le commencement du cycle de l'Uruguay *round* (1995), le sigle GATT a été remplacé par l'OMC (Organisation mondiale du commerce), l'esprit de la Charte de La Havane (1948) est ressuscité puisqu'il s'agit désormais d'une libéralisation plus étendue du commerce mondial. De nouvelles discussions entamées dans les années 1980 et 2000 tentent d'inclure les domaines délaissés ou sensibles, comme la culture → **Organisation mondiale du commerce (OMC), rounds**

Accord monétaire européen – Signé le 5 août 1955 et entré en vigueur le 26 décembre 1958, cet accord conclu entre les pays membres de l'Union européenne des paiements (UEP) marquera le retour de la convertibilité de leurs monnaies.

Accord multilatéral sur les investissements (AMI) – Cet accord demandé par les firmes multinationales et discuté secrètement dès 1995 au sein de l'OCDE, puis dévoilé à l'opinion publique internationale (par les ONG américaines) pour l'alerter sur ses conséquences, vise à fixer les droits et garanties à ceux qui font de l'investissement direct dans les pays de l'OCDE. Si cet accord venait à être accepté par tous, avant d'être étendu aux autres pays, il permettrait de cumuler deux avantages habituellement ne profitant pas au même opérateur dans le secteur de la culture, le principe de la nation la plus favorisée – dès qu'on accorde un avantage à un partenaire étranger, on doit l'accorder à tous les autres étrangers – et le principe du traitement national – un produit étranger aura les mêmes faveurs qu'un produit fabriqué dans le pays. Cet accord fortement souhaité par les Américains et les firmes multinationales fut perçu comme un nouveau pas en avant dans la mondialisation qui ne cesse de

mobiliser des nations et mouvements citoyens à travers le monde → **exception culturelle française, rencontres de Porto Alegre**

Accord préalable – Tout accord subordonnant la décision finale à l'examen de la situation par des services compétents de la banque ou d'une administration.

Accords Aubry → **lois Aubry**

Accords Blum-Byrnes – Accords signés en mai 1946 (en présence de Jean Monnet) entre la France et les États-Unis, qui consistent à annuler les dettes de guerre de la France et l'octroi de divers prêts sans intérêt, en contrepartie d'une franchise douanière pour les produits américains.

Accords commerciaux privilégiés – Prévus dans certaines conditions par le GATT, et en dérogation à l'article 1 sur la clause de la nation la plus favorisée, ces accords concernent des droits de douane ou des quotas d'importation entre deux ou plusieurs pays signataires pour favoriser les échanges commerciaux, voire préparer une intégration économique à moyen ou long terme.

Accords d'Alma-Ata → **Communauté des États indépendants (CEI)**

Accords de Bâle – 1. C'est un accord intervenu en avril 1972, entre les pays membres de la Communauté économique européenne, pour mettre en place un système de solidarité monétaire, afin de faire face à la crise du système monétaire international. Cet accord prend le nom courant de serpent monétaire européen et constitue une étape dans la construction d'une politique monétaire commune. 2. Un autre accord important et un peu plus ancien, a été signé à Bâle en 1968, pour sauver la livre anglaise menacée par la spéculation. Cet accord finalisé au sein de la BRI (Banque des règlements internationaux) comprend la mise en place d'un réseau de *swaps* entre les institutions d'émission → **serpent monétaire**

Accords de Brazzaville – Accords entre la France et les pays d'Afrique (zone franc), intervenus en 1972 pour mettre en place les modalités de fonctionnement de l'UMAC (Union monétaire d'Afrique centrale).

Accords de Bretton Woods – Accords conclus le 22 juillet 1944, entre 44 pays membres de l'ONU (sans l'Allemagne, le Japon, l'URSS et le

bloc socialiste), pour mettre en place un nouveau système monétaire international (SMI) fondé sur le change fixe des monnaies par rapport à une quantité d'or ou de dollars (accords respectés jusqu'en 1971, année où le président américain Nixon a décidé de suspendre la convertibilité du dollar en or). Ces accords ont donné naissance à des institutions monétaires internationales: FMI et Banque mondiale (BIRD et AID). Lors de ces accords, un « code de bonne conduite » a été élaboré. Il s'appuie sur quatre principes: la convertibilité des monnaies, la fixité du change, l'unicité du taux de change, la réglementation des dévaluations → **système monétaire international (SMI)**

Accords de Bruxelles – Accords prévoyant la mise en place d'un système monétaire européen et de l'écu (1978-1997) → **système monétaire européen (SME), serpent monétaire**

Accords de Carthagène → **pacte andin**

Accords de Cotonou – Accords entre l'Union européenne et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) qui remplacent les accords de Lomé, signés le 23 juin 2000 à Cotonou (capitale du Bénin). Ils réunissent les 27 pays de l'Union européenne aux 79 États du groupe ACP. Ces accords d'une durée de 20 ans doivent être revus tous les 5 ans. Avec ces accords, les ACP permettent à l'Union européenne d'intervenir dans de multiples domaines: politique, économie, commerce, santé, éducation, culture, développement, droits de l'homme, droits de la femme, immigration, inégalité, équilibre régional, participation de la population, sauvegarde de l'environnement, aide conditionnée, etc. C'est un pas de plus vers la libéralisation totale des échanges entre les deux groupes, mais également un grand pas de plus pour instaurer une homogénéité culturelle mondiale que doivent accepter les États et peuples des ACP dont on sait que leurs cultures et civilisations reposent sur d'autres considérations que celles sur lesquelles reposent la culture et la civilisation occidentales → **dialogue Nord-Sud**

Accords d'Évian – Accords « d'indépendance de l'Algérie dans la coopération avec la France » signés le 18 mars 1962, et prévoyant, entre autres, la libre circulation entre l'Algérie et son ex-métropole coloniale, notamment le départ de 20000 à 25000 travailleurs algériens par an, pour répondre au besoin de main-d'œuvre en France. Cette partie de l'accord a été dénoncée unilatéralement par le président Boumédiène, en octobre 1973, suite à un attentat meurtrier

contre le consulat algérien de Marseille → **coopération, émigration, exode des cerveaux, immigration**

Accords de Genève → **Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT ou AGETAC)**

Accords de Grenelle – Accords tripartites (syndicat, patronat, État), réalisés entre le 25 et le 27 mai 1968, en vue de trouver une solution à la crise sociale de Mai 68. Ces accords portent sur la hausse des salaires et du SMIC, une revalorisation des allocations familiales, le paiement à 50 % des heures de grève, la création de la section syndicale d'entreprise et l'abrogation des ordonnances sur la Sécurité sociale (1967) portant limitation du rôle des syndicats dans la gestion des caisses → **action collective, comité de lutte, crise sociale, mouvement social, nouveaux mouvements sociaux**

Accords de la Jamaïque (conférence de la Jamaïque, conférence de Kingston) – Signés le 8 janvier 1976 et ratifiés la même année lors de l'Assemblée générale du FMI, ils portent certains amendements aux accords de Bretton Woods. Notamment en matière de fixation de la parité monétaire, qui ne sera plus définie par le poids d'or pour chaque monnaie, ce qui inaugure en quelque sorte l'ère du change flottant. En démonétisant l'or, ces accords imposent les DTS (droits de tirages spéciaux) comme unique étalon monétaire international. Ceci en théorie, car depuis 1976 le dollar continue à être pratiquement la seule monnaie internationale et l'euro n'est pas encore la monnaie qui suppléante le dollar pour deux raisons capitales: les plus gros créanciers des Américains (Chine, Japon et pays du Golfe, Russie) ont des créances en dollars et l'Europe politique n'existe pas pour le monde des affaires, comparativement aux États-Unis → **étalon devise (étalon dollar)**

Accords de Lancaster House → **accords multifibres (AMF)**

Accords de Lomé (conventions de Lomé) – Accords signés au Togo en 1975 entre la CEE et les ACP (pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) en vue de permettre à ces derniers d'exporter vers la Communauté européenne des produits industriels et certains produits agricoles sans limitation et sans paiement de droits de douane. Ces accords prévoient un système de stabilisation des revenus d'exportation pour les produits de base (STABEC) et

les produits miniers (SYSMIN). Depuis 1975, les accords ont été reconduits 5 fois (accords de Lomé V) avec, à chaque fois, une augmentation du nombre de pays concernés, passant de 46 pays ACP à 70 pays. Ils seront remplacés en 2000 par les accords de Cotonou. Ces accords ont été précédés par ceux de Yaoundé, signés en 1963 entre les 6 pays de la CEE et 18 États africains et malgaches associés (EAMA) et reconduits en 1969, jusqu'au moment où ont été signés les accords de Lomé, qui sont beaucoup plus ambitieux dans la volonté des deux parties d'améliorer les relations économiques entre l'Afrique et la CEE. Ces accords de Lomé seront remplacés en 2000 par les accords de Cotonou → **accords de Cotonou**

Accords de Maastricht → traité de Maastricht

Accords de Marrakech – La réunion du 15 avril 1994 à Marrakech ratifiera la décision de Genève, prise dans le cadre de l'Uruguay *round*, de substituer l'OMC (Organisation mondiale du commerce) au GATT, dès 1995.

Accords de Matignon – Accords tripartites (syndicats, patronat et État) signés le 7 juin 1936, pour sortir la France de la crise, à la suite de l'arrivée au pouvoir de Léon Blum et du Front populaire. Ces accords portent sur l'établissement des conventions collectives, la reconnaissance du droit syndical au sein de l'entreprise, le relèvement du niveau des salaires, l'instauration de la délégation du personnel par voie de vote. S'ensuivent les 2 semaines de congés payés annuels et la semaine de 40 heures → **action collective, comité de lutte, crise sociale, mouvement social, nouveaux mouvements sociaux**

Accords de Nyborg – Accords conclus au Danemark le 12 septembre 1987, par les 12 pays de la Communauté européenne, pour accroître la stabilité du change, par une volonté de convergence des politiques et un renforcement des moyens de soutien des monnaies dont disposent les Banques centrales. Avec cet accord, les Banques centrales européennes débitrices envers d'autres Banques centrales européennes peuvent s'acquitter de leurs dettes à 100 % en écus.

Accords de Washington (ou accords du Smithsonian) – 1. Suite à une réunion le 18 décembre 1971 à Washington, intervenue après la décision d'inconvertibilité du dollar en or (le 15 août 1971), les autorités américaines

décident de dévaluer officiellement le dollar: 38 dollars pour une once d'or au lieu de 35, ce qui provoqua un réajustement des parités des autres monnaies par rapport au dollar désormais non convertible en or, mais tout de même rattaché à l'or. Cette ambiguïté conduira en 1973 à un flottement généralisé des monnaies, à cause de la difficulté du dollar à maintenir son rang et ses promesses de monnaie de référence (la stabilité). 2. De nouveaux accords sont signés dans la même ville en 1995, par les ministres des Finances du G7, engageant leurs pays à accroître l'effort d'épargne et à réduire les déficits budgétaires et commerciaux.

Accords de Yalta – Accords tripartites (États-Unis, URSS, Grande-Bretagne) signés en Crimée à la suite d'une rencontre entre le président américain Franklin Roosevelt, le secrétaire du PCUS Joseph Staline et le Premier ministre britannique Winston Churchill, qui a duré du 4 au 11 février 1945. Ces accords avaient pour but de faciliter, selon les uns, l'instauration d'un monde pacifique où les peuples s'autodéterminent sans contrainte et dans la sécurité collective. Mais selon les autres, la réunion n'a servi qu'à se partager le monde entre Américains et Soviétiques, puisque les événements historiques allaient diviser l'Europe en deux blocs antagonistes: l'Occident capitaliste et l'Est socialiste, jusqu'à la fin des années 1980.

Accords de Yaoundé → accords de Lomé

Accords d'Ottawa → Commonwealth

Accords du Latran – Autorisation donnée par Mussolini en 1929 au Vatican de battre monnaie.

Accords du Louvre – Réunion à Paris, le 22 février 1987, des six ministres de l'Économie et des Finances du G7 (sauf l'Italie), en vue de contenir les fluctuations du dollar et d'assurer une stabilité monétaire, suite aux accords du Plaza (New York, le 22 septembre 1985). En effet, si ces derniers ont servi à faire descendre le dollar des hauteurs où l'avait fait monter la politique du *benign neglect* (« douce négligence » ou « laisser-faire insouciant »), les accords du Louvre auront servi à le faire atterrir en douceur, ou plus exactement à enrayer sa chute.

Accords du Plaza – Accords scellant une coordination des politiques économiques entre 5 pays du G7, le 22 septembre 1985, afin d'éviter une chute brutale du cours du dollar, ce qui implique une acceptation d'un

niveau plancher du cours du dollar, niveau non dévoilé pour décourager toute spéculation. Le libre jeu du marché, auquel croyaient trop les Américains, avait fini par faire perdre 40 % de sa valeur à leur monnaie par rapport au yen, 1 an après les accords du Plaza. Il était donc urgent pour les Américains de retrouver leurs partenaires du G7 et de reconsidérer leur situation au sein du groupe. Ce fut l'occasion lors de la rencontre du Louvre en février 1987 → **accords du Louvre**

Accords du Smithsonian Institute → accords de Washington

Accords généraux d'emprunt (AGE) – Accords entre le FMI et le Groupe des 10 (plus la Suisse) et l'Arabie Saoudite (depuis 1983) sur la possibilité d'apporter des devises pour compléter les ressources nécessaires au bon fonctionnement du Fonds monétaire. Ces accords généraux d'emprunt, qui datent de 1962, sont régulièrement renouvelés.

Accords monétaires – Des dizaines d'accords internationaux ont été signés depuis la fin de la Première Guerre mondiale. Certains sont plus importants que d'autres: accord monétaire européen, accord *stand by* (ou accord de confirmation), accords de Bâle, accords de Blair House, accords de Bretton Woods, accords de Bruxelles, accords de la Jamaïque (conférence de la Jamaïque, conférence de Kingston), accords de Nyborg, accords de Washington (ou accords du Smithsonian), accords du Louvre, accords du Plaza, accords généraux d'emprunt (AGE), écu, euro, plan Dawes, plan John M. Keynes, plan Werner, plan White, plan Young, serpent monétaire (ou accord sur le rétrécissement des marges de fluctuation des taux de change en Europe), sommet européen de La Haye, système monétaire européen, traité de Maastricht.

Accords multifibres (AMF) – En contradiction avec le principe de la libre circulation des marchandises, ces conventions signées sous l'égide du GATT limitent les exportations de vêtements vers les pays développés. Ils s'inspirent des accords de Lancaster House de 1947, établis entre Hong Kong et la Grande-Bretagne, et des mesures restrictives des exportations du tiers-monde vers les pays développés mises en application depuis 1961. Depuis 1974, ces accords ont été reconduits plusieurs fois et devraient être démantelés (→ Uruguay round) pour faire rentrer le secteur du textile dans la norme du commerce mondial, c'est-à-dire l'absence de contingentement ou d'autolimitation des exportations.

Accord *stand-by* (ou accord de confirmation) – Procédure de confirmation d'un prêt par le FMI à un État membre souhaitant dépasser la limite des 25 % des quotas annuels pour ses droits de tirage. Cet accord est néanmoins soumis à des conditions, telles que l'application d'une politique économique plus rigoureuse et l'engagement de racheter des droits dans 3 ans maximum → *Waiver clause*

Accord sur le rétrécissement des marges de fluctuation des taux de change en Europe → serpent monétaire

Account – 1. Terme anglais pour nommer une forme de commerce avec ouverture d'un compte chez un commerçant, à régler périodiquement. 2. Terme boursier pour désigner une session de 2 semaines sur l'International Stock Exchange de Londres.

Account day (ou settlement day) – Second lundi qui suit la fin de la session de 2 semaines sur l'International Stock Exchange de Londres, durant lequel se fera la liquidation des opérations boursières.

Accréditif – Opération d'ouverture d'un crédit chez un correspondant d'une banque.

Accroche – Dans une campagne publicitaire, il y a la population cible et l'accroche, c'est-à-dire le support, la forme et le contenu du message permettant d'attirer l'attention.

Accroissement – Modification à la hausse d'une variable → **variation**

Accroissement naturel – En démographie, c'est l'excédent annuel des naissances sur les décès enregistrés dans un pays.

Accroissement total de la population – En démographie, c'est l'excédent annuel des naissances sur les décès, auquel s'ajoute le solde migratoire annuel.

Acculturation – 1. Phénomène d'effacement progressif (accepté ou pernicieux) d'un système de valeurs, par la transmission d'un autre système de valeurs, à commencer par la langue maternelle et les habitudes alimentaires et vestimentaires au profit d'une langue dominante et des habitudes alimentaires et vestimentaires du groupe social dominant ou du pays d'accueil (cas des immigrés). 2. Certains auteurs utilisent ce terme dans le sens de socialisation, c'est-à-dire un processus de transmission de valeurs

et normes à un enfant pour lui permettre de s'intégrer dans une société → **assimilation, melting pot**

Accumulation – Processus de stockage de biens, de capitaux, d'objets, d'informations ou de savoirs par des flux réguliers ou irréguliers de ressources → **plus-value, règle d'or de Phelps, reproduction capitaliste, surplus social**

Accumulation du capital – Processus d'accroissement physique, de valorisation et de dévalorisation monétaire et sociale du stock de capital disponible sur une période plus ou moins longue → **plus-value, reproduction capitaliste, surplus social**

Accumulation extensive – Processus de multiplication des investissements, sur le territoire national ou extranational, pour occuper la population active disponible ou contrôler la circulation des richesses, au sein d'une ou de plusieurs nations → **plus-value, reproduction capitaliste, surplus social**

Accumulation intensive – Processus d'accroissement des investissements sur un site ou une activité spécifique pour accroître les gains de productivité des moyens de production → **plus-value, reproduction capitaliste, surplus social**

Accumulation primitive – Cette expression marxiste désigne le phénomène observé (à la fin du Moyen Âge en Europe ou à notre époque pour certains pays du tiers-monde) de constitution d'un capital, par les classes dominantes. Ce processus est nécessaire à l'instauration des structures productives et commerciales avec lesquelles le développement du système capitaliste se fera → **plus-value, reproduction capitaliste, surplus social**

Accumulation socialiste – Bien que le socialisme ne soit pas fondé sur la propriété individuelle du capital, cela n'a pas empêché les théoriciens marxistes de réfléchir au concept d'accumulation socialiste. L'économiste soviétique Eugène Preobrajenski écrit, dans *La Nouvelle Économique* (1925) : « Par accumulation socialiste nous désignons le rattachement aux moyens de production en fonctionnement du surproduit qui se crée à l'intérieur de l'économie socialiste et qui ne servira pas à une répartition supplémentaire entre les agents de production socialiste et l'État socialiste, mais est employé à la reproduction élargie.

Au contraire, nous qualifions d'accumulation socialiste primitive l'accumulation entre les mains de l'État de ressources matérielles tirées principalement et simultanément de sources situées en dehors du complexe de l'économie d'État. » → **plus-value, surplus social**

ACECO – Association pour la compensation des échanges commerciaux.

ACELE (groupe de Visegrad) → **Accord centre-européen de libre-échange**

ACG → **adhérent compensateur général**

Achalandage – Ce terme a pris deux sens, le premier est correct, le second est critiqué. 1. Ensemble des clients d'un commerçant. 2. Ensemble des biens et services proposés par un commerçant à sa clientèle → **achalandé, chaland, fonds de commerce, marchandisage, zone de chalandise (ou d'achalandage)**

Achalandé – Ce terme a pris deux sens, le premier est correct et le second critiqué. 1. Une boutique achalandée est un fonds de commerce qui attire beaucoup de clients. 2. Un magasin disposant de beaucoup de choix de marchandises.

Achat à crédit – 1. Transaction par laquelle l'acheteur paie seulement une partie du prix ou rien du tout, en contrepartie du bien ou des titres reçus. Le montant non acquitté fera l'objet d'un ou de plusieurs versements, selon l'accord verbal ou écrit qui lie les deux parties. 2. Un achat à crédit est aussi une promesse de paiement futur, en une ou plusieurs mensualités, tout en prenant possession du bien sans aucune avance de fonds → **crédit, crise du crédit**

Achat à découvert – Sur le marché à règlement mensuel, il s'agit d'une opération d'achat définitif de titres avec versement d'un dépôt de garantie et d'un paiement intégral différé à la date de liquidation → **vente à découvert « à nu »**

Achat à terme – Convention entre deux parties sur le prix à payer, pour une matière première, une devise ou un titre boursier qui sera livré à une date convenue, afin de se prémunir contre tout risque de variation future des cours.

Achat de CAP – Acquisition par un opérateur financier d'un contrat de gré à gré qui donne le droit, contre versement d'une prime, d'obtenir du vendeur la différence entre le taux plancher (ou taux d'exercice) et le taux de référence, ceci

pendant une période déterminée et à des dates fixées → **gré à gré**

Achat de couverture – Achat de titres pour compenser une vente à découvert réalisée antérieurement.

Achat de FLOOR – Acquisition par un opérateur financier d'un contrat de gré à gré qui donne le droit, contre versement d'une prime, d'obtenir du vendeur la différence entre le taux de référence et le taux plafond, ceci pendant une période déterminée et à des dates fixées.

Achat en retour (*buy back, offset*) – Pratique qui engage un pays exportateur de biens d'équipement à se faire payer par les moyens classiques du commerce international, mais qui s'engage à acheter des produits fabriqués par ses biens d'équipement → **contre-achat**

Achat ferme – Achat définitif et de manière irrévocable.

Acheteur – 1. Dans le langage courant, personne désirant posséder un bien ou disposer d'un service contre paiement comptant ou à crédit du prix. 2. Sur les marchés financiers, l'acheteur d'une option (*buyer* ou *holder*) est celui qui souhaite éviter le risque de variation du cours → **option**

Acheté vendu – Pratique observée sur les marchés à terme, qui consiste à acheter et à vendre (ou à vendre et à acheter) simultanément, pour la même quantité et la même échéance.

ACI → **adhérent compensateur individuel**

Acompte – Somme représentant un paiement partiel d'une somme due. Par exemple : avance sur salaire, avance sur droits d'auteur. Terme à ne pas confondre avec arrhes.

ACOSS → **Agence centrale des organismes de Sécurité sociale**

ACP – Pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, partenaires de l'Europe dans les accords de Lomé, accords de Cotonou

Acquêt – Terme juridique désignant tout bien acquis par l'un des époux durant l'union conjugale, qui devient bien commun du couple.

Acquis – Par opposition à l'inné qui représente ce que l'individu hérite de caractères par son patrimoine génétique, l'acquis constitue l'en-

semble des comportements que l'individu hérite de la société ou les marques de ses rapports à l'environnement physique, bactériologique et culturel durant sa vie. L'inné est un héritage qu'on ne refuse pas, l'acquis est un patrimoine qu'on constitue tout au long de l'existence.

Acquisition – Terme spécifique au commerce des entreprises pour signifier achat ou prise de contrôle d'une firme par une autre.

Acquis sociaux – Expression couramment utilisée pour désigner l'ensemble des droits sociaux et des avantages statutaires accordés à une catégorie socioprofessionnelle ou à plusieurs groupes sociaux → **action collective, comité de lutte, lutte des classes, politique sociale, progrès social**

Acquit à caution – Pièce douanière utilisée dans des régimes d'admission temporaire d'une marchandise sur un territoire. C'est une déclaration détaillée et un engagement souscrit du redevable, nécessairement contresignée par une caution solidaire, de s'acquitter, dans un délai imposé, de certains droits de douanes → **admission temporaire**

Acte administratif – Document officiel émis par une administration territoriale, hospitalière ou nationale pour servir et valoir ce que de droit à son détenteur.

Acte de commerce – Selon le Code du commerce, article 632, est considéré acte de commerce tout achat d'un bien que ce soit meuble ou immeuble en vue de le revendre.

Acte économique – Toute opération de production, de répartition ou de consommation de richesses.

Acte notarial – Document délivré par une étude notariale relatif à une acquisition ou à un transfert d'un bien ou d'un patrimoine.

Acte unique européen – Accord signé en février 1986, entre les pays membres de la Communauté européenne, relatif à l'instauration d'un marché intérieur. Cet accord prévoit une période allant du 1^{er} avril 1987 au 31 décembre 1992 pour instaurer un « espace sans frontières intérieures, dans lequel la libre circulation des marchandises, des personnes et des capitaux est assurée ».

Acteur économique – 1. Expression qui tend à remplacer l'expression « agent économique »,

qui désigne tous les individus ou toutes les institutions, dotés d'une autonomie de décision, qui agissent au niveau de la production, de la répartition ou de la consommation de richesses d'un pays. 2. La comptabilité nationale retient cinq acteurs économiques: les entreprises, les ménages, les institutions financières, les administrations, l'extérieur. 3. Certains auteurs ont tendance à opposer le terme *acteur* – une personne qui peut jouer plusieurs rôles – au terme *agent* dont le rôle, la place et les attributs sont déterminés par le système économique → **politique économique**

Acteur social – 1. Tout individu, ou institution, engagé dans un conflit social ou une négociation sociale, voire à caractère culturel, de façon épisodique ou institutionnelle. 2. Comme l'expression acteur économique, certains auteurs opposent l'expression acteur social – une personne qui peut jouer plusieurs rôles – à l'expression agent social dont le rôle, la place et les attributs sont déterminés par le système social → **action collective, comité de lutte, politique sociale**

Actif – 1. En démographie, toute personne en âge de travailler (de 15 ans révolus à moins de 60 ans), déjà en activité ou à la recherche d'une activité rémunérée. Le terme *actif* exclut les femmes au foyer, les conscrits et les étudiants et lycéens. 2. En gestion, tout bien matériel, immatériel ou financier susceptible de procurer des revenus, des produits ou des services de manière régulière ou irrégulière.

Actif circulant – Terme pour désigner les rubriques de l'actif du bilan qui accueillent les comptes comptabilisant les valeurs disponibles et tous les biens, les valeurs et les créances qui ne resteront pas 1 an dans l'entreprise.

Actif économique – Il existe deux actifs économiques. L'actif économique brut contient l'ensemble des valeurs immobilisées, sans déduction du montant des amortissements et des provisions, auquel s'ajoute le montant du besoin de financement de l'exploitation. L'actif économique net est la différence entre l'actif économique brut et le montant des amortissements et provisions.

Actif financier – Terme pour désigner l'ensemble du patrimoine d'une personne ou d'une institution, constitué de titres financiers: actions, obligations, OPCVM, contrats à terme, options, placements d'assurance-vie et tous les titres de créance négociables ou cessibles sur le marché.

Actif immobilisé – Tous les biens matériels, incorporels, immatériels ou financiers utilisables de façon durable dans l'entreprise. Il s'agit de terrains, constructions, matériels, équipements, fonds de commerce, brevets, licences, modèles, marques, actions de filiales, prêts à long terme.

Actif incorporel – C'est le prix du fonds de commerce et des brevets, licences, modèles, marques, propriétés d'une entreprise.

Actif liquide → **valeur disponible**

Actif monétaire – Patrimoine constitué uniquement de valeurs liquides (monnaie) ou transformables rapidement en liquidités (dépôts à vue dans les banques, créances sur les clients).

Actif net – 1. L'actif net sert à déterminer le patrimoine d'une entreprise en retranchant de l'actif de son bilan le montant des dettes en cours. 2. On parle parfois d'actif net à propos de la valeur des OPCMV. Il s'agit de la valeur du portefeuille selon le cours boursier, minorée des frais de gestion.

Actif net corrigé (méthode de l'–) – Il s'agit d'une procédure d'évaluation de la valeur intrinsèque d'une entreprise. Cela consiste à minorer l'actif du montant du prix de remplacement des éléments de l'actif et du montant des dettes en cours.

Actif non monétaire – Il s'agit de tous les actifs correspondants à une volonté d'épargne d'un ménage ou d'une institution. Cela pourrait correspondre aux agrégats de placement P1, P2 et P3.

Actif réalisable et disponible – C'est la rubrique du bilan qui comprend toutes les créances, les effets de commerce, les avances et acomptes ainsi que les fonds disponibles (banques, Poste, caisse).

Actif réel – Pour la comptabilité nationale, l'actif réel comprend le mobilier, les machines, les terrains, les constructions et les logements.

Actif risqué – Il s'agit du portefeuille d'actions et d'obligations détenues par un ménage ou une institution, parce que ce patrimoine est susceptible de perdre de sa valeur par des variations du cours de la Bourse (actions) ou par des poussées inflationnistes (obligations).

Actif sans risque – Portefeuille constitué de titres émis par une institution qui garantit la

rémunération, comme le Trésor public. La garantie est formelle, puisque l'inflation peut éroder le capital placé ainsi que le revenu qu'il pourra apporter.

Actifs marginaux – Dans les calculs menés lors des enquêtes emplois faites par l'INSEE (échantillon de 30 000 personnes), ce sont les personnes – parmi celles qui se sont déclarées spontanément inactives au début de l'interview avec l'enquêteur – qui sont en réalité des actifs supplémentaires parce qu'elles ont travaillé au moins 1 heure lors de la semaine précédant l'enquête.

Actif(s) non qualifié(s) – Ouvriers ou employés n'ayant aucune qualification, c'est-à-dire exécutant un travail au bas de l'échelle professionnelle (OS, manœuvre, manutentionnaire, coursier, femme de ménage, agent d'entretien, portier, etc.).

Actif sous-jacent – 1. Sur les marchés financiers ou de produits de base, l'actif sous-jacent est un actif servant de support pour une option ou un *future* (contrat de change au comptant ou à terme, contrat MATIF, contrat à terme pour une matière première). 2. Certains auteurs utilisent le terme *actif* support à la place d'actif sous-jacent.

Actifs toxiques – Ce sont des actifs financiers devenus illiquides parce qu'ils sont fondés sur les *subprimes* qui, à la suite de la crise des *subprimes* de l'été 2007 aux États-Unis, ont provoqué dans un très grand nombre de pays, de fortes dépréciations des bilans, de toutes les institutions financières et les entreprises detentrices de ces titres de placement ou de spéculation. La crise systémique qu'ils ont provoquée a contraint le gouvernement américain d'annoncer, le 18 septembre 2008, que le Trésor s'engageait à racheter une grande quantité de ces titres, une décision entérinée par le Sénat et le Congrès (plan Pauson, octobre 2008) → **crise de 2007, crise de la dette, crise du crédit, défaillance financière, subprimes**

Actif support – Terme synonyme d'actif sous-jacent → **actif sous-jacent**

Action – 1. Opération menée par un acteur politique, économique, social, sur une population cible. 2. C'est un titre de propriété d'une fraction du capital d'une entreprise, qui donne droit à des revenus (dividendes) et à une participation au destin de l'entreprise (vote, information). Comme toute propriété, le revenu de

l'action et sa valeur fluctuent selon la situation de l'entreprise et de son environnement général → **environnement immédiat, environnement média**

Action à bon de souscription d'action (ABSA) – Titre de propriété (action) donnant droit à son détenteur de pouvoir acheter d'autres actions à des conditions et à un prix convenus dans le contrat liant l'actionnaire à la société émettrice.

Action à bon de souscription d'obligation convertible en action (ABSOC) – Titre de propriété (action) donnant droit à son détenteur de pouvoir souscrire à une obligation convertible en action.

Action à dividende prioritaire – Titre défini par les lois de 1978 et 1983. Ce type d'action sans droit de vote convient aux sociétés moyennes souvent marquées par leur structure spécifique de pouvoir et de prise de décision. L'action à dividende prioritaire a deux particularités: la priorité dans la distribution du dividende et son montant qui peut être supérieur au dividende des autres actions pour compenser la privation du droit de vote lié au statut normal de l'actionnaire; la limitation au quart du capital social du nombre d'émissions d'actions à dividende prioritaire.

Action à droit de vote double – Action nominative détenue au moins depuis 2 ans qui donne le droit d'un double vote à son propriétaire, afin de lui permettre de protéger le pouvoir instauré au sein de l'entreprise.

Action amortie – Terme synonyme d'action de jouissance → **action de jouissance**

Action au porteur – Le détenteur est considéré comme le propriétaire légal à la fois par la société émettrice et par ses partenaires sur le marché financier. Une particularité: la société émettrice de ce type d'actions ne connaît pas leurs propriétaires.

Action à vote plural – Terme synonyme d'action à droit de vote double → **action à droit de vote double**

Action collective – Par opposition à une action individuelle, l'action collective concerne un groupe de personnes liées par les mêmes intérêts ou raisons en vue d'obtenir un droit, de changer une situation ou de dénoncer une injustice, un privilège, un abus. Les mouve-

ments sociaux sont l'exemple type de l'action collective. Dans un ouvrage publié en 1978, *La Logique de l'action collective*, le sociologue américain Mancur Olson a montré que les individus n'adhèrent pas spontanément à une action collective (rejoindre des camarades qui défient un patron en réclamant une augmentation des salaires). Chacun espère profiter de ce que les autres ont pu faire obtenir à la communauté ou au groupe, donc l'inertie serait le meilleur investissement. Mais, si tout le monde fait ce calcul, aucune action collective ne sera envisageable. Donc, les organisations de masse seront contraintes de procéder à des distinctions : avantages, protection ou emplois aux membres adhérents à une organisation de défense (syndicats salariés, syndicats agricoles, etc.). Certains auteurs appellent cette situation paradoxale d'Olson → **acquis sociaux, comité de lutte, paradoxe d'Olson, politique sociale**

Action commerciale – Opération d'une entreprise en direction de sa clientèle habituelle ou potentielle pour attirer son attention et susciter sa réaction (commander, souscrire, s'abonner).

Action cumulative – Forme particulière d'action de priorité (ou d'action de préférence ou d'action privilégiée), qui permet à son détenteur d'obtenir les dividendes non versés au cours des exercices précédents où les dirigeants de l'entreprise ont estimé les profits insuffisants → **actionnaire, actionnariat**

Action d'apport – Titre de propriété sous forme d'actions en échange d'un apport en actif corporel pour une entreprise (exemple : terrains, immeubles, matériels, équipements). Ces actions d'apport confèrent les mêmes droits à leur détenteur que les actions de capital (argent) → **actionnaire, actionnariat**

Action de capital – Toute action obtenue lors d'une distribution gratuite ou en échange d'un capital au moment de la constitution d'une entreprise ou au moment de l'augmentation de son capital → **actionnariat, actionnaire**

Action de concert – Strictement réglementée par la loi du 2 août 1989, l'action de concert permet aux partenaires de s'accorder pour acheter ou vendre des titres d'une tierce société, sans que cela perturbe le fonctionnement normal des marchés boursiers → **actionnaire, actionnariat**

Action de croissance – Les opérateurs qui souhaitent réaliser des plus-values à moyen

terme achètent ce qu'on appelle des actions de croissance, c'est-à-dire des actions émises par des entreprises dynamiques favorisées par l'évolution des marchés qui améliore sans cesse leur CCR ou ratio cours/bénéfices → **actionnaire, actionnariat**

Action de jouissance – Action donnant droit à un dividende exceptionnel et dont la valeur nominale (portée sur l'action) est déjà remboursée au propriétaire. Ce titre porte aussi le nom de « action amortie » → **actionnaire, actionnariat**

Action de numéraire – Action obtenue contre un versement en espèces. Ne pas confondre avec action de capital dont le versement peut se faire indifféremment en espèces, par chèque ou par virement → **actionnaire, actionnariat**

Action de priorité, action de préférence ou action privilégiée – Émises lors de la création d'une entreprise ou au moment de l'augmentation de son capital, les actions de priorité confèrent à leurs détenteurs des droits supplémentaires par rapport aux actions ordinaires → **action à dividende prioritaire, valeur boursière, valeur comptable**

Action gratuite – Elle résulte d'une transformation des réserves en actions distribuées aux actionnaires proportionnellement au nombre d'actions possédées, sans que cela entraîne une augmentation du patrimoine total de l'entreprise. Cependant, l'augmentation du nombre total d'actions par ce procédé provoque arithmétiquement une baisse de la valeur des actions anciennes de la société → **dilutif, relutif**

Action internationale – Nom donné aux euro-actions → **euro-action**

Actionnaire – Toute personne physique ou morale associée au capital social d'une entreprise, par un apport financier ou en nature, en contrepartie d'un nombre d'actions ordinaires ou particulières → **révolution managériale**

Actionnaire minoritaire – Actionnaire dont le portefeuille d'actions d'une même entreprise ne dépasse pas un seuil lui permettant d'avoir le contrôle de la direction de cette entreprise. En général, la loi protège tout actionnaire minoritaire contre les abus des *holdings* financiers détenteurs de majorité dans les assemblées générales d'actionnaires → **minorité de blocage**

Actionnalisme – Terme désignant la démarche de la sociologie comme étude de l'action sociale (cf. Alain Touraine). Terme à ne pas confondre avec actionnisme (→ **individualisme méthodologique**).

Actionnariat – Le terme désigne à la fois l'ensemble des détenteurs d'actions d'une entreprise et un processus à double objectif. 1. Incitation à l'épargne et investissement des fonds recueillis auprès des ménages et institutions ayant une capacité d'épargne. 2. Implication des salariés dans leur entreprise en leur distribuant des actions gratuites → **abondement, actionnariat populaire, intéressement, pancapitalisme, participation, stock option**

Actionnariat populaire – Tentative d'associer le maximum de citoyens à la gestion des entreprises en faisant de chacun le propriétaire d'une partie de capital, notamment au moment des privatisations d'entreprises nationales. Certains parlent de capitalisme populaire par opposition au capitalisme de grandes familles et d'une manière d'atténuer les conflits de classes → **participation**

Actionnisme → **individualisme méthodologique**

Action nominative – Au contraire d'une action au porteur, le nom du détenteur de l'action est enregistré par la société émettrice → **actionnaire, actionnariat**

Action ordinaire – Action dont les droits se limitent aux droits traditionnels de l'actionnaire, comme le vote aux assemblées générales, le droit à l'information et aux dividendes en cas de réalisation de bénéfices par la société émettrice → **actionnaire, actionnariat**

Action philanthropique – Opération humanitaire, sans recherche d'un gain ou bénéfice pour son auteur. Le mécénat et le parrainage ne sont pas des actions philanthropiques, puisque le mécène comme le parrain attendent, chacun à sa manière, un « retour » de leur action ou participation à une opération → **mécénat, parrainage**

Action privilégiée → **action à dividende prioritaire**

Action réservée – C'est une action dont la cotation n'a pu avoir lieu à cause d'un fort déséquilibre entre offre et demande → **cotation, coupe-circuit**

Action sanitaire et sociale – Elle désigne un ensemble d'actions permanentes ou ponctuelles des pouvoirs publics et des institutions sociales, en faveur de la santé publique et du bien-être des populations, par la prévention, l'éducation, l'information, l'installation d'équipements à caractère socio-éducatif et médico-sanitaire. Par extension, l'action sanitaire et sociale englobe les services d'aide ménagère, les bons de vacances, les centres de loisirs, etc.

Action sans droit de vote – Terme synonyme d'action à dividende prioritaire → **action à dividende prioritaire**

Action sous contrainte – Se dit du producteur qui agit quotidiennement sous la contrainte des marchés en amont de son entreprise – marché du travail, marché des capitaux et marchés des matières premières – et des marchés en aval de son entreprise – les marchés où il se retrouve en concurrence avec d'autres producteurs.

Action spéculative – Action qui présente un grand risque pour son détenteur, mais aussi une possibilité de gains financiers justifiant le risque pris.

Activation des dépenses publiques – Confrontés au problème du chômage, les États modernes choisissent parfois la solution d'aider les entrepreneurs privés et publics à recruter des demandeurs d'emploi au lieu d'accorder davantage d'aides aux chômeurs. Cette mesure fait partie des politiques actives contre le chômage, par opposition aux mesures passives (traitement social du chômage) tant dénoncées par les libéraux. Dans un régime libéral, cela peut paraître paradoxal que l'État puisse recourir aux deniers publics pour aider les entreprises privées, lorsqu'il est dirigé par des hommes et des femmes convaincus que les motivations de tout créateur d'entreprise sont autres que la multiplication des postes de travail. C'est une des raisons qui alimentent les critiques de ce procédé : on reproche à certains entrepreneurs de ne pas avoir investi au moment opportun et à d'autres d'avoir délocalisé leurs usines, dès que la rentabilité ne correspondait plus à leurs attentes. Les syndicats français ont même demandé, sans succès, au gouvernement de faire rembourser les subventions publiques reçues par des firmes multinationales qui ont délocalisé leurs usines après avoir profité des aides publiques d'installation. Maintes circonstances ont été évoquées par les investisseurs pour faire comprendre aux dirigeants politiques que, dans une économie de marché,

le rôle de l'entreprise est de créer des richesses (de la valeur ajoutée) et non de l'emploi qui demeure un facteur de production, un facteur auquel se substitue la machine ou la technologie, selon les opportunités de gains ou les contraintes du marché. Par ailleurs, dans une économie de marché, le travail est une marchandise pour les agents économiques, alors que le marché du travail n'a rien d'un marché ordinaire, ni même d'un marché pour certains courants économiques (→ **travail, statut social, marché de l'emploi**). L'activation des dépenses publiques pour encourager « l'achat » de cette marchandise par les entrepreneurs dans le besoin d'être aidés, s'inscrit dans un tout autre registre politique. Ou bien les pouvoirs publics considèrent que le marché du travail n'est pas efficient, par conséquent « l'ingérence » dans les « affaires intérieures » de l'entreprise devient un devoir de justice sociale, car « efficient » veut dire capable de prendre en considération tout l'environnement de l'offre de travail. Ou bien les pouvoirs publics estiment que le travail est une marchandise certes, mais une marchandise spécifique qu'on ne saurait comparer aux autres marchandises. En 1 semaine, on peut équilibrer le marché de la tomate par la destruction d'excédents ou par des importations selon la nature du déséquilibre. Ce qu'on ne saurait faire pour le marché du travail, car dès sa naissance l'individu est préparé à devenir un offreur de travail à 16, 20 ou 25 ans, pour une période continue de plusieurs décennies. Dans les États surendettés comme la France d'aujourd'hui, l'activation des dépenses publiques pour l'emploi posera le problème des sources de financement de cette politique → **mesures antichômage**

Active → **monnaie active, encaisse active, épargne active, mesure active, population active**

Activité – Certains opposent la notion d'activité à la notion de travail en ce sens que la première suppose la diversité des tâches, le changement de centre d'intérêt sur le court terme et surtout l'alternance travail, chômage, formation, travail.

Activité capitaliste – Toute activité nécessitant un effort d'investissement matériel et technologique toujours plus important et un moindre besoin de main-d'œuvre.

Actuaire – Agent d'assurance chargé de procéder à des calculs d'actualisation des valeurs boursières ou financières → **actualisation**

Actualisation – Procédé de calcul inverse de celui de la capitalisation, l'actualisation d'une valeur à percevoir dans 10 ans (exemple: 100000 euros) est la détermination de sa valeur actuelle, c'est-à-dire le net après déduction d'un intérêt couvrant les 10 années, appelé taux d'actualisation (exemple: 5%). Dans notre exemple, la valeur actuelle de 100000 euros avec un taux d'actualisation de 5% est égale à: $100000 (1 + 0,05)^{10} = 162889$ euros.

Actuariel – Se dit d'un taux d'actualisation d'une valeur → **actualisation**

Actuelle → **valeur actuelle, valeur actuelle des stocks, valeur actuelle nette (VAN)**

Adaptabilité – 1. Terme utilisé en économie publique pour exprimer la capacité du service public à réagir à l'évolution de l'intérêt général, c'est-à-dire en dernier ressort des exigences nouvelles du public et de la concurrence que représente parfois le secteur privé. 2. Ce terme est utilisé aussi en économie de la ressource humaine pour évoquer les possibilités d'un salarié à occuper un poste ou une fonction dont le contenu et les exigences évoluent. 3. Enfin, en microéconomie, l'adaptabilité d'une entreprise à un marché tient compte de ses moyens de suivre les tendances de la demande et celles des conditions de vente → **flexibilité du travail**

ADEF (Agence d'évaluation financière) → **agence de notation**

Adhérent – 1. Toute personne inscrite à [...] et membre d'une institution ouverte à l'adhésion ou toute personne ayant rejoint formellement un mouvement politique, social ou culturel, qui partage ses objectifs et contribue d'une manière financière, matérielle ou autre à leur réalisation. 2. Le terme *adhérent* est utilisé aussi pour désigner les personnes autorisées à intervenir sur le MATIF, à titre personnel ou à titre d'intermédiaire, pour compenser les contrats négociés. Il existe quatre statuts d'adhérent: adhérent ordinaire (AO), adhérent compensateur général (ACG), adhérent compensateur individuel (ACI) et adhérent mainteneur de marché (AMM).

Adhérent compensateur général (ACG) – Intermédiaire financier agissant sur le MATIF pour compenser ses propres opérations et celles des NEC (négociateurs-courtiers) et des NIP (négociateurs individuels de parquet).

Adhérent compensateur individuel (ACI) – Intermédiaire financier agissant sur le MATIF

pour compenser ses propres opérations et celles de ses clients.

Adhérent mainteneur de marché (AMM)

– Intermédiaire financier faisant du *market marking* : il est habilité à acheter ou à vendre, pour son propre compte, des actifs financiers en continu, c'est-à-dire pendant, avant et après les séances de Bourse. Les AMM ne se trouvent que dans les grandes places boursières, car la nécessité de leur existence suppose que la place financière enregistre chaque jour un flux important d'échange de titres.

Adhocratique – Du latin *ad hoc*, « adapté à... ». Une organisation adhocratique du travail est définie par Henry Mintzberg comme « une structure très organique avec peu de formalisation du comportement, une tendance à regrouper les spécialistes en unités fonctionnelles pour la gestion du personnel, et à les employer en petites unités (groupes de projets) pour la réalisation du travail; une utilisation importante des mécanismes de liaison pour encourager l'ajustement mutuel à l'intérieur des équipes et entre les équipes; et une décentralisation sélective vers ces équipes et à l'intérieur de ces équipes, qui sont situées à divers endroits de l'organisation et regroupent divers assortiments de cadres hiérarchiques et d'experts opérationnels » (*Structure et dynamique des organisations*, Éditions d'Organisation 1989).

Adjonction budgétaire – Dans certaines circonstances, des dispositions étrangères aux procédures budgétaires doivent être discutées et prises en compte dans l'élaboration du budget → **cavalier budgétaire**

Adjudicataire – Acquéreur de titres lors d'une procédure d'adjudication.

Adjudication – Système de vente aux enchères sans possibilité pour un acquéreur (adjudicataire) de connaître les prix proposés par les autres acquéreurs. En France, le Trésor utilise ce procédé pour emprunter des fonds (OAT, bons du Trésor). Dans une vente par adjudication, l'émetteur de titres prend la précaution de fixer une limite de prix au-dessous de laquelle il refusera les soumissions (offres) → **prix de réservation**

Adjudication à la française – Servir toutes les demandes de titres, dans la limite des quantités offertes, au prix fixé par l'émetteur.

Adjudication à la hollandaise – L'offreur fixe une fourchette de prix à partir de laquelle

se détermine chaque adjudicataire (acquéreur). Mais il servira en priorité, et dans la limite des titres disponibles, les demandes proposant le prix le plus élevé, ensuite il servira les demandes de titres proposant un prix moins élevé, jusqu'à épuisement du volume de titres mis en vente par adjudication.

Administration – Ce sont les trois fonctions publiques – État, territoriale, hospitalière – dont le rôle est d'assurer le service public par la production de services non marchands (gratuits) ou proposés à un prix inférieur au coût de production, sinon à un tarif réglementé (paiement d'un droit). L'administration publique se charge aussi de la collecte des ressources (prélèvements obligatoires) et de la redistribution des revenus ou des richesses en nature à la population. Cette collecte-distribution se fait selon le principe suivant : « Chacun contribue en fonction de ses capacités et reçoit selon ses besoins reconnus. » Il ne faut pas confondre service public et Administration. Les sociétés nationales, la SNCF, la RATP, la Sécurité sociale ne font pas partie de l'Administration, et le statut de leurs personnels n'est pas celui de la fonction publique → **délégation de service public, fonction publique, secteur public, service public, théorie de la bureaucratie**

Administration centrale – Dans la terminologie courante, l'administration centrale désigne les ministères, mais selon la terminologie de la comptabilité nationale, ce terme (code S 61) comprend le Budget général, les Budgets annexes, les Comptes spéciaux du Trésor, l'Enseignement, la Recherche, l'Agriculture, et diverses administrations (bibliothèques, musées, théâtres, etc.) → **administration, fonction publique, secteur public**

Administration de Sécurité sociale – Appartiennent à cette unité institutionnelle, selon la comptabilité nationale française, le régime général de la Sécurité sociale, les organismes d'indemnisation du chômage, les régimes spéciaux de salariés, le régime agricole, les régimes des non-salariés non agricoles, les régimes complémentaires, les hôpitaux et cliniques privées insérées au réseau du service public hospitalier, les œuvres sociales rattachées à la Sécurité sociale et dotées d'une comptabilité spécifique.

Administration des Monnaies et Médailles → **Monnaies et Médailles**

Administration fiscale – Tous les services de la direction générale des Impôts, qui calculent

et collectent les impôts, taxes et redevances, et contrôlent les déclarations des contribuables, pour le compte de l'État et des collectivités territoriales.

Administration privée – Appelées aussi ISBL (institutions sans but lucratif), les administrations privées sont un secteur institutionnel selon la comptabilité nationale. Leur rôle économique est de produire et répartir des services non marchands ou marchands à destination des ménages. Ces administrations ne collectent ni impôts ni cotisations obligatoires pour fonctionner, elles vivent des cotisations volontaires, du produit de leurs ventes et parfois de dons, d'aides publiques ou de subventions diverses.

Administration publique – Dans la comptabilité nationale, l'administration publique est un secteur institutionnel composé d'unités institutionnelles elles-mêmes regroupées en trois sous-secteurs: les administrations centrales (d'État), les administrations territoriales (communes, départements, régions) et les administrations de Sécurité sociale (organismes hospitaliers et de protection sociale).

Administration publique locale – La dénomination englobe la commune, le département, la région, le syndicat communal, le district urbain, la communauté urbaine, divers organismes d'administration locale, la chambre de commerce et d'industrie, le lycée, le collège, etc.

Administrés – Résidents d'une commune, d'un département ou d'une région, encadrés par les administrations publiques, redevables de contributions fiscales ou parafiscales et utilisateurs réguliers ou irréguliers du service public.

Administrés (prix) – Entorse au libre fonctionnement du marché par la fixation imposée de prix planchers ou de prix plafonds dans une profession ou activité. Ceci pour des raisons de solidarité nationale, d'équilibre macroéconomique ou de recherche d'un bien-être collectif (les ménages modestes pourront payer le prix fixé).

Administrés (taux) – Participation de l'État à la rémunération de l'épargne proposée par un organisme collecteur, pour encourager l'effort d'épargne ou orienter cet effort vers un type de produit → **bonification d'intérêt, taux bonifié**

Admission à la cote – Procédure d'introduction d'une valeur (action) en Bourse.

Admission temporaire – Régime douanier pour les marchandises destinées à la réexpédition vers l'étranger après un passage sur le territoire national. Ce transit doit doublement profiter à la nation, créer une activité induite et procurer des devises. Pour s'assurer de la réexpédition des marchandises, les services de douane exigent le paiement d'une caution, qui sera remboursée après présentation des preuves du départ des marchandises à l'étranger → **acquit à caution**

Adossé (prêt –) → prêts parallèles

Adossement – Mise en parallèle d'un placement financier et d'un emprunt de même nature.

ADP → action à dividende prioritaire

ADR (American Depositary Receipt) → certificat de dépôt américain

Ad valorem – Terme latin qui signifie «selon la valeur». Certains droits, taxes, impôts, sont calculés proportionnellement à la valeur connue, supposée ou déclarée.

AELE → Association européenne de libre-échange

AFBD → Association of Futures Brokers and Dealers

AFEC → Association française des établissements de crédit

AFEI → Association française des entreprises d'investissement

Affacturage – Sous-traitance du service créances et contentieux financiers à une entreprise spécialisée qui se chargera de gérer les dettes et recouvrer les fonds, contre une commission.

Affaersvaerdalen – Indice utilisé pour la Bourse de Stockholm (Suède).

Affaire Dreyfus – Alfred Dreyfus (1859-1935) est un officier français de confession juive, accusé en 1894 d'avoir livré à l'attaché militaire allemand des informations confidentielles. Il a été envoyé au bagne de l'île du Diable pour purger une peine à perpétuité, puis gracié en 1899 et enfin réhabilité en 1906 (il reprit ses grades et fonctions dans l'armée). Cette affaire, qui rebondit en 1898, scinda la France en deux,

les dreyfusards réunis dans la Ligue des droits de l'homme et les antidreyfusards dans la Ligue de la patrie française. Cette affaire fut la plus grave crise politique de la III^e République → **antisémitisme, préjugé, racisme, xénophobie**

Affaire Enron – Un observateur français avait dit de cette affaire Enron qu'elle représentait l'affaire du Watergate et du Crédit Lyonnais réunies. Il s'agit de la banqueroute frauduleuse du grand courtier texan en énergie, avec la connivence de son bureau d'audit Andersen, mêlant la Maison-Blanche dans la mesure où ce courtier indélicat avait fortement financé la campagne électorale de Georges Bush Junior. Cette affaire, la plus grande de l'après-guerre, a été révélée au public à la fin de l'année 2001. Elle a provoqué la ruine des actionnaires, des salariés cotisants pour leur retraite (fonds de pension) et le licenciement immédiat de 5000 employés. La gravité de cette affaire – suivie par celles de World Com, Tyco et d'autres – a jeté le doute sur la sincérité des comptes des grandes entreprises américaines cotées en Bourse. D'où la morosité de Wall Street pendant plusieurs mois, ce qui a contraint George Bush à lancer un avertissement, le 10 juillet 2002 (discours à Wall Street), aux grands dirigeants d'entreprises américaines qui truquent leurs comptes. Cet avertissement n'aura servi à rien puisqu'en été 2007, les États-Unis connaîtront la crise des *subprimes* qui s'internationalisera en 2008-2009, entraînant une récession mondiale dès la fin 2008 → **crise de 2007, crise des *subprimes***.

Affaire Kerviel – Affaire de scandale financier découverte le 18 janvier 2008. Jérôme Kerviel est un jeune homme de 31 ans, *trader* de la Société générale. Il est accusé par son employeur d'avoir engagé l'entreprise dans des opérations atteignant les 50 milliards euros – sur des contrats à termes sur indices entre 2007 et 2008 –, dissimulées et contraires aux règlements de la maison, qui se sont soldées par une perte de 4,82 milliards d'euros. Cette affaire a révélé au public français les pratiques des *traders* payés à la commission, l'absence de contrôle des banquiers, le problème de l'établissement des responsabilités dans les opérations financières → **spéculateur, spéculation**

Affaire Leeson – Nick Leeson est un *trader* de la banque anglaise appelée La Barings. Ce jeune homme de 27 ans a réussi, par des opérations frauduleuses, à entraîner dans la banqueroute en février 1995, la vénérable institution bancaire anglaise, fondée en 1762, qui

sera rachetée par le groupe ING pour une livre symbolique. Les spéculations sur le marché SIMEX à Singapour de Nick Leeson ont coûté 1,3 milliard d'euros (860 millions de livres) à La Barings. Le fraudeur sera déféré en justice et condamné à 7 années de prison. Cette fraude n'aura servi à rien puisque nous aurons la surprise en 2008 d'une nouvelle fraude de près de 5 milliards d'euros (affaire Kerviel) et en 2009 une gigantesque escroquerie financière de 60 milliards de dollars (affaire Madoff) → **défaillance financière, spéculation**

Affaire Madoff – Une monumentale escroquerie découverte en 2008, qui dure depuis plus de 40 ans, et dont l'auteur est un vénérable financier de la place new-yorkaise, l'Américain Bernard Madoff, qui a été condamné en juin 2009 à 150 années de prison. L'escroc était propriétaire d'un fonds de fonds installé à New York. Il garantissait des rendements très élevés, même lorsque le marché allait très mal, dans des opérations dont l'opacité n'inquiétait ni les clients, ni les autorités américaines de régulation. Son système était connu depuis le XIX^e siècle: ce sont les derniers clients qui couvrent, avec leurs fonds mais à leur insu, les pertes des autres et rémunèrent leurs actifs également. Le système fonctionne tant que le nombre d'arrivants et l'importance des fonds apportés suffisent. Avec la crise de 2007, la machine se grippera en 2008 et les autorités américaines découvrent une escroquerie qui, en juin 2009, dépasse déjà les 60 milliards de dollars. L'escroc a grugé des banques et institutions américaines, y compris ses amis et des associations caritatives, mais également des banques et épargnants en Europe, Asie, Afrique, au Proche Orient. Le ressentiment a suscité de l'antisémitisme aux États-Unis et ailleurs, car l'auteur appartient à une famille juive new-yorkaise. À moins d'être enterrée par la condamnation de l'auteur à la lourde peine de 150 ans de prison (verdict de juin 2009), cette affaire devait se poursuivre avec la recherche des complicités dans cette machine au sein des organismes américains de contrôle, et des grandes banques, y compris non américaines (banques suisses, par exemple), qui ont placé l'argent des épargnants chez Madoff, puisqu'il faudra bien trouver une solution pour dédommager au moins partiellement les centaines de milliers de victimes → **crise de 2007, crise de la dette, crise du crédit, défaillance financière, spéculateur, spéculation**

Affectation – 1. En comptabilité générale, le terme signifie ventilation des opérations en

comptes selon leur nature. Par exemple, affectation du résultat d'exploitation en réserves (légales, statutaires, facultatives, spéciales) et dividendes. 2. En finances publiques, l'affectation ne concerne que les dépenses, c'est-à-dire que chaque dépense devra correspondre à un crédit voté par le Parlement (règle budgétaire de la spécialisation du crédit voté et respect du principe de souveraineté du Parlement). Tandis que les recettes (à l'exception des taxes parafiscales ou redevances) ne sont pas soumises à la règle, cela veut dire qu'en principe elles ne correspondent, chacune, ni à une dépense précise ni à un service ou organisme destinataire.

Affermage – 1. Location d'une terre ou d'une ferme en vue d'exploitation agricole, voire location d'un emplacement pour affichage publicitaire. 2. Contrat de délégation d'un service public, comme une concession ou une régie.

Affidavit – Terme anglais utilisé pour désigner une déclaration faite par un étranger porteur de valeurs mobilières, pour lui éviter une double imposition dans le pays où se fera l'*affidavit*.

Afghani → *Nahda*

Aflag → doctrine politique (*baasisme*)

AFL-CIO – L'AFL (American Federation of Labor) est un syndicat américain créé par Samuel Gompers en 1886, réservé aux ouvriers qualifiés. La non-application des conventions collectives (loi Wagner, 1935) par les industriels détériore le climat social. L'AFL se scinde en deux (1935-1938) avec la naissance du Congress for Industrial Organisation (CIO), dirigé par John Lewis et ouvert aux ouvriers non qualifiés. En 1955, les deux syndicats s'unifient sous la dénomination AFL-CIO. Depuis les années 1980, ce syndicat met en priorité la préservation de l'emploi au détriment de l'augmentation des salaires, voire de leur simple maintien → **syndicalisme, syndicat**

AFNOR → Association française de normalisation

Afrique Caraïbes Pacifique (Pays ACP)
→ ACP, accords de Lomé

Afrique-Europe → sommet Afrique-Europe ou sommet afro-européen du Caire

AFSB → Association française des sociétés de Bourse

AFTA (ASEAN Free Trade Area) – Zone de libre-échange créée en 1992 entre les pays de l'ASEAN pour recentrer les échanges et accélérer la division du travail entre les nations signataires du traité.

Aftalion → accélérateur, nouvelle économie

AGE → accords généraux d'emprunt

AGE → assemblée générale extraordinaire

Agence – Établissement chargé de la promotion ou de la commercialisation d'un bien ou service pour le compte du producteur (exemple: tour opérateur, banque, compagnie d'assurances) ou pour l'agent lui-même (cas d'un architecte) moyennant commission ou honoraires (architecte) → **théorie de l'agence**

Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (ACOSS) – Organisme intermédiaire entre les URSSAF et les trois caisses nationales du régime général de la Sécurité sociale. Il a pour rôle d'alimenter les trois caisses avec les fonds collectés par les URSSAF. L'ACOSS est un établissement public à caractère administratif → **Sécurité sociale**

Agence de notation – Organisme privé chargé de donner une note à chaque produit financier émis sur le marché (obligation, billet de trésorerie, etc.) pour permettre aux financiers et investisseurs d'apprécier le risque lié à l'acquisition de ce titre. Cette notation comprend une échelle qui va de AAA ou Aaa à C ou D. Les agences de notation sont toutes américaines. Les plus connues sont Moody's, Standard & Poor's et accessoirement Fitch. Chacune a son mode d'appréciation du degré de risque pour chaque émetteur. Lorsque les titres d'un émetteur sont notés AAA (triple A), cela correspond à un risque quasi nul. L'acquéreur du titre n'aura pas de souci à encaisser ses revenus et à récupérer son capital à terme. Un État jouissant du triple A peut être dégradé, en passant à un AA (double A), voire à un double A+. Aux yeux des prêteurs et investisseurs, cet État demeure très fiable, mais la dégradation peut créer un doute sur la fiabilité de l'émetteur de titres. L'État émetteur redoute donc cette éventualité, par crainte de ne pas pouvoir placer tous ses titres fréquemment émis sur les marchés à un taux toujours favorable. Lorsque l'émetteur de titres court un risque élevé de ne pas pouvoir rembourser ce qu'il souhaite emprunter, l'Agence Moody's le note CAA et l'Agence Standard & Poor's CCC. Un débiteur en quasi

faillite sera noté C par l'Agence Moody's et D par l'agence Standard & Poor's. De nombreuses critiques contre ces agences de notation ont été exprimées depuis le début de la crise de 2007 : d'une part ces agences n'ont pas prévenu les investisseurs que les banques américaines se portaient très mal (l'une d'elles, Lehman & Brothers, a d'ailleurs fait faillite) ; d'autre part, l'opacité de leurs critères d'évaluation a été montrée du doigt. Objectivement, cette dernière critique peut paraître infondée, dans la mesure où les méthodes d'évaluation quantitative et qualitative pratiquée par ces agences sont connues. Pour échapper à l'« arbitraire » de celles-ci, certains réclament la création d'une agence européenne de notation. Néanmoins, les opposants à cette création rétorquent souvent que ce n'est pas en changeant de fournisseur de thermomètres qu'on obtiendra une chute de la température du malade. Ils estiment notamment que les pays européens sont dans une situation économique telle qu'aucun ne mérite son triple A. Le vendredi 13 janvier 2012, l'agence Standard & Poor's a dégradé la note de la France, qui a perdu son précieux triple A. L'Allemagne l'a conservé, mais tout un groupe de pays européens a vu sa note abaissée : Autriche, Chypre, Espagne, Italie, Malte, Portugal, Slovénie. À cette date, il ne reste en Europe que 4 pays jouissant du privilège du triple A : Allemagne, Finlande, Luxembourg, Pays-Bas ; mais, à l'exception de l'Allemagne, ce groupe demeure « sous perspective négative » jusqu'à nouvelle ordre. Le 27 janvier 2012, une autre agence de notation, Fitch, abaisse la note de 5 pays de la zone euro : Belgique, Chypre, Espagne, Italie, Slovénie. Le 13 février 2012, c'est au tour de Moody's de placer sous perspective négative ou « Aaa » la France, la Grande-Bretagne et l'Autriche. Elle a également rabaisé la note de 6 pays européens : Espagne, Italie, Malte, Portugal, Slovénie, Slovaquie. Cela confirme l'inquiétude des observateurs de l'Europe. Mais les marchés sont souvent versatiles ; ils ne suivent pas forcément à la lettre les décisions de ces agences de notation. La preuve c'est qu'après tous les remous et polémiques sur la dégradation de la note française, une semaine plus tard (jeudi 19 janvier 2012), le Trésor français a pu émettre 7,965 milliards d'euros d'obligations à moyen terme avec des taux moins élevés. *Le Figaro* daté du même jour saisissait l'occasion pour faire son titre : « La France emprunte moins cher qu'avant la perte du AAA » → **banqueroute, crise de 2007, crise de la dette, crise du crédit, défaillance financière, information, influence, subprimes**

Agence d'informations économiques et financières – Société d'information qui diffuse dans les salles de marché et les publications spécialisées (voire par le canal des radios et télévisions) un ensemble d'informations qui concernent les marchés financiers (Reuters, Télérate et Bloomberg) → **communication, influence, information, information financière, théorie de l'information**

Agence internationale pour le développement (AID) – Filiale de la BIRD, cette agence contribue au financement de projets spécifiques en octroyant des prêts à très long terme (50 ans) et à des conditions exceptionnelles (1% d'intérêt). Les ressources de l'AID proviennent des pays riches.

Agence multilatérale de garantie (AMG) – Organisme de la Banque mondiale chargé d'inciter les investisseurs à soutenir des projets dans les pays en développement, en leur donnant les garanties nécessaires face à tout risque non commercial de perte.

Agence nationale pour l'emploi (ANPE) – Organisme public chargé de placer les demandeurs d'emploi dans les entreprises et administrations privées (voire publiques ou assimilées). Le rôle de cet organisme est de prospecter le marché, recevoir, aider et conseiller le demandeur d'emploi, et enfin le mettre en contact avec les employeurs susceptibles de l'embaucher. En théorie, l'ANPE a le monopole du placement, mais dans la pratique cela n'a jamais été le cas. La réforme a remplacé cet organisme par le Pôle emploi → **ASSEDIC, Pôle emploi, UNEDIC**

Agent – 1. Terme utilisé dans la fonction publique pour désigner un fonctionnaire (agent de police, agent de douane, agent assermenté, etc.). 2. Terme de la comptabilité nationale qui sert à désigner un groupe de personnes physiques ou morales ayant la même fonction principale : produire, consommer → **acteur économique, agent économique**

Agent comptable (ou comptable public) – Dans l'administration publique française, on rencontre quatre statuts de comptable public : trésoriers-payeurs généraux, receveurs des finances, comptables secondaires, comptables subordonnés (le comptable principal et unique d'une collectivité locale). Tous ont pour fonction la gestion des fonds publics et le contrôle de la régularité des opérations financières au sein d'une administration. Agent assermenté,

le comptable public dispose d'une autonomie (par rapport aux ordonnateurs de dépenses) qui le rend personnellement responsable des fonds gérés. Selon le principe de séparation, un agent comptable ne peut être ni ordonnateur ni soumis à sa hiérarchie dans tout domaine pouvant engager sa responsabilité personnelle.

Agent de change – Statut aboli le 22 janvier 1988 après la réforme boursière en France (la déréglementation des marchés financiers, donc la désintermédiation). Les agents de change sont assimilés à des sociétés de bourse ou à des entreprises d'investissement, alors qu'auparavant ils étaient officiers ministériels, avec tous les privilèges que cela comportait pour cette charge, comme le monopole des transactions boursières → **société de bourse**

Agent déficitaire – En comptabilité nationale, le terme désigne tout agent économique dont les dépenses courantes (en investissements) dépassent les recettes courantes (capacités d'épargne). Un agent déficitaire a un besoin de financement comblé par l'excédent d'un autre agent économique, comme les ménages disposant d'une épargne.

Agent de maîtrise – Dans l'organisation fordiste du travail, les agents de maîtrise représentent les salariés de rang intermédiaire entre les ouvriers (spécialisés ou qualifiés) et les ingénieurs. Dans un sens plus large, un agent de maîtrise est un technicien, un chef d'équipe, titulaire d'un diplôme professionnel ou technique ou ayant suivi une formation spécifique interne.

Agent de production – Le terme est utilisé à la fois pour désigner une entreprise et un ouvrier. 1. L'entreprise est une unité de production. En tant que telle, elle agit dans le sens de la transformation des biens et services reçus (intrants ou *inputs*) en produits ou services destinés aux marchés intérieurs et/ou étrangers. 2. Dans la branche métallurgie, la nouvelle nomenclature de qualification abandonne les termes manœuvre et ouvrier spécialisé (OS) en les remplaçant par agent de production (AP) → **prolétariat, sous-prolétariat**

Agent des marchés interbancaires – Dénomination des ex-maisons de courtage en France. Titre d'intermédiaire sur le marché monétaire, dont le rôle est de rapprocher offre et demande, contre une rémunération appelée courtage.

Agent économique – Tous les individus ou toutes les institutions, dotés d'une autonomie de décision, qui agissent au niveau de la production, de la répartition ou de la consommation de richesses d'un pays. La comptabilité nationale retient cinq agents économiques: les entreprises, les ménages, les institutions financières, les administrations, l'extérieur → **acteur économique**

Agent excédentaire – Terme de la comptabilité nationale servant à désigner tout agent économique dont les recettes courantes (salaires, revenus, pensions, rentes, etc.) dépassent les dépenses courantes (consommations, charges, investissements).

Agent non financier – Dans la nomenclature de la comptabilité nationale ce sont les unités de production (entreprises) ou de consommation (ménages), parce que ces agents ne font pas fonction principale d'intermédiaire financier ou de producteur de services financiers.

Agent social – Personne ou institution dont le rôle, la place, l'action sont déterminés par la structure sociale d'un pays → **acteur social**

AGETAC → **Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)**

Agglomération – L'ONU définit le terme agglomération par le nombre minimum d'habitants (50 personnes) et par la continuité du tissu urbain (aucune habitation ne se situe à plus de 200 mètres des autres). Plusieurs communes peuvent former une « agglomération multicommunale » lorsqu'un minimum de 2000 habitants y résident, sans qu'aucune habitation ne se trouve à plus de 200 mètres des autres.

Aghion → **croissance endogène**

Agios – L'ensemble des frais facturés par une banque à son client. Cela comprend les intérêts sur les découverts ou prêts, les commissions sur les opérations pour le compte du client, les divers frais de tenue ou de gestion du (ou des) compte(s) du client.

Agiotage – Forme de spéculation à travers des procédés illégaux qui font varier à la hausse ou à la baisse la valeur boursière d'un titre → **bouillioire**

AGIRC → **Association générale des institutions de retraites des cadres**

Aglietta → école de la régulation, risque de système, théorie de la régulation, théorie des crises, violence de la monnaie

Agnatique → famille agnatique

Agnative (filiation) → filiation patrilinéaire

AGO → assemblée générale ordinaire

Agraire (réforme) → réforme agraire

Agraires (structures) → structures agraires

Agrarianisme – Une des tendances de l'école mercantiliste qui adopte l'idée selon laquelle la France est capable de vivre de son agriculture. « Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France » (duc de Sully) → école physiocratique

Agrarien – 1. Tout militant ou mouvement politique qui prône une réforme agraire débouchant sur le partage de la terre entre seulement ceux qui la cultivent (Gracchus Babeuf). 2. Mouvement politique allemand du XIX^e siècle, regroupant les propriétaires terriens.

Agrégat – C'est un indicateur synthétique établi périodiquement, par la comptabilité nationale, pour mesurer l'activité économique nationale. Exemples: le PIB, le PNB, la consommation, le revenu national, l'épargne nationale nette, la masse monétaire, etc.

Agrégat de placement – Une réforme en France, datant de 1991, ajoute aux quatre agrégats monétaires (M1, M2, M3, M4) une série de trois nouveaux agrégats P1, P2 et P3, conçus pour déterminer les actifs financiers non monétaires des agents non financiers résidents. Selon la Banque de France, ces indicateurs sont élaborés en « fonction de leurs caractéristiques propres et par ordre de proximité croissante avec les avoirs monétaires ». Ces nouveaux agrégats ne s'emboîtent ni entre eux ni avec d'autres agrégats monétaires. P1 comprend les placements financiers non monétaires suivants: plans d'épargne logement, livrets d'épargne entreprise, contrats d'épargne auprès des sociétés de crédit différé, plans d'épargne populaire (PEP), bons de capitalisation. P2 inclut trois modes différents de placements: obligations, réserves d'assurances, OPCVM obligations. P3 comptabilise les actions et les OPCVM actions. La logique de cette classification s'appuie sur la nécessité de distinguer d'une part les avoirs non négociables (P1) des

avoirs négociables (P2 et P3), et d'autre part les créances que sont les obligations (P2) des titres de propriétés que représentent les actions (P3) → **comptabilité nationale**

Agrégat monétaire – La Banque centrale utilise le terme d'agrégat monétaire pour désigner un volume de monnaie dont la caractéristique principale est le degré de liquidité ou la vitesse de circulation. Il existe quatre agrégats monétaires: M1, M2, M3, M4, pour évaluer les avoirs en circulation ou détenus par les agents non financiers résidents. M1 comprend la monnaie divisionnaire (pièces, billets et dépôts à vue). Pour obtenir M2, on ajoute les comptes sur livret. Pour arriver à M3, on compte les avoirs en devises, les placements à terme, les certificats de dépôt et bons des ISF, les actions et parts d'OPCVM à court terme. Enfin, pour déterminer M4, on complète avec les billets de trésorerie et les bons du Trésor → **comptabilité nationale**

Agrégation – 1. Titre d'un concours de l'enseignement secondaire et de certaines sections de l'enseignement supérieur français donnant le statut de titulaire d'une chaire de professorat. 2. Terme sociologique pour désigner une addition de comportements qui révèle les intentions d'un acteur social. Pour le sociologue français Raymond Boudon, l'excès du nombre d'étudiants par rapport aux besoins du marché du travail explique pourquoi certains diplômés de l'enseignement supérieur ne seront jamais cadres, voire agents de maîtrise, mais de simples employés ou ouvriers → **effet de neutralisation, paradoxe d'Anderson, reproduction sociale, réussite sociale**

Agrégation des préférences → **paradoxe de Condorcet, fonction d'utilité collective**

Agrégative (méthode) – Réunion d'un nombre important d'éléments intimement liés (ou prétendus intimement liés) à un phénomène servant d'objet d'étude économique.

Agrément unique communautaire – Possibilité offerte à toute entreprise d'investissement ayant l'agrément dans un pays de l'Union économique et monétaire, d'opérer dans les autres pays membres.

Agricole → **chambre d'agriculture, payannerie, syndicat agricole**

Agriculteur – Chef d'entreprise agricole – et non d'exploitation agricole – qui privilégie les

moyens modernes de production intensive. Certains agriculteurs, accusés depuis longtemps de proposer aux consommateurs des produits alimentaires de mauvaise qualité issus d'une production intensive très nocive pour l'environnement, se lancent aujourd'hui (après la crise de la « vache folle ») dans l'agriculture raisonnée à défaut de pouvoir revenir à l'agriculture biologique. Le terme *agriculteur* ne doit pas être confondu avec paysan → **paysannerie**

Agricultural Adjustment Act (AAA) – Politique appliquée au moment du New Deal aux États-Unis qui contraignait les agriculteurs américains à limiter leur production pour éviter les fluctuations brusques de production. En contrepartie de cette discipline, l'État leur accordait des indemnités compensatoires.

Agriculture biologique – Mode de production agricole n'utilisant ni engrais chimiques, ni produits phytosanitaires, ni semences transgéniques ou farines carnées pour le bétail. Cette agriculture n'utilise que des produits naturels

Agriculture raisonnée – Mode de production agricole prenant en compte une utilisation raisonnée de l'environnement et des produits de synthèse. Il s'agit de préserver l'environnement dans l'intérêt même de l'agriculteur à moyen et long terme.

Agroalimentaire ou industrie agroalimentaire (IAA) – Industries de transformation des produits agricoles de base (blé, soja, maïs, etc.) en produits intermédiaires servant à la fabrication d'aliments (le blé transformé en farine pour les boulangeries) ou en produits alimentaires (conserves) destinés aux ménages et aux entreprises de restauration.

Agrograd ou agroville – Sous le commandement de Nikita Khrouchtchev, le régime communiste soviétique avait regroupé les petits kolkhozes en une cité agricole exemplaire, l'*agrograd* ou l'*agroville* (en français).

Ahumada → **Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL)**

AIBD → **Association of International Bond Dealers**

AID → **Accords de Bretton Woods, Agence internationale pour le développement**

Aide au développement – Dons et prêts accordés par les pays développés aux pays du

tiers-monde, de manière bilatérale (l'aide d'un pays en faveur d'un autre pays) ou multilatérale (un fonds communautaire pour aider un pays ou plusieurs pays). Logiquement, pour qualifier d'aide au développement les prêts rémunérés, il faudrait qu'ils soient assortis de conditions (taux d'intérêt, délais, forme de remboursement) meilleures que celles du marché. Parfois l'aide reçue (don ou prêt) contraint le pays bénéficiaire de la dépenser dans le pays donateur ou prêteur (aide liée). L'aide peut provenir d'un gouvernement ou d'entreprises et institutions privées en faveur d'un programme de développement → **Accords de Bretton Woods, Association internationale pour le développement, CAD (comité d'aide au développement), coopération**

Aide au retour – La crise économique de 1973 a conduit certains pays d'immigration (France, Allemagne) à proposer un « capital », voire une petite somme d'argent en plus d'une formation, pour les immigrés volontaires, au chômage ou dans la clandestinité, pour rentrer définitivement dans leur pays d'origine. Mais, en France, la mise en place de cette mesure s'est souvent révélée délicate. Le fameux « million de centimes » proposé par Lionel Stoléro aux candidats au retour s'est révélé anticonstitutionnel. Depuis ce revers, les gouvernements tentent d'impliquer les entreprises, les associations d'immigrés et les communes pour réinsérer certains immigrés → **immigration, insertion sociale**

Aide aux entreprises – Dans le sens strict, il s'agit de subventions et de bonifications d'intérêt accordées par l'État, mais aussi d'exonération de charges fiscales ou parafiscales. Dans le sens large, on y ajoute les investissements (transport, formation, conseils, informations, foires, expositions, etc.) réalisés par l'État, le département, la région ou la commune pour aider les entreprises à s'installer ou à continuer leurs activités dans des conditions normales, voire optimales → **faux pauvres, faux riches**

Aide bilatérale – Ce n'est pas une aide accordée à un pays par ses deux « voisins latéraux ». Le terme désigne simplement une aide convenue entre 2 pays, un donateur et un bénéficiaire. Consciemment ou inconsciemment l'association de l'adjectif *bilatéral* au mot *aide* rappelle qu'en aidant un pays, on s'aide un peu soi-même en retour : réseau d'amitié et de solidarité dans les instances internationales, fidélité du bénéficiaire du « don » aux marchés du pays donateur (ou prêteur) → **Accords de Bretton Woods,**

aide au développement, Association internationale pour le développement

Aide liée – C'est l'aide qui est accordée sous condition expresse ou tacite de changer de stratégie politique, économique, sociale ou culturelle, dans le sens voulu par le donateur (ou prêteur) → **Accords de Bretton Woods, aide au développement, Association internationale pour le développement**

Aide multilatérale – C'est une aide qui exige le concours de plusieurs donateurs ou prêteurs réunis parfois dans une seule institution → **Accords de Bretton Woods, aide au développement, Association internationale pour le développement**

Aide publique au développement (APD) → **Accords de Bretton Woods, aide au développement, Association internationale pour le développement**

Aide sociale – Aide apportée essentiellement par le département aux personnes en difficulté passagère ou permanente, afin de renforcer la solidarité nationale et la cohésion sociale. Il s'agit, par exemple, de l'aide médicale aux indigents, de l'assistance portée aux personnes âgées, de l'aide aux handicapés, du soutien financier aux familles, du RSA, etc. Chaque année, le montant de l'aide sociale est ventilé dans le Budget social de la nation.

Aide sociale à l'enfance – Elle correspond au coût des dépenses financières, éducatives ou administratives, en faveur des pupilles de la nation, des enfants placés dans des foyers ou institutions spécialisées.

AIM → **Alternative Investment Market**

Airain → **loi d'airain des salaires**

Aire culturelle – Région où la population présente une très forte homogénéité culturelle par l'activité dominante, les institutions, coutumes, traditions, croyances, mythes, etc. Le terme est souvent utilisé pour désigner aussi les régions marquées par de grandes civilisations.

Ajusté → **cours ajusté**

Ajustement – 1. Technique de redressement de la balance commerciale déficitaire par le choix de moyens adéquats selon les contraintes du pays. 2. Procédé du FMI à l'encontre des pays endettés pour les contraindre à rétablir les

grands équilibres économiques et continuer à emprunter, tout en remboursant leurs dettes extérieures selon de nouvelles conditions (→ **profilage de la dette, rééchelonnement de la dette**). 3. Technique de la comptabilité nationale, le terme *ajustement* désigne l'écart qui apparaît forcément entre la capacité de financement résultant des comptes non financiers et l'excédent des flux nets de créances sur les flux nets de dettes. 4. En termes d'équilibre macroéconomique, il s'agit d'une technique de rééquilibrage par les prix (néoclassiques) ou par les quantités (keynésiens). 5. En gestion financière, cela consiste à harmoniser les données (cours, *cash-flow*, dividende) en cas de modifications du capital, afin de garder la possibilité de comparer d'une année sur l'autre les indicateurs financiers. 6. Technique statistique (ajustement linéaire) utilisant la méthode des moindres carrés pour retrouver un sens plus précis à un nuage de points → **surajustement**

Ajustement (politique d'–) – Politique appliquée par les experts du FMI à tout pays en difficulté. Elle est assez bien résumée par la prise de position de J. de Larosière : « Croissance et ajustement se renforcent mutuellement : un pays dont la situation de la balance des paiements est intolérable ne peut maintenir ou rétablir la croissance sans avoir recours à l'ajustement. »

Ajustement de la balance des paiements – Technique consistant à rééquilibrer les comptes extérieurs d'un pays, soit en manipulant les taux de change – quand la position du pays le permet –, soit en procédant à un examen du contenu des importations afin d'appliquer une politique ciblée de réduction de la demande.

Ajustement des cours-pivots – Pour la monnaie unique, l'euro, il s'agit d'une réévaluation ou d'une dévaluation des monnaies, afin d'éviter à l'une d'entre elles (celle dont le cours tend vers le « cours plancher ») de subir toute seule les attaques sur les marchés monétaires.

Ajustement linéaire → **ajustement**

Ajustement positif – Dans les politiques conjoncturelles, certaines mesures sont destinées à introduire une forme de souplesse dans les marchés afin d'éviter toute dépression. Par exemple, décider une baisse de la TVA sur un produit ou secteur d'activité, au moment où la demande commence à se rétracter.

Ajustement structurel – Politique imposée par les créanciers et les organismes internatio-

naux (FMI) aux pays endettés (principalement du tiers-monde ou de l'ex-bloc communiste) de réformer leurs pratiques commerciales et fiscales, c'est-à-dire de revoir leurs législations sur les marchés des biens, des services, des capitaux et du travail, dans le sens d'une libéralisation. De nombreux ajustements structurels ont provoqué soit une « révolte du pain » à cause de la hausse spectaculaire du coût de la vie, soit une misère des classes populaires sans amélioration sensible des indicateurs macroéconomiques → **profilage de la dette, rééchelonnement de la dette**

Akamatsu → **théorie des vols d'œies sauvages**

Akerlof (effet d'–) → **effet Akerlof, quasi-rationalité, sélection adverse**

Aktien → **crédit aktien**

ALADI → **Association latino-américaine de développement et d'intégration**

Alain → **cycle d'Ibn Khaldoun**

Albert → **capitalisme rhénan, théorème d'Albert**

Albertini → **cheminement, *escape clause*, loi de Goodhart, médiateur de production**

Albou → **psychologie économique**

Al Capone → **blanchiment d'argent**

Alchian → **théorie de l'agence, théorie des droits de propriété**

Aléa moral, risque moral ou «hasard moral» – Comportement abusant d'un contrat initial, par manque d'information de l'autre partie signataire, sur le comportement possible du cocontractant, au moment même de l'établissement et de la signature du contrat. Moralement, le fait d'être assuré social n'oblige pas à gaspiller des médicaments, mais dans les faits la Sécurité sociale découvre, à ses dépens, une surconsommation médicale chez certains assurés sociaux ou leurs ayants droit, voire un comportement imprudent qui débouche sur des dépenses de soins médicaux → **assurance**

ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) ou NAFTA (North-American Free Trade Agreement) – Accord conclu le 12 août 1992, applicable dès le 1^{er} janvier 1994, entre le Canada, les États-Unis et le Mexique,

en vue de constituer un espace commercial fort de près de 370 millions de consommateurs potentiels. C'est aussi une réponse des États-Unis à toute tentative de contester son leadership commercial mondial (cf. **Uruguay round**). En principe, le traité est un pas vers la future zone de libre-échange comprenant l'ensemble de l'Amérique latine.

Al Gore → **sommet de la Terre**

Alicaments – Les alicaments sont les nouveaux produits alimentaires contenant un plus sous forme de vitamines ou de produits naturels supposés apporter un bienfait à la santé du consommateur. Ces produits se sont multipliés dans les pays riches ces dernières années (exemples: lait majoré de vitamine D, yaourt au bifidus) → **bio (aliments)**

Aliénation – 1. Transfert d'un bien ou d'un droit d'une personne physique ou morale à une autre personne physique ou morale. 2. Dans le capitalisme, processus de soumission totale du prolétaire à la volonté du propriétaire des moyens de production qui dispose de sa survie économique, de sa liberté individuelle et de sa conscience (Karl Marx, Herbert Marcuse, Louis Althusser) → **lutte des classes**

Alignement – Terme de sciences politiques pour désigner une attitude de conformité d'une nation aux orientations politico-idéologiques d'un bloc de nations (Occident, bloc communiste) → **Non-alignement**

Aliment → **aliments, bio (aliments –), denrée, farine animale (farine carnée), OGM (aliments transgéniques)**

Allais → **prix Nobel, taux d'oubli, théorème du rendement social, paradoxe d'Allais**

Allarde (décret d'–) → **décret d'Allarde**

Allègement fiscal – Pratique de réduction de la contribution fiscale sur les revenus financiers et monétaires. Cela consiste à réduire la base d'imposition, le taux d'imposition ou le montant à payer, voire à exclure une part du revenu de l'assiette d'imposition (**abattement fiscal**), ou à instaurer une franchise fiscale pour des revenus soumis à un prélèvement libératoire (encaissement d'un revenu net d'impôt, ce qui dispense d'une déclaration fiscale) → **schéma de baisse des impôts**

Allègre → **politique économique**

Aller et retour – Pratique boursière qui consiste à acheter pour vendre rapidement ou inversement à vendre pour racheter à des fins spéculatives. Pratique légale qu'il ne faut pas confondre avec l'agiotage.

Alliance – Acte d'unification de moyens (matériels, humains, financiers, technologiques) souscrit par deux ou plusieurs entreprises, pour contrer un adversaire commun (concurrent), conquérir une plus forte part de marché, concevoir un nouveau produit, atteindre la taille critique permettant des économies d'échelle, etc. (cf. alliance **BNP-Paribas** ou **Peugeot-Nissan**). L'alliance peut être d'ordre politique pour s'opposer à la politique d'un gouvernement ou faire appliquer une politique économique ou sociale → **appartenances (groupe d' –)**

Alliance atlantique → **OTAN**

Alliance stratégique – Acte d'unification de moyens (matériels, humains, financiers, technologiques) souscrit par deux ou plusieurs entreprises, pour réaliser une recherche en vue de proposer au marché un produit nouveau ou amélioré. Ce type d'alliance s'explique toujours par l'énormité du coût pour une seule entreprise ou par l'importance du risque à prendre en lançant seule un nouveau concept.

Alliés du Trésor – Organismes agissant sur l'économie nationale à la place du Trésor public en distribuant de l'aide, des crédits ou en finançant des actions de soutien à l'activité économique. Sont considérés comme alliés du Trésor, la Banque de France, la Caisse de dépôts et consignations, la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales, le Crédit foncier, le Crédit national, le Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises, la Banque française du commerce extérieur, l'Institution de développement industriel, la Caisse nationale de crédit agricole, etc.

Allocataire – Personne ayant droit à une allocation sociale ou familiale.

Allocation d'actifs (Asset allocation) – Méthode quantitative de gestion du patrimoine procédant à une répartition des actions entre plusieurs rubriques, en vue de se prémunir contre les risques que représente le choix d'un seul portefeuille.

Allocation de base – Indemnisation accordée aux chômeurs ayant cotisé → **indemnisation de chômage**

Allocation de ressource – Processus de répartition des facteurs de production entre les différents secteurs, activités ou régions, soit selon le libre jeu de l'offre et de la demande, soit sous l'impulsion de l'État (économie concertée) ou sous sa contrainte (économie planifiée).

Allocation de solidarité – Aide donnée aux chômeurs ayant épuisé leurs droits (fin de droits) ou n'ayant pas cotisé → **allocations sociales, indemnisation de chômage**

Allocation différentielle → **RMI**

Allocations (théorie des jeux) – Ensemble des possibilités de répartition des résultats entre l'ensemble des joueurs.

Allocations de chômage – Synonyme d'indemnité de chômage → **indemnisation de chômage**

Allocations familiales – Prestations sociales versées régulièrement aux familles ayant au moins deux enfants à charge jusqu'à l'âge de 17 ans ou de 20 ans en cas de non-interruption des études → **prestations familiales**

Allocations sociales – Prestations en espèces versées par un organisme à un administré: allocations familiales, allocation de parent isolé, allocation de ressource veuvage, allocation d'insertion, allocations de logement, allocations aux adultes handicapés, allocations de chômage, etc. → **prestations familiales, prestations sociales, revenu de transfert**

Allogène – Par opposition à autochtone, indigène ou aborigène, se dit d'un groupe humain non originaire d'une région ou récemment installé dans une localité par rapport au(x) premier(s) groupe(s) qui l'occupe(nt) → **immigration, immigré**

All Ordinaires – Indice de la Bourse de Sydney (Australie).

Allotissement (Allotment) – 1. Terme désignant l'attribution d'une part de contribution, à un participant à l'émission d'eurocrédit, par un syndicat bancaire international. 2. Information des porteurs d'actions de sociétés cotées en Bourse sur leurs droits, au moment d'un changement intervenu dans la composition du capital (lettre d'allotissement ou *Allotment letter*).

Allowance – Terme anglais signifiant aide, allocation, subvention, notamment pour encou-

rager le renouvellement des équipements par la réduction de la durée d'amortissement.

All Share Index – Indice de la Bourse d'Amsterdam (Pays-Bas).

ALM (Asset and liability management)
→ **Gestion actif-passif**

Aloi – Titre indiquant la proportion du métal précieux dans le poids total d'une pièce de monnaie.

Alpha – C'est un indicateur statistique pour mesurer la performance d'un titre boursier. D'une part, il s'appuie sur un calcul de corrélation entre l'évolution du rendement d'un titre boursier et l'évolution du marché dans son ensemble (indicateur bêta) et d'autre part, sur le MEDAF, c'est-à-dire le modèle d'évaluation des actifs financiers.

Alphabétisation (taux d'–) – Rapport entre la population adulte sachant lire et écrire et la population adulte totale. Les analphabètes sont les adultes qui ne savent ni lire ni écrire; tandis que les illettrés sont des adultes qui, tout en sachant lire, sont incapables de comprendre le sens d'un texte simple, de remplir des documents administratifs courants, comme un imprimé à La Poste, par exemple.

Altermondialistes – Ce sont tous les courants de l'antimondialisation qui prétendent avoir un projet plus humain et plus démocratique pour faire avancer la mondialisation → **anti-mondialisation, mondialisation**

Alternative Investment Market (AIM) – Marché financier anglais où les forts rendements sont à la mesure des risques pris par les investisseurs à la recherche d'un marché facile d'accès.

Alternext – Au sein du NYSE Euronext Paris, Alternext regroupe des petites et moyennes entreprises (valeurs de petite capitalisation) qui opèrent dans tous les secteurs sur la zone euro. Outre le fait de permettre la cotation des titres de ces PME, son rôle essentiel est de leur procurer les financements nécessaires pour leur développement.

Altruisme – Doctrine opposée à l'utilitarisme, qui place l'intérêt général au rang de mobile de l'action individuelle.

Althusser → **aliénation**

AME → **Accord monétaire européen**

Amélioration des termes de l'échange – 1. Dans le sens courant, c'est lorsqu'un pays constate que les cours mondiaux des marchandises qu'il exporte augmentent, par exemple, alors que les cours mondiaux des marchandises qu'il importe baissent, stagnent ou augmentent moins vite. 2. Chez les classiques et chez Karl Marx, le raisonnement se faisait en temps de travail incorporé dans les marchandises échangées. Améliorer les termes de l'échange, c'est gagner (économiser) des heures de travail en échangeant les marchandises → **termes de l'échange**

Aménagement du temps de travail – Gestion de la ressource humaine, parfois avec consultation préalable du personnel, qui consiste à répartir les heures de travail dans la journée, la semaine, le mois ou l'année, selon les impératifs du marché (ou des usagers) pour lequel (lesquels) l'entreprise ou l'administration travaille → **flexibilité**

Aménagement du territoire – Programme de développement initié par les pouvoirs publics en vue d'une meilleure répartition géographique des moyens de la croissance économique: capitaux financiers, population active, technologie, moyens de communication, institutions, administrations. En France, son application relève de la DATAR (délégation à l'Aménagement du territoire et à l'Action régionale, créée en 1963).

Aménagement urbain – En France, il s'agit du SDAU (Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme) et du POS (Plan d'occupation des sols). Les deux constituent l'aiguillon de toute initiative de modification d'agglomération en prévoyant ce qui est destructible, constructible, reconvertissement ou à préserver, toujours avec le souci d'équilibre des zones (habitation, industrie et agriculture).

Amende de police – Somme d'argent collectée auprès des contrevenants en matière de circulation routière. Elle doit normalement servir à l'amélioration des infrastructures routières ou au renforcement des moyens de transport dans une commune.

Amendement (droit d'–) – Lors des discussions sur le budget, les parlementaires disposent d'un droit (limité) de proposer des dispositions autres que celles du projet gouvernemental. La limite de cette prérogative est

de ne pas provoquer un déséquilibre dans le budget.

Amendement foncier – Investissement dans une zone rurale ou agricole, destiné à améliorer la qualité d'un terrain agricole ou d'accroître son rendement.

American Depositary Receipt (ADR) → **certificat de dépôt américain**

American Federation of Labor → **AFL-CIO**

American selling price – Technique protectionniste appliquée par les États-Unis jusqu'en 1980 pour fixer les droits de douane d'un produit importé par rapport au prix de vente sur le territoire américain → **Uruguay round**.

American Stock Exchange (AMEX) – Seconde Bourse américaine par son volume (dite « Little Board »), après le New York Stock Exchange (appelée « Big Board »), elle se particularise par l'inscription de firmes de petite et moyenne taille et la proportion d'entreprises étrangères, d'options et de *futures* sur actions.

Amétallique – Système monétaire où aucune des monnaies en circulation n'est convertible en pièces métalliques. Celles-ci circulent en même temps que les billets et la monnaie scripturale, sans avoir une valeur intrinsèque (prix du métal), correspondant à la valeur faciale (valeur inscrite sur la pièce). Depuis la non-convertibilité du dollar et l'apparition des DTS (Droits de tirages spéciaux), on peut dire que le système monétaire international est amétallique → **convertibilité**

AMEX → **American Stock Exchange**

AMEX composite – Indice boursier de l'AMEX.

AMF → **accords multifibres**

AMF → **Autorité des marchés financiers**

AMG → **Agence multilatérale de garantie**

AMI → **accord multilatéral sur les investissements**

AMI → **agent des marchés interbancaires**

Amin → **capitalisme périphérique, déconnexion, développement inégal, propriétaires fonciers, tiers-mondisme**

AMM → **Adhérent mainteneur de marché**

Amodiation – Location d'un bien agricole ou d'une mine, contre paiement d'un loyer.

Amont – 1. Quand une entreprise utilise un nombre limité de produits mais fabrique une grande diversité de produits destinés aux autres entreprises, on dit alors qu'elle se situe en amont. 2. En économie du développement, on parle des industries de base comme étant des industries industrialisantes ou des « industries en amont », c'est-à-dire qu'elles entraînent les autres secteurs industriels vers le développement (théorie de Destanne de Bernis) (→ **loi de Verdoorn-Kaldor**). 3. L'expression « répercussion vers l'amont » d'une charge ou d'une modification d'un calcul fiscal veut dire que le surplus de coût sera supporté par le vendeur et non par l'acheteur → **translation**

Amorçage (seed money) – Budget consacré aux dépenses de recherche et de développement d'un nouveau concept.

Amortissement – 1. Dans la perspective où tout bien immobilisé dans une entreprise perdra de sa valeur au fil des années par l'usure (équipement) ou par un vieillissement technologique (machine), l'amortissement constitue une technique comptable d'évaluation de cette dépréciation annuelle afin de l'imputer au coût de production (→ **comptabilité d'inflation, minimum adverse, M14**). 2. Le terme s'emploie aussi pour désigner le remboursement d'un emprunt bancaire, d'un emprunt obligataire, de la dette publique ou de la dette extérieure → **service de la dette**

Amortissement accéléré – Dans certains cas (matériel sujet à l'obsolescence rapide, par exemple), le fisc autorise la majoration du taux d'amortissement de base, afin de permettre à une entreprise d'amortir une forte part dès la première année d'exploitation du bien immobilisé. Cela lui permettra de se rééquiper en temps voulu pour rester performante.

Amortissement anticipé optionnel – Possibilité de remboursement anticipé prévue dans un contrat d'emprunt, mais le débiteur doit accepter de payer une pénalité.

Amortissement cumulé – Généralement, pour déterminer le prix de cession d'un bien immobilisé, l'entreprise procède au calcul des amortissements cumulés depuis sa date d'acquisition. Pour éviter de perdre de l'argent, le

prix de cession devra être au moins égal à la différence du prix d'acquisition et du montant des amortissements cumulés.

Amortissement dégressif – Calcul de l'usure ou de l'obsolescence d'un actif immobilisé en prenant comme base annuelle, non pas le prix d'acquisition, mais le net après amortissements des années passées.

Amortissement dérogatoire – Faculté accordée par le fisc à certaines entreprises, selon leur statut ou leur situation, pour majorer le montant des amortissements normaux → **amortissement accéléré**

Amortissement différé – Dans tout emprunt, la mensualité ou l'annuité comprend le principal (capital) et les intérêts. L'amortissement différé est une convention d'interruption de remboursement du principal.

Amortissement du capital – Convention ou réglementation prévoyant le remboursement du capital, par fractions constantes, par mensualités ou annuités (progressives ou dégressives) → **action amortie, action de jouissance, annuité, amortissement *in fine***

Amortissement *in fine* – Convention entre un prêteur et son client pour rembourser en une seule fois, à l'échéance, le capital emprunté. Cela convient aux États et aux collectivités territoriales qui n'auront pour charges financières annuelles que le paiement des intérêts.

Amortissement linéaire – Mode de calcul de l'usure ou de l'obsolescence d'un actif immobilisé, en prenant comme base le prix d'acquisition auquel on applique le même taux, de la première jusqu'à la dernière année d'amortissement.

Amortissement réel – Technique comptable consistant à déduire chaque année du prix d'acquisition d'une immobilisation, par exemple un moyen de transport, la différence de prix du marché en fin et en début d'exercice comptable. Ainsi, la valeur nette de l'immobilisation correspondra réellement au prix du marché, sans aucune plus-value (réserves occultes) ni moins-value (dépréciations occultes du capital investi) pour l'entreprise. Cette forme d'amortissement est rarement utilisée, bien que dans pratiquement tous les domaines il existe des cotes plus ou moins officielles des produits industriels d'occasion (argus automobile).

Amortissements variables – Les annuités de remboursement sont progressives ou dégressives. Certains ménages qui empruntent pour financer un logement peuvent choisir l'une ou l'autre des formules. La première lorsqu'ils espèrent que l'inflation et la hausse de leurs revenus compenseront la progressivité des annuités de remboursement. La seconde quand ils cherchent à rembourser le maximum dans les premières années.

AMPRA → **Association pour les mutations professionnelles en agriculture**

Amsterdam → **traité d'Amsterdam, All Share Index**

Analphabète – « Personne incapable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté » UNESCO. Terme à ne pas confondre avec « illettré » → **alphabétisation, illettré**

Analyse chartiste – Dans le domaine boursier, le chartisme est une technique d'observation de l'évolution du marché financier afin de découvrir, à travers les cycles, les moments de ventes et les moments d'achats d'actions. La technique d'analyse chartiste est contestée aujourd'hui par les tenants de la finance moderne. À ne pas confondre avec le chartisme, mouvement ouvrier anglais du XIX^e siècle.

Analyse coûts-avantages (ACA) – Technique de finances publiques permettant d'établir des comparaisons aux avantages chiffrables d'une action publique, les coûts de cette action, y compris le coût d'éléments difficilement chiffrables (par exemple: la valeur fictive ou la valeur de référence [*shadow prices*] que représente la destruction d'une allée d'arbres pour élargir une route) → **choix budgétaires de projets**

Analyse de crédit – Ensemble de procédures établies par un organisme de crédit en vue de traiter un dossier de demande de crédit par une institution, une entreprise ou un particulier.

Analyse de ratios – Technique d'analyse comptable utilisée par des professionnels (banques, organismes financiers, bureaux d'expertise) pour déterminer la structure et l'équilibre financiers d'une entreprise en vue de lui prêter des fonds, d'acheter ses actions ou de l'acheter entièrement.

Analyse des données – Technique statistique utilisée dans plusieurs domaines, notamment l'économie, pour dégager une corrélation possible entre une multitude de données, afin de prédire des regroupements de comportements. Exemple: les facteurs ayant joué un rôle dans la chute du taux de mortalité infantile en France.

Analyse des écarts – Technique utilisée tant en comptabilité analytique des entreprises qu'en finances publiques. Elle permet de comprendre les raisons à l'origine d'une différence entre le coût de production réel et le coût prévisionnel d'un bien ou service (comptabilité analytique) ou d'une différence entre les prévisions de rentrées fiscales ou de dépenses publiques et les recettes enregistrées ou les dépenses réellement effectuées (finances publiques).

Analyse de sensibilité – Dans les projets d'investissement, les analystes financiers procèdent souvent à des simulations de situation en changeant, l'une après l'autre, les données jusqu'à déterminer celle(s) qui a (ont) un impact certain sur le niveau de rentabilité interne du projet.

Analyse d'impact (ou méthode des effets) – Technique d'évaluation des retombées économiques directes et indirectes de toute activité culturelle, comme l'ouverture d'un musée ou d'une salle de cinéma dans un quartier.

Analyse du point mort – Chaque entreprise disposant d'une comptabilité analytique procède à une analyse de ses charges fixes, charges semi-variables, charges variables et de ses chiffres d'affaires par produit ou ligne de produit afin d'établir le seuil de vente à partir duquel elle commencera à réaliser un bénéfice. Le point mort s'appelle aussi le seuil de rentabilité, le point d'équilibre entre les charges et les recettes.

Analyse dynamique, analyse statique – On qualifie d'analyse dynamique toute étude prenant en compte la variable temps dans l'observation d'un phénomène. Tandis que l'analyse statique fait abstraction du temps.

Analyse économique – C'est l'application d'un ensemble de techniques permettant de retrouver les causes, les caractéristiques, les conséquences d'un phénomène, d'une tendance, d'un fait, d'une situation, etc., observés au niveau d'une économie locale, régionale, nationale ou internationale, voire d'un secteur ou d'une branche d'activité.

Analyse financière – Technique de recouplement d'informations diverses sur une entreprise (bilan, secteur d'activité, perspective) afin d'établir une évaluation financière de sa situation et d'avoir une idée de son évolution future → **analyse fondamentale, analyse chartiste**

Analyse financière des collectivités locales – Technique d'étude rétrospective des comptes d'une collectivité locale afin d'aider les élus à prendre des décisions conformes aux moyens dont elle dispose. Cette étude se fait par référence à un «Guide des ratios» établi par le ministère de tutelle, qui concerne plusieurs domaines de la vie d'une collectivité territoriale: service rendu aux administrés, fiscalité et capacité d'épargne, effort d'investissement et son financement, prévision budgétaire et gestion des fonds, produits de contributions directes sur recettes réelles totales de l'exercice.

Analyse fonctionnaliste – Étude sociologique sur la mobilité sociale, qui préconise la recherche des mécanismes qui maintiennent en inertie tout un groupe et des mécanismes qui poussent certains éléments du groupe à changer de place dans la hiérarchie sociale, en subissant un contrôle durable et une sélection selon des règles (Pitirim Sorokin).

Analyse fonctionnelle – Étude de l'incidence, sur la trésorerie d'une entreprise, de chacune de ses dépenses par fonction.

Analyse fondamentale – Étude permettant d'avoir une idée sur la perspective probable d'un établissement émetteur d'actions, en prenant en considération tant son bilan que ses possibilités d'évolution au sein de son secteur d'activité et au niveau macroéconomique. Les investisseurs à long terme et les bailleurs de fonds (banques) sont les destinataires de ce type d'étude qui leur sert à évaluer les risques financiers de leurs engagements.

Analyse longitudinale ou analyse par cohorte – Technique démographique d'analyse d'un comportement (mariage, fécondité, divorce) sur une période et pour un groupe de personnes.

Analyse monétaire – Branche de la pensée économique qui s'est développée en réaction à l'école mercantiliste. Elle procède à une dichotomie entre les flux réels et les flux monétaires, et reconnaît la «neutralité de la monnaie» (ce que contestent certains économistes) et

ses implications dans la politique économique d'une nation.

Analyse régionale → **régionale (analyse -)**

Analyse statique → **analyse dynamique**

Analyse stratégique – Terme utilisé par la sociologie des organisations pour évaluer l'autonomie relative de pouvoir dont dispose, ou cherche à disposer, chaque individu au sein d'une organisation (Michel Crozier)
→ **bureaucratie**

Analyse technique – En matière d'analyse financière d'entreprise, cette technique ressemble pratiquement à l'analyse chartiste, c'est-à-dire qu'elle permet de prévoir l'évolution des titres, des taux d'intérêt et des valeurs boursières à partir des études graphiques des volumes d'échanges, des fluctuations de cours des matières, des devises et des valeurs boursières → **vagues d'Elliott**.

Analyse transversale – Par opposition à l'analyse longitudinale qui s'étend sur une période, l'analyse transversale est une technique démographique d'analyse d'un comportement à un moment précis. Exemples: la natalité en 2011, le taux de divorce en 2012. Il s'agit bien de la natalité et du divorce survenus chez des couples de différentes générations.

Analyste financier – Dans le secteur bancaire, il s'agit d'un spécialiste des cours boursiers dont le rôle est de conseiller, après études, l'acquisition ou la cession de valeurs boursières au moment opportun.

Anarchie → **anarchisme**

Anarchisme – Système de pensée fondé sur la négation de toute vérité morale, de toute valeur et de toute hiérarchie des valeurs comme ordre absolu auquel l'individu, la famille ou la communauté, doit naturellement se soumettre (synonyme de nihilisme ou de libertaire). L'anarchisme prône la constitution d'associations d'individus (mutuelles, coopératives, syndicats) fondées sur des contrats temporaires, révocables afin que l'individu préserve le maximum de sa souveraineté. L'État centralisé sera remplacé par une fédération d'associations. L'idéologie anarchiste est fondée sur cinq principes: l'individu ne doit obéir ni à Dieu ni à un maître; il est libre de s'associer avec d'autres pour son travail; son organisation fonctionne de manière fédérée; l'argent devra être vidé de son pouvoir domina-

teur; et la morale libertaire permettra à chacun de ne respecter qu'un minimum de contraintes sociales dans tous les domaines → **bakounistes**

Anarchistes – Partisans de l'instauration d'un système anarchiste. «Ni Dieu, ni Maître», tel était le choix du titre du journal de Louis Auguste Blanqui. Pour Pierre-Joseph Proudhon, il faut «remplacer l'État par l'atelier», c'est-à-dire plus de patrons, ni de propriétaires, ni de gouverneurs («La propriété, c'est du vol». «Le gouvernement de l'homme par l'homme, c'est la servitude». «Quiconque met la main sur moi pour me gouverner est un usurpateur et un tyran. Je le déclare mon ennemi») → **bakounistes**

Anarcho-capitalisme – Mouvement très minoritaire dans les pays capitalistes prônant un capitalisme sans État (à ne pas confondre avec la doctrine libérale qui défend l'idée d'État minimum). Sans État et avec un maximum d'efficacité économique, les individus retrouveront néanmoins sur les marchés tous les biens et services, y compris la protection sociale et l'enseignement.

Anarcho-syndicalisme – Mouvement né au XIX^e siècle portant les idées de Pierre-Joseph Proudhon au rang d'instruments de lutte contre les patrons et les propriétaires de moyens de production. Ce mouvement est reconnu comme ayant marqué les premiers pas de la CGT, après avoir contribué à la mise en place d'associations d'entraide ouvrière et de bourses du travail.

Anatocisme – Augmentation d'une dette par les intérêts échus non payés, ce qui fera augmenter pour la prochaine échéance la mensualité ou l'annuité, et donc aussi le montant des intérêts à payer. Plus le créancier tardera à payer, plus il fera face à un effet boule de neige dans le sens courant du terme → **arrérages, moratoire unilatéral, répudiation (d'une dette)**

Ancien Régime – 1. Dans le domaine économique, cette expression, forgée par l'historien français Ernest Labrousse, caractérise la situation économique française d'avant les révolutions industrielles, commerciales et bancaires. La France était une nation avec une agriculture prépondérante, une faiblesse des moyens de communication qui enclavait les régions, et une absence d'industrie tournée vers un marché national. 2. En démographie, l'Ancien Régime désigne l'évolution de la population jusqu'au début du XVIII^e siècle, qui s'oppose, par sa sta-

gnation et son irrégularité, à l'évolution démographique rapide depuis le XVIII^e siècle.

Anderson → **paradoxe d'Anderson**

Andin → **Pacte andin**

Andreani → **vieillesse démographique**

Andrews → **modèle LCAG de Havard**

ANF → **agent non financier**

Angelier → **théorie du chaos**

Anges de la finance → *business angels*

ANMER → **Association nationale de migration et d'établissement rural**

Annonce → **effet d'annonce**

Annonces légales – Publication d'actes ou d'opérations dont la publicité est imposée par la réglementation en vigueur.

Annualité → **principe d'annualité budgétaire, règle budgétaire**

Annuité – 1. En comptabilité générale, on utilise le terme *annuité d'amortissement*, qui signifie le montant de l'amortissement annuel d'un actif immobilisé. 2. Dans le langage des financiers, l'annuité représente la part du remboursement annuel d'un emprunt ainsi que les intérêts courus à payer pour la même année. Il existe des annuités constantes et des annuités variables. Mais aujourd'hui la tendance est d'utiliser le terme *service de la dette* à la place d'annuité → **amortissements variables**

Annuité constante → **annuité**

Annuité perpétuelle – Nombre illimité de versements annuels d'une somme d'argent.

Annuité variable → **annuité, amortissements variables**

Anomie – Terme sociologique. À l'origine, il servait à désigner une situation d'absence ou d'insuffisance de tout ce qui permet aux individus de vouloir continuer à vivre ensemble: normes, règles, lois (Émile Durkheim). Aujourd'hui, le terme s'emploie plus fréquemment pour désigner un état de fait: les individus s'écartent des règles de la société parce qu'elles ne leur permettent pas de s'émanciper à l'instar des

classes supérieures ou moyennes pour lesquelles ces règles conviennent parfaitement, tant que le nombre de candidats à un poste de travail à contenu statutaire valorisant correspondra à celui des postes disponibles dans le pays (Merton).

ANSEA – Association des nations de l'Asie du Sud-Est → **ASEAN**

Ansoff → **décision stratégique, management stratégique**

Antagonismes (théorie des -) → **théories des antagonismes**

Anthropologie économique – Spécialité de l'anthropologie – étude de l'homme dans sa diversité – qui étudie et compare les rationalités développées par les groupes humains, selon leurs circonstances ou l'organisation économique. Ce qui permet de comprendre les comportements réels par opposition aux comportements supposés de la théorie économique pure.

Anthropologie sociale et culturelle – Spécialité de l'anthropologie – étude de l'homme dans sa diversité – qui étudie les groupes humains selon leurs croyances, coutumes, usages, mœurs, mythes, division du travail, formes de solidarité, formes de sociabilité, etc.

Anticipation – Dans le sens courant, l'anticipation est une prévision, mais chez les économistes, elle diffère fondamentalement. La prévision est passive tandis que l'anticipation est active. Anticiper, c'est agir comme si l'on connaît les réactions des autres agents économiques. Par exemple, les ménages anticipent sur le comportement des producteurs et de l'État (fisc) dans leur manière de répartir leur revenu entre consommation et épargne. Alain Barrère a utilisé la métaphore du match de football pour distinguer anticipation et prévision. Les spectateurs ont prévu (parié) le succès ou l'échec de telle équipe selon leur source d'information, l'expérience et les exploits connus des deux équipes. Les spectateurs font donc des prévisions par leurs attitudes passives. Tandis que le comportement des joueurs est complètement différent, chacun d'eux tentera d'anticiper les réactions de l'adversaire, adapte son rythme selon la trajectoire du ballon, bref il prévoit des actions tout en agissant pour que ses desseins se réalisent. En revanche, le parieur n'a pas cette possibilité d'agir → **prévision, prospective**

Anticipation adaptative – C'est une correction fréquente de prévisions individuelles d'après les évolutions récentes, c'est aussi le processus d'apprentissage par l'erreur.

Anticipation asymptotiquement rationnelle → **anticipation convergente**

Anticipation autoréalisatrice – C'est la réalisation de projets liée à une croyance par l'amplification de cette croyance que représente la rumeur ou la spéculation. Si l'on croit que la paix revenue dans un pays dévasté par une guerre crée un miracle économique, les agents économiques agissent dans le sens de la réalisation de ce miracle, la reconstruction rapide ou le décollage spectaculaire d'un pays, avec une nouvelle infrastructure et une nouvelle mentalité collective → **effet Gershenkron, loi de Friedman, prévisions autoréalisatrices**

Anticipation convergente – Si tous les agents économiques étaient instruits sur les mécanismes économiques qui les concernent et si tous recevaient la même information sur le fonctionnement de ces mécanismes, aucun n'anticiperait (sur le futur) les erreurs de prévision qu'il a déjà commises. Mais puisque ce n'est le cas d'aucune nation, alors l'éducation des agents économiques se limite plutôt à une analyse approximative. Cette conception des anticipations s'appelle aussi anticipations asymptotiquement rationnelles (J. Stein) → **prévision, prospective**

Anticipation extrapolative – L'agent projette dans le futur les tendances du passé et se détermine en fonction de cette mémoire → **prévision, prospective**

Anticipation rationnelle – Comportement fondé sur l'hypothèse selon laquelle l'individu conçoit ses anticipations comme s'il connaissait réellement le cheminement qui aboutit au résultat déjà atteint. Son rôle est d'influencer la politique monétaire d'un pays: « si un nombre minimum de conditions sont réunies pour la gestion de la monnaie, les agents seront rationnels et donc vont incorporer la théorie de l'équilibre » (John Muth). Cette piste de recherche théorique a été entreouverte dès les années 1930 (Gunnar Myrdal, *Équilibre monétaire*, 1932), suite aux incertitudes d'évolution du système capitaliste. La thèse est reprise depuis les années 1970, sous le nom très général de théorie de l'information. Elle montre l'orientation de la science économique à partir des années 1990, car le comité du prix Nobel a

encouragé cette orientation en récompensant trois économistes – Robert Lucas (1995), William Vickrey et James Mirrlees (1996) – qui ont travaillé respectivement sur la théorie des anticipations et la théorie des incitations → **prévision, prospective**

Anticipation régressive – L'agent corrige ses anticipations d'après l'expérience du passé qui influence l'idée même qu'il se fait de l'avenir → **prévision, prospective**

Anticyclique – Mesure, pratique, politique conçues pour se préserver du retour d'un cycle (passage à la phase B) ou atténuer les effets du passage du cycle → **politique anticyclique**

Antidumping (droits -) – Le dumping est une des formes de la concurrence déloyale. Il consiste à vendre à des prix inférieurs aux coûts de production. Le dumping étant interdit, l'OMC permet aux pays victimes d'imposer des droits qui ramènent les prix d'importation au niveau normal, sans être accusés de protectionnistes → **Uruguay round**

Antiétatisme – Terme synonyme d'ultralibéralisme. Ne pas confondre opposition à un gouvernement interventionniste – une tradition, une revendication ou un droit reconnu – et une opposition à l'existence de l'État lui-même en tant qu'autorité supérieure à laquelle chacun doit se soumettre → **anarchisme, anarchistes, anarcho-capitalisme**

Antimondialisation – Réactions de plusieurs personnalités, organisations, mouvements populaires ou élitistes contre la vision américaine du monde déguisée en libéralisme quand il s'avère avantageux d'abord pour l'économie américaine et ses multinationales. Refusant d'être présentés à l'opinion publique comme obstacle au « progrès économique mondial » par leurs adversaires, les antimondialistes ont décidé, depuis 2002, de s'appeler « altermondialistes » et n'ont cessé de proposer aux peuples et dirigeants leur propre vision de la mondialisation fondée sur la solidarité entre les peuples, la justice à l'échelle planétaire, la protection de la diversité des patrimoines, la sécurité des nations et la préservation des cultures et identités → **accord multilatéral sur les investissements (AMI), altermondialistes, Doha round, exception culturelle française, Forum social mondial, mondialisation, régionalisme coopératif, sommet de Davos, syndrome de Seattle, OMC, Uruguay round.**

Antinomie – Contradiction formelle ou implicite qu'on peut observer ou découvrir entre les lois, les principes, les mécanismes et les systèmes économiques. On parle d'antinomie à court ou long terme, c'est-à-dire de contradictions qui apparaîtront prochainement ou pour les générations futures à propos d'actions politiques menées par deux ministères. Exemples: la politique industrielle (automobile, nucléaire) et la politique de santé (défense du droit aux soins et recherche d'économies dans les dépenses).

Antisélection – Se dit d'un marché où aucun critère de garantie n'est imposé aux vendeurs, qui rendrait l'information symétrique chez tous les participants à l'échange. En principe, l'antisélection entretient une asymétrie d'information (l'acheteur ignore le bon et le mauvais produit ou service proposé) qui exclura les bons produits ou services du marché. On prend souvent l'exemple du marché d'occasion, plus particulièrement le marché automobile où les professionnels ont fini par s'organiser en marché à produits garantis → **aléa moral**

Antisémitisme – Arabes, Éthiopiens, Assyriens, Hébreux, Nabatéens... sont des peuples sémites. Cependant, le terme *antisémitisme* a glissé vers le sens d'intolérance à l'égard des seuls Juifs. L'intellectuel le plus connu parmi les antisémites français, Édouard Drumont, va jusqu'à trouver chez les Sémites, les bons et les mauvais: «l'Arabe est droit, le Juif est oblique» (*La France juive*, 1885). Dans ce sens, l'antisémitisme se nourrit de plusieurs sources: les chrétiens accusent les Juifs de déicide (mort de Jésus) contrairement aux musulmans qui les accusent plutôt d'avoir altéré les Écritures saintes (suppressions, ajouts, modifications dans les paroles de Dieu et des prophètes); les communistes les traitent «d'adorateurs du veau d'or» (expression biblique utilisée par Karl Marx lui-même contre les Juifs qui, à leur tour, l'ont accusé de ne pas avoir assumé sa judaïcité); les xénophobes occidentaux les accusent de comploter contre la nation (cf. *Les Protocoles des Sages de Sion*, ouvrage interdit, qui circule toujours sur la Toile); les envieux sont persuadés que les Juifs de leur pays ont accaparé tous les postes, professions ou fonctions (politique, médias, finance) qui donnent pouvoir, célébrité, richesse ou les trois à la fois, comme si tous leurs compatriotes juifs faisaient partie des élites nationales → **affaire Dreyfus, préjugé, racisme, stigmatisation, victimisation, xénophobie**

Antitrust (législation -) – Lois édictées aux États-Unis à la fin du XIX^e siècle et au début du

XX^e siècle (*Interstate Commerce Act, Sherman Act, loi Hepburn, Clayton Act*) qui interdisent les coalitions d'industries, appelées *trust* ou *holding*, dont le but est de favoriser l'instauration d'un monopole commercial. L'application de ces lois dépendait des circonstances nationales ou internationales, ce qui explique le scepticisme quant à leur efficacité, entre 1887 (*Interstate Commerce Act*) et 1914 (*Clayton Act*). Aujourd'hui, tous les États du monde souhaitent que leurs entreprises s'unissent par secteur pour former «un grand champion» qui ira défier le «grand champion» d'un autre pays ou continent → **cartel, trust**

AO (adhérent ordinaire) → adhérent

À parité (at the money) – Expression synonyme de «à la monnaie», «au pair» → **option au pair, pair, parité**

APC – Assemblée populaire communale. Terme utilisé en Algérie pour désigner les autorités politiques communales, c'est-à-dire l'ensemble des élus d'une commune. On utilise aussi le terme *APW* qui signifie Assemblée populaire de la *wilaya* (département pour les élus siégeant avec le préfet, qu'on appelle le *Wali*) au niveau départemental → **APW**

APE (activité principale exercée) – L'INSEE adopte ce code APE pour rattacher chaque entreprise à une branche d'activité, par l'activité principale qu'elle exerce. Pour l'administration fiscale, ce code sert notamment à identifier l'activité économique et à appliquer des barèmes de taxation, par exemple. Dans les déclarations de TVA à faire par les entreprises, apparaissent toujours le code APE et le SIRET.

APEC (Asia Pacific Economic Cooperation) – ou Forum du Pacifique – l'APEC, créée en 1989 pour accueillir tous les pays du Pacifique, regroupe aujourd'hui pas moins de 19 nations: États-Unis, Japon, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Indonésie, Thaïlande, Malaisie, Philippines, Singapour, Brunei, Corée du Sud, Mexique, Chili, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Chine, Russie, Chine Taipei, Hong-Kong. Son ambition est de devenir une véritable zone de libre-échange dès 2010 et d'accueillir les autres pays donnant sur le Pacifique mais non encore membres du Forum (pays d'Amérique du Sud, Russie). Malheureusement la crise que connaît le monde depuis 2008 a perturbé les processus de réalisation de projets.

Apparatchik – Terme russe désignant un bureaucrate, membre d'un appareil de commandement

(parti unique) ou d'une organisation de masse (syndicat, association).

Apparence du capital – Dans la théorie marxiste de la reproduction du capital, l'apparence du capital est la somme (A) que le capitaliste dépense sur les marchés (travail, capitaux, matières premières) pour acheter les marchandises (M) nécessaires à la production des biens ou services destinés à la vente pour une somme (M') qui comprend la totalité de l'argent avancé ou l'apparence du capital (A) et un surplus d'argent appelé plus-value → **essence du capital**

Apparetements (système des -) – Mode de coalition politique mis en place sous la IV^e République lors des élections législatives (1951). Ce mode consiste à établir des alliances et à conclure des accords pour le partage proportionnel des sièges obtenus. Toutes les formations politiques ne pouvaient réaliser ce type d'accord, plutôt favorable aux partis centristes.

Appartenance (groupe d'-) → groupe d'appartenance/groupe de référence

Appel de dépôt de garantie → appel de marge

Appel de fonds – Lorsqu'une société se constitue, les actionnaires souscrivent au capital, c'est-à-dire qu'ils s'engagent à prendre une quantité d'actions au prix d'émission, en avançant une partie des fonds ou rien du tout. L'appel de fonds est donc une demande adressée aux souscripteurs de se libérer de leur engagement en apportant une fraction ou la totalité des fonds restants → **société anonyme, société en commandite par actions**

Appel de marge – Demande quotidienne adressée par la chambre de compensation aux opérateurs du marché à terme qui réalisent une moins-value à cause de l'évolution des cours entre deux séances.

Appel d'offres – 1. Lorsqu'une administration veut réaliser des travaux (école, université, pont, route, logement, etc.), elle lance une information technique en direction des professionnels du secteur. 2. Approvisionnement en monnaie centrale des comptes des banques auprès de la Banque centrale (voire indirectement la BCE, Banque centrale européenne) en échange de créances publiques (bons du Trésor, bons de caisse) ou privées (effets arrivés à échéance). 3. Procédure d'intervention de la Banque centrale à travers la demande de quantité de mon-

naie centrale souhaitée par les banques, contre un taux d'intérêts déterminé (par chaque quantité de monnaie), par les propositions des banques de second rang et des quantités de monnaie destinées à chaque établissement bancaire → **refinancement bancaire**

Appel public à l'épargne – Procédure d'émission de titres auprès d'un large public d'épargnants individuels ou d'institutions de placement, à travers les sociétés de Bourse, sans autre contrôle que celui de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Application – 1. Dans le sens courant, le terme signifie mise en pratique d'une méthode ou d'un programme. 2. Dans le sens financier, c'est l'organisation d'opérations simultanées d'achat et de vente d'un gros volume de titres financiers dans des conditions identiques (cours, date) pour les deux parties.

Appointements – Terme utilisé pour désigner le salaire d'un cadre d'entreprise.

Apports – Versements en numéraires ou mises à disposition de biens matériels ou immatériels par les associés au moment de la création d'une entreprise.

Apports en nature – Dans la constitution d'une entreprise, la loi permet à des associés d'apporter du matériel, des locaux ou autres instruments de production, à la place des fonds (argent).

Apports en numéraire – Versements en espèces lors de la création d'une entreprise, après appel de fonds pour la constitution ou l'augmentation du capital.

Appréciation (monétaire) – 1. Valorisation d'un actif, titre ou devise suite à un événement ou une tendance du marché. Généralement l'appréciation est un processus lent alors que la dépréciation se produit brutalement (krach financier). 2. Augmentation du pouvoir d'achat d'une monnaie dans un pays qui enregistre un recul de son taux d'inflation.

Apprentissage – 1. Processus d'acquisition de techniques transmises par un maître d'atelier, un établissement technique ou une institution professionnelle (→ formation professionnelle). 2. Les économistes utilisent le terme pour former l'expression effet d'apprentissage, qui signifie tendance à la baisse du coût de production d'un bien ou d'un service au fur

et à mesure qu'une nation ou une entreprise maîtrise son processus de fabrication → **loi de Caquot**

Approche *bottom up* – Technique d'analyse d'une valeur boursière à partir de trois éléments principaux: résultats, investissements et perspectives de stratégie d'ensemble de l'entreprise par rapport à son environnement.

Approche d'A. D. Little (ou méthode ADL) – Technique utilisée par les consultants d'entreprise pour mettre sous forme matricielle des éléments d'appréciation de la situation de l'entreprise tels que: période de démarrage, stade de maturité, moment de vieillissement, position de domination, compétence particulière, domaine de faiblesse, etc.

Approche de Kinsey – Technique utilisée par les consultants d'entreprise, sous la forme de grille matricielle en trois lignes et trois colonnes. Elle sert à déterminer la position compétitive de l'entreprise en prenant en considération la taille du marché, son développement et l'environnement média de l'entreprise.

Approche normative – Technique économique de combinaison rationnelle des facteurs de production, c'est-à-dire le meilleur choix de la forme juridique de la société, le type de produits ou services à fournir aux marchés, la quantité à produire chaque jour, semaine, mois ou trimestre, le volume d'heures de travail à utiliser, etc.

Approche systémique – Toute analyse d'une organisation tenant compte des places et liens entre ses éléments (exemple: les fonctions de l'entreprise) et de leur relation d'ensemble avec l'environnement de cette organisation, en vue de dégager une cohérence globale appelée système.

Approche *top down* – Comparativement à l'approche *bottom up* qu'elle complète nécessairement, cette technique d'analyse a pour objet un marché dans sa globalité ou un segment intéressant d'un marché boursier. Chez certains investisseurs, les deux approches sont le préalable à toute décision d'investissement boursier.

Appropriation – 1. Dans le sens économique courant, l'appropriation est une possession d'un bien meuble ou immeuble. 2. Dans la spécialité de l'économie industrielle, l'appropriation des technologies, par exemple, signifie la

maîtrise d'un savoir technique et la capacité de l'intégrer à l'ensemble du système industriel → **transfert de technologie**

Approvisionnement – Fourniture de matières premières, de marchandises à un établissement ou à un marché. Les entreprises importantes sont toutes dotées d'un service achats, d'un service approvisionnement ou de moyens généraux.

APT → *Arbitrage Pricing Theory*

APW (assemblée populaire de la wilaya) – Terme utilisé en Algérie pour désigner les autorités politiques élues au niveau départemental (*wilaya* équivaut à département). Tandis que l'Assemblée élue au niveau communale s'appelle l'APC (assemblée populaire communale).

Arbitrage – 1. En matière économique et budgétaire, l'arbitrage est un choix raisonné entre deux projets, possibilités, solutions, biens ou services présentant la même importance mais pas la même utilité pour l'entreprise ou la collectivité territoriale ou nationale. 2. Opération financière spéculative, sans avance de fonds dans le but de profiter des écarts de cours, sans raison économique objective, d'une devise ou d'un actif sur les places boursières. Simplement cette spéculation tend plutôt à rétablir l'équilibre des marchés parce que les calculs faits par chaque arbitragiste sont ceux de tous les autres arbitragistes (qui ont l'idée d'acheter et de vendre au même moment une devise sur des places financières différentes). 3. En matière de gestion de la ressource humaine, l'arbitrage prend un sens juridique équivalent à recherche de solution à l'amiable à un conflit entre salarié(s) et employeur.

Arbitrage bilatéral – Technique financière consistant à comparer les cours de deux monnaies sur plusieurs places financières afin de profiter des variations de cours, par l'achat sur une place et la revente immédiate sur une autre place.

Arbitrage comptant-terme – Opération de comparaison de l'avantage financier d'un achat de titre payé comptant grâce à des fonds empruntés et vente de contrats de *futures* sur le titre en question.

Arbitrage de taux d'intérêt couvert – Opération sur le marché des changes à terme qui consiste à profiter des taux d'intérêts par un mouvement à court terme entre deux monnaies.

Arbitrage géographique – Il y a arbitrage géographique à partir du moment où le cours acheteur d'une banque sur une devise atteint un niveau supérieur au cours vendeur d'une autre banque sur cette même devise.

Arbitrage Pricing Theory (APT) ou modèle d'évaluation par l'arbitrage – Modèle de Ross (1976) mettant en équation plusieurs facteurs de sensibilité du marché (minimum trois ou quatre : inflation, chômage, croissance, déficit) pour expliquer les rendements boursiers. Le modèle Ross est une sorte d'équation de risque-rendement d'un portefeuille (actifs financiers) conçue dans le but de profiter des écarts de cours sans le moindre investissement.

Arbitrage risque-rendement – Comparaison entre le risque d'une détention d'actif financier et les rendements attendus.

Arbitrage terme-comptant – Opération sur le MATIF ou un marché de contrats à terme, consistant à vendre des titres au comptant pour acheter des contrats à terme.

Arbitrage terme-terme – Quand deux contrats de même nature mais d'échéances différentes accusent un écart de cours injustifié, l'opposition d'attitude à tenir sur chaque contrat s'appelle un arbitrage terme-terme.

Arbitrage trilatéral – Technique financière d'achat et de revente immédiate de devises, en utilisant une monnaie tierce comme intermédiaire pour profiter des variations de cours intervenues entre deux monnaies sur les places financières à un instant donné.

Arbitragiste – Professionnel des marchés de change dont le rôle est de profiter des variations anormales de cours, surcote ou sous-cote de marchés et d'échéances. Se dit d'un opérateur sur le MATIF intéressé par les variations des prix de contrats à terme et celles des prix sur les marchés au comptant sous-jacents (obligations, bons du Trésor). L'arbitragiste n'est pas considéré comme un spéculateur dans la mesure où son action pousse à la tendance vers l'équilibre du marché → **arbitrage**

Arbitraire – Procédé de jugement, de prise de décision ou de condamnation d'une personne physique ou morale sans se référer aux principes de la justice universelle. L'arbitraire crée de la discrimination – dans les sanctions – entre les citoyens, en faisant triompher la vision de la justice personnelle prononcée par le détenteur

de pouvoir, de tout consensus que représente l'ensemble des règles et lois de la république. Souvent, dans un régime où règne l'arbitraire, les lois sont faites uniquement pour sanctionner les faibles, tandis que les puissants ne se soumettent pas à la justice.

Arbitre de marché (ou commissaire-priseur) → commissaire-priseur

Arbre de décision – Technique de simulation graphique des possibilités de gains d'un investissement et des décisions liées à chaque niveau de possibilités.

Archétype social – Ce qui caractérise le plus un groupe social, c'est-à-dire les traits culturels ou les spécificités qui permettent de mieux identifier ce groupe parmi d'autres.

Argent – Sens primitif : métal servant à fabriquer des pièces de monnaie. Sens familier : ensemble des billets et des pièces de monnaie. Sens savant : → **monnaie, masse monétaire**

Argent au jour le jour (call money) – Expression utilisée pour désigner les énormes masses de fonds déposées quotidiennement entre banques, pour une échéance courte, contre une rémunération variable selon l'évolution du marché.

ARIMA (modèle -) – Méthode de prévision adoptée d'abord dans la gestion à moyen terme des entreprises (2 années) avant d'être appliquée à la macroéconomie. On l'appelle aussi méthode Box-Jenkins.

Aristocratie – 1. Forme de gouvernement où la souveraineté appartient à un petit groupe de personnes, constituées en classe restreinte de privilégiés, avec un pouvoir qui se transmet au sein du même groupe (héréditaire). En Occident, la classe des nobles a fait partie de l'aristocratie dans la mesure où elle était associée au pouvoir royal. 2. Le terme aristocratie est employé pour désigner un groupe d'élite, comme on dit « l'aristocratie ouvrière » pour distinguer une corporation disposant de privilèges et de droits supérieurs → **noblesse**

Aristote → chrématistiques, économie domestique, intérêt, salariat, sociologie

Armée de réserve industrielle (armée industrielle de réserve) – Expression marxiste pour désigner la masse de prolétaires sans emploi, que les bourgeois utilisent pour peser

sur le salaire moyen et les conditions de travail. Selon les marxistes, lorsque cette masse grossit, les employeurs font du chantage à l'emploi, renient certains droits acquis des salariés et modifient les conditions de travail en leur faveur. Les réglementations successives du marché du travail devraient éviter aux salariés de subir ces changements de stratégie sociale patronale.

Armements (contrôle des -) → désarmement (économie du -)

Arrangements multifibres (AMF) → accords multifibres

Arrangeur → chef de file

ARRCO → Association des régimes de retraite complémentaire

Arrérages – Intérêts, dividendes ou rentes venant à échéance.

Arrêt (de la Cour des comptes) – Sorte de constat fait par la Cour des comptes (→ **chambre régionale des comptes**) sur la comptabilité publique, c'est-à-dire sur le travail des comptables supérieurs (→ **agent comptable**), qui peut prendre l'une des quatre formes : décharge (constat de régularité annuelle), quitus (constat de régularité pour départ), avance (constat d'excédent), débet (constat de déficit à combler par l'agent comptable avec ses propres fonds, par recours à une assurance ou en introduisant une demande de débet auprès du ministère des Finances). Ces constats portent le nom juridico-administratif d'arrêts.

Arrêt Cassis de Dijon – C'est un arrêt pris par la Cour de justice de Luxembourg en février 1979, sur la commercialisation du cassis comme liqueur, qui a fait prévaloir le principe que tout produit conforme aux normes nationales d'un pays membre de la Communauté peut circuler dans les autres pays, en attendant une norme européenne. Cet arrêt a introduit un nouveau principe : en l'absence de normes européennes, les normes nationales doivent être reconnues, même si cela provoque une harmonisation par le bas → **barrières non tarifaires**

Arrêté de compte – Opération de détermination périodique du solde d'un compte. Quand un client d'une banque décide la clôture de son compte, le banquier établit un arrêté définitif.

Arrêté de débet – Contrairement à l'arrêt de débet qui émane de la Cour des comptes

(→ **arrêt**), l'arrêté de débet ou débet administratif fait suite à une inspection financière, sur pièces justificatives, de la caisse du comptable public. Il est dressé par les services du ministère des Finances.

Arrhes – Somme représentant le paiement partiel du prix d'un bien (un meuble) ou d'un service (chambre d'hôtel) qui engage le client à conclure le contrat sous peine de perdre cette avance, sauf dans les cas prévus par la loi qui autorisent le remboursement.

Arriérés – 1. Les créances non honorées à l'échéance convenue entre l'emprunteur et le créancier, le locataire et le propriétaire, l'acheteur à crédit et le fournisseur, l'employeur et le salarié. 2. Dans la langue courante (péjoratif), le terme est utilisé à la place de sous-développé, en retard par rapport à la marche de la modernité.

Arrow → marché contingent, paradoxe d'Arrow, paradoxe de Condorcet, planification idéale (ou parfaite), théorème d'impossibilité, transitivité (des choix)

Artéfact – En sciences sociales, le terme désigne le mauvais usage d'un instrument d'investigation qui donne des résultats bien éloignés de la réalité, c'est-à-dire la création artificielle d'une opinion sur un fait, une situation ou un peuple.

Article budgétaire – Dans la tradition des finances publiques, la confection du budget se fait par chapitres, articles et paragraphes. Un article budgétaire constitue une division du chapitre considéré comme une unité d'affectation des crédits votés par le Parlement. Selon le droit budgétaire français, certaines modifications sont permises par le ministère concerné, mais pas d'autres, afin de respecter la souveraineté parlementaire → **budget**

Artisan – C'est le chef d'une entreprise de moins de 11 salariés (ou moins de 50 salariés en Alsace) dont l'activité est de produire, transformer, distribuer ou vendre en détail. Il doit obligatoirement être inscrit sur le registre des métiers à la chambre des métiers de sa localité.

Artisanat – Ensemble des métiers manuels – pour des produits usuels ou des objets d'art – où aucun produit n'est fabriqué en série ni en grande quantité, contrairement aux produits des usines et manufactures.

Arthur (Mac) → Sohyo, Zaibatsu

Arthus-Bertrand → **pessimisme malthusien, sommet de la Terre**

Asad → **OTAN**

Ascétisme – Mode de vie caractéristique de certaines communautés fondé sur la satisfaction des besoins fondamentaux et le refus du luxe, l'exhortation à la prévoyance individuelle (constitution d'épargne), le développement d'une conscience professionnelle aiguë (→ **calvinisme**, selon Max Weber).

ASEAN (Association of Southeast Asian Nations) – Créée en 1967 par 5 États d'Asie (Indonésie, Thaïlande, Malaisie, Philippines, Singapour), elle accueillit en 1984 le sultanat de Brunei, en 1995 le Viêtnam et en 1997 Myanmar et le Laos, et, en 1999, le Cambodge. Son objectif est de contrer l'influence communiste par le développement des échanges et de la coopération entre les membres → **AFTA, APEC**

Asheley → **rapport Asheley**

Asian Free Trade Area → **AFTA**

Ask price → **cours vendeur**

Asocial – Terme pour désigner un marginal dans le sens de non-assimilation des règles et codes permettant de s'intégrer à un groupe bien inséré dans la société.

Aspiration – C'est un désir légitime ou légitimé. Par exemple, les salariés du XIX^e siècle aspiraient à la protection sociale.

ASSEDIC (Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) – Cet organisme placé sous la tutelle administrative de l'UNEDIC (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) gère de manière paritaire (représentants salariaux et représentants patronaux) l'encaissement des cotisations patronales et salariales et le versement des indemnités de chômage aux demandeurs d'emploi bénéficiaires de ces indemnités selon les textes en vigueur. La réforme de 2009 a permis le regroupement des ASSEDIC et de l'ANPE → **Pôle emploi**

Assemblée européenne → **Parlement européen**

Assemblée générale extraordinaire (AGE) – Réunion exceptionnelle durant laquelle les actionnaires d'une société discutent de la

modification des statuts, des modalités d'augmentation du capital ou de lancement d'un emprunt obligataire. Ces décisions nécessitent une majorité des 2/3 (voire 75 % pour les SARL) avec minorité de blocage à 33 % (plus de 25 % pour une SARL). Chaque action compte pour une voix.

Assemblée générale ordinaire (AGO) – Réunion annuelle des actionnaires d'une société par actions pour s'informer, approuver les comptes, discuter la stratégie, voter pour la reconduite ou la modification du conseil d'administration (ou du gérant, pour une SARL). Pour toutes les décisions de cette assemblée, il faudra réunir une majorité de 50 %. Chaque action compte pour une voix.

Assemblée nationale → **Parlement**
Asset allocation → **allocation d'actifs**

Asset and liability management → **gestion actif-passif**

Assiette – L'ensemble des éléments d'un patrimoine, d'un revenu ou d'un gain entrant dans le mode de calcul d'une imposition ou d'une cotisation. L'assiette sur laquelle se base une administration est souvent contestée par les contribuables ou cotisants, d'où la complexité des tâches pour atténuer les réactions politiques → **abattement fiscal, allègement fiscal, plafond de Sécurité sociale**

Assiette des cotisations – Pour les cotisations sociales obligatoires (Sécurité sociale) ou volontaires (mutuelle), c'est le salaire brut qui sert d'assiette (base de calcul) pour les cotisations patronales et salariales. Cette pratique est constamment dénoncée par les marxistes qui estiment que le capital échappe à la solidarité nationale. D'où le débat récurrent sur la nécessité de changer d'assiette, dans le sens d'une plus grande justice entre les établissements où la part de main-d'œuvre est très forte dans le coût de production et les établissements ayant choisi les licenciements et le remplacement de certaines catégories de salariés par les machines.

Assiette d'impôt – 1. Pour les économistes le terme assiette d'impôt est équivalent au terme assiette fiscale. 2. Ce n'est pas ce que pensent les spécialistes des finances publiques, qui distinguent impôts, taxes, redevances, patentes et droits. Dans ce cas, l'assiette d'impôt signifie l'ensemble des éléments pris en considération pour établir la part d'impôt que doit payer un contribuable assujéti à cette obligation.

Assiette fiscale – Base de référence pour calculer un impôt ou une taxe. Cette base peut être le patrimoine, le produit d'une transaction, le revenu d'un travail ou d'une activité, d'un patrimoine, d'un droit. La diversité des situations personnelles des contribuables a conduit les services fiscaux à moduler l'assiette selon le montant du revenu perçu, la situation familiale, la situation professionnelle, voire la politique suivie par le pays lorsqu'il s'agit d'établir la base d'imposition sur les produits consommables (taux de TVA, droits de douane, taxes spéciales).

Assignment – 1. Dans la sphère judiciaire (juges, notaires, huissiers), le terme signifie contrainte de se fixer en un lieu géographique (assignment à résidence pour un étranger), convocation devant un tribunal obtenue par l'intermédiaire d'un huissier (comparution devant un juge), attribution de part d'héritage par le testateur. 2. En finances, le terme s'emploie pour désigner un processus de choix risqué (voire aléatoire) pour un professionnel, engagé dans des opérations sur les marchés dérivés pour honorer les engagements pris.

Assignats – 1. À l'origine, sous l'Ancien Régime, les assignats étaient des titres de créance libellés en livres et donnant droit à des intérêts. 2. Avec la Révolution française (surtout à partir de 1790), ils servirent de monnaie refuge, c'est-à-dire que leurs détenteurs n'avaient plus aucun droit aux intérêts. Abusant de sa position, l'État multiplie les émissions de cette « monnaie » et contribue à sa dépréciation auprès des agents économiques pour finir par déclarer sa propre banqueroute (sous le Directoire) en refusant de payer la dette publique (chaque assignat n'étant remboursé qu'au centième de sa valeur). Alors les assignats – papiers gagés sur des biens publics – seront remplacés par le franc.

Assimilation – 1. Terme de sciences sociales synonyme d'acculturation – perdre sa propre identité pour en épouser une nouvelle, cas des Indiens assimilés à des Blancs américains (→ **acculturation**). 2. Technique financière utilisée pour améliorer la liquidité d'une ligne de cotation en rattachant une nouvelle émission à une tranche d'emprunt antérieure.

Assistance – L'ensemble des actions publiques (voire privées) menées pour secourir les personnes indigentes et celles accablées par les difficultés économiques chroniques ou passagères. Dans le discours, le terme est toujours opposé à assurance, car l'assisté obtient un droit sans contrepartie d'impôt ou de cotisa-

tions, alors que l'assuré jouit d'un droit acquis lié à son statut de contribuable (voire adhérent à une caisse d'assurance sociale). Certains courants libéraux assimilent l'assisté social à un « faux pauvre » (George Gilder) → **action sanitaire et sociale, aide sociale, aide sociale à l'enfance, effet trappe à pauvreté, faux pauvres, protection sociale**

Assisté compétiteur – Produit de l'effet boomerang, l'assisté compétiteur est une entreprise ou une nation qui passe du stade de partenaire sous licence à celui de conquérant du marché international, en empiétant sur les zones jusqu'alors contrôlées par la société mère.

Assisté social → **assistance, effet trappe à pauvreté, faux pauvres, faux riches**

Association – Par opposition à l'entreprise dont le but est de rapporter des bénéfices à partager entre les propriétaires, l'association est un groupe de personnes ayant décidé librement de mettre en commun leurs apports (biens, argent, temps, savoir) pour mener une activité qui ne rapportera aucun bénéfice commercial, ni rente, ni profit financier à partager entre les membres. En France, depuis la loi du 1^{er} juillet 1901, les associations peuvent être non déclarées, déclarées à but non lucratif ou reconnues d'utilité publique. La comptabilité nationale classe les associations dans le secteur institutionnel comme des « administrations privées ».

Association bancaire pour l'écu (ABE) – Groupe de banques constitué en 1985 autour de la BRI (Banque des règlements internationaux) pour instaurer un système de compensation des opérations en écu.

Association de recherche pour la gestion et l'organisation – Organisme créé par les acteurs du secteur de l'économie sociale pour dynamiser leur activité, soit à l'aide de banques, soit en sollicitant les pouvoirs publics.

Association des nations de l'Asie du Sud-Est → **ASEAN**

Association des régimes de retraite complémentaire (ARRCO) – Organisme à gestion paritaire (patronat et syndicats) mis en place en 1961. Il joue le rôle de coordinateur et de caisse de compensation entre les différents régimes de retraite complémentaire des salariés. Il veille à l'application du principe chez les institutions adhérentes : même pension, pour la même cotisation et pour la même durée de carrière. En

2002, l'AGIRC et l'ARRCO ont décidé de mettre en commun leurs moyens au sein d'un groupement d'intérêt économique.

Association européenne de libre-échange (AELE) – Née en 1960 par réaction de l'Angleterre au traité de Rome, l'association regroupait au départ 6 pays: Autriche, Danemark, Norvège, Portugal, Royaume-Uni, Suède, puis la Suisse (la Finlande est admise comme État associé). L'objectif du traité (signé à Stockholm le 4 janvier 1960 et appliqué dès le 23 mai 1960) est la libre circulation des marchandises produites dans la zone, à l'exception des biens agricoles. L'adhésion de plusieurs membres de l'AELE à l'Union européenne a réduit considérablement l'importance de ce traité qui ne regroupe plus que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse. Par ailleurs, l'accord de 1973 a instauré le libre-échange entre l'AELE et la CEE, y compris des concessions réciproques pour les produits agricoles.

Association française de normalisation (AFNOR) – Institution chargée d'étudier et de diffuser les normes officielles dans tous les domaines d'activité → **norme**

Association française des banques (AFB) – Syndicat français de banques assurant la défense de toutes les banques installées ou exerçant une activité en France, quelle que soit leur nationalité.

Association française des entreprises d'investissement (AFEI) – Organisation française de représentation professionnelle des entreprises d'investissement.

Association française des établissements de crédit (AFEC) – Organisation française de représentation des divers établissements de crédit (banques nationalisées, privées ou sous contrôle étranger, réseaux mutualistes et coopératifs, caisses d'épargne de prévoyance, caisses du Crédit municipal, institutions financières spécialisées, sociétés financières).

Association française des sociétés de Bourse (AFSB) – Organisme patronal des sociétés françaises de Bourse dont le but est la représentation et le conseil de ses membres.

Association française des sociétés financières – Organisation française de représentation des sociétés financières, membre de l'Association française des établissements de crédit (AFEC).

Association générale des institutions de retraites des cadres (AGIRC) – Organisme instauré en 1947 par une convention collective nationale signée par le patronat et les syndicats représentatifs d'ingénieurs et de cadres. Son rôle est d'instaurer un système de gestion des cotisations retraites de compensation et de paiements des retraites selon des conditions harmonieuses (même retraite pour les mêmes cotisations et la même durée de carrière, pour toute institution adhérente). En 2002, l'AGIRC et l'ARCO ont décidé de mettre en commun leurs moyens au sein d'un groupement d'intérêt économique.

Association internationale pour le développement (AID) → **Agence internationale pour le développement**

Association latino-américaine de libre commerce, devenue Association latino-américaine de développement et d'intégration (ALADI) – Cette association a été fondée en février 1960, avec l'adhésion de l'ensemble de l'Amérique latine (1966) et rebaptisé ALADI en 1980 (traité de Montevideo). Ce sigle comprend: Argentine, Bolivie, Colombie, Chili, Équateur, Mexique, Paraguay, Pérou, Uruguay, Venezuela, Brésil, Cuba. L'ambition de cette initiative est de constituer à terme l'équivalent d'un marché commun européen.

Association nationale de migration et d'établissement rural (ANMER) – Association créée en 1949 pour aider les candidats à la recherche d'exploitation agricole, à trouver celle qu'ils souhaitent et peuvent acquérir.

Associationnisme – Mouvement d'idées initié par Charles Fourier (1772-1858) préconisant l'association de tous les producteurs (ceux qui apportent des services producteurs) en groupes homogènes avec un partage équitable du fruit de leur travail. Ce mouvement s'appelle aussi le fouriérisme → **phalanstère**

Association of Futures Brokers and Dealers (AFBD) – Organisme britannique de surveillance des marchés financiers faisant partie, depuis 1991, de TSA (The Securities Association), nouvel organisme de surveillance des marchés, né d'une fusion de AFBD et Securities Association.

Association of International Bond Dealers (AIBD) – Organisme boursier installé à Zurich (Suisse), chargé de la surveillance des marchés

d'euro-obligations et d'obligations internationales.

Association pour la gestion de la structure financière (ASF) – Créée en 1983 par un accord État-partenaires sociaux, elle a pour fonction de gérer les répercussions financières de la décision française de baisser l'âge de la retraite, de 65 à 60 ans.

Association pour les mutations professionnelles en agriculture (AMPRA) – Association créée en 1964 pour aider les agriculteurs à changer d'activité en leur proposant une formation professionnelle.

Associations gestionnaires – Associations disposant d'un fonds de roulement ou de développement, chargées parfois de certains services collectifs qu'elles gèrent selon une convention avec les collectivités territoriales. Elles reçoivent des subventions et des sommes calculées en prix de journée de service.

Associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (ASSEDIC) – Associations régies par la loi de 1901, dont le rôle est de percevoir des cotisations d'assurance chômage et de les répartir en indemnités chômage entre les demandeurs d'emploi inscrits au Pôle emploi, (régimes de solidarité) ayant droit à l'indemnisation, car tous les demandeurs d'emploi ne sont pas indemnisés → **Pôle emploi**

Association sud-asiatique de coopération régionale (South Asia Association Regional Cooperation, SAARC) – Cette organisation pour la promotion de la coopération existe depuis le 8 décembre 1985. Elle regroupe 8 pays de la région : Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan, Sri Lanka et Afghanistan. La Chine et le Japon sont des observateurs, rejoints en 2006 par la Corée du Sud, les États-Unis et l'UE.

Assolement – En l'absence d'engrais moderne, technique d'accroissement du rendement d'une terre par une alternance de culture. Généralement, après deux cultures (d'hiver et de printemps), on laisse la terre en jachère (assolement triennal) ou on cultive successivement quatre espèces différentes (blé, orge, trèfle, navets), d'où le nom d'assolement quadriennal sans jachère → **jachère**

Assortiment – Terme commercial pour désigner l'ensemble des choix proposés par un établissement à ses clientèles.

Assurance – Contrat entre un assureur et un assuré portant sur des risques déterminés que l'assureur, moyennant cotisation (ou prime), prendra en charge dans le cas où ils se réalisent. L'assurance est fondée sur la probabilité des événements et la loi du grand nombre : plus le nombre de personnes qui souscrivent un contrat contre un risque déterminé est important (incendie, détérioration, perte, vol, maladie, accident, décès, etc.), plus l'assureur recueillera de fonds lui permettant de dédommager correctement toutes les victimes ou leurs ayants droit. Mais les rapports entre les assurés et les assureurs (y compris la Sécurité sociale) ont engendré des phénomènes pervers bien connus par les économistes → **aléa moral, bonus-malus, excédent de perte, excédent de sinistres, risque moral, sélection adverse**

Assurance chômage – Système de protection sociale réservée, en France, aux seules personnes ayant déjà travaillé. Les autres personnes sont prises en charge par le « régime de solidarité ». Ce système a été mis en place en 1958 (→ **ASSEDIC, UNEDIC**) de façon paritaire (syndicats et patronat). Il reçoit les cotisations des employeurs et des salariés pour les redistribuer sous forme d'indemnités compensatrices (→ **prestations sociales**) d'une partie de la perte du revenu professionnel de l'assuré.

Assurance de portefeuille – Technique de gestion d'un portefeuille qui consiste à couvrir ses titres en vendant des contrats sur indices d'actions.

Assurance décès – Assurance contractée par une personne ou pour une personne qui, après son décès, permettra à ses héritiers ou ayants droit de réclamer un capital décès. Cette forme d'assurance a longtemps subi l'ostracisme de l'administration française, qui la considérait comme immorale (parfois les ayants droit espèrent la mort de l'assuré pour se partager la fortune).

Assurance invalidité – Couverture par un assureur public (cas français) ou privé (dans certains pays) des charges inhérentes à l'invalidité, c'est-à-dire de la perte économique due à l'incapacité durable ou permanente à exercer une activité professionnelle. L'invalidité ne se confond pas avec l'infirmité. Un invalide est une personne inapte au travail à la suite d'une maladie ou d'un accident. Cependant cette inaptitude durable ou définitive peut être partielle, d'où l'insertion professionnelle d'in-

valides, dans certaines conditions d'emploi prévues par la loi.

Assurance maladie – Couverture totale ou partielle, par un assureur public (cas français) ou privé (cas étrangers), des charges liées aux soins médicaux, à l'hospitalisation et à l'interruption de l'activité professionnelle causée par la maladie ou l'accident. Cette couverture dépend du régime d'adhésion, d'où l'existence de mutuelles pour compléter la couverture maladie de l'assuré et de ses ayants droit.

Assurance maternité – Couverture d'un ensemble de charges engendrées par la période de grossesse (indemnités liées à l'arrêt de travail), les soins médicaux durant cette période, mais aussi pendant et après l'accouchement pour la mère et son enfant, ainsi que toutes les prestations en nature liées à la maternité.

Assurance sociale – Technique de mutualisation d'un ensemble de risques par groupe. À l'origine soumise obligatoirement à versement de cotisation pour bénéficier d'une couverture, l'assurance sociale multiplie les exceptions pour couvrir l'ensemble de la population de la France. Progressivement un grand nombre de risques se sont retrouvés plus ou moins correctement pris en charge par l'assurance sociale: maladie, invalidité, infirmité, accidents du travail et maladies professionnelles, vieillesse, survie à un défunt, maternité et obstétrique, charge de famille, chômage, inadaptation professionnelle, logement, indigence, exclusion, victime de guerre ou de calamités naturelles, etc.

Assurances sociales obligatoires – Un projet de loi datant de mars 1921, mais déjà présenté au Parlement en 1880, donnera lieu à un débat en 1928 et se concrétisera en 1930 par la mise en place d'un système d'assurances sociales obligatoires, qui cédera sa place en 1945 au système de Sécurité sociale tel que nous le connaissons aujourd'hui, avec des phases d'extension de droits et d'accroissement du nombre de bénéficiaires. La longue bataille parlementaire sur l'obligation d'assurance sociale se termina en 1930 lorsqu'une nouvelle législation couvrira tous les salariés de l'industrie et du commerce, âgés de 13 à 60 ans, dont le salaire ne dépassera pas un plafond annuel, variant selon les cas de 15 à 20 mille francs (de l'époque).

Assurance veuvage – Si l'un des conjoints assuré social décède, le survivant pourra béné-

ficier d'une « allocation veuvage » s'il respecte les conditions d'âge, de famille et de ressources
→ **pension de reversion**

Assurance-vie – Contrat entre un assuré et un assureur qui stipule, contre paiement de cotisations volontaires, le versement à une échéance donnée, d'un capital ou d'une rente (versements à échéances déterminées).

Assurance vieillesse – Couverture totale ou partielle, par un assureur public (cas français) ou privé (dans certains pays), des charges liées soit à l'interruption d'activité par limite d'âge légale ou conventionnelle (cas des charges de préretraite), soit au séjour en centre d'hébergement, soit à l'hospitalisation.

Assurance volontaire – Système d'assurance conçu pour les personnes exclues du régime obligatoire, dans le but de les couvrir contre les risques invalidité, vieillesse et veuvage, en contrepartie d'une cotisation adaptée à leur situation d'âge et de ressources.

Assuré social – Toute personne couverte contre un ou plusieurs des risques suivants: maladie, invalidité, infirmité, accidents du travail et maladies professionnelles, vieillesse, survie à un défunt, maternité et obstétrique, charge de famille, chômage, inadaptation professionnelle, logement, indigence, exclusion, victime de guerre ou de calamités naturelles, etc.

Asthon → **révolution industrielle**

Asymétrie d'information – Dans certains marchés – Bourse ou assurance – les partenaires n'ont pas accès à la même information, soit à cause de son prix, soit parce qu'un partenaire ne partage pas toute l'information avec les autres (cas des dirigeants d'une société anonyme et ses actionnaires). Ce concept d'asymétrie de l'information est utilisé par une nouvelle tendance de la science économique, la théorie de l'information → **aléa moral, anticipation asymptotiquement rationnelle, anticipation convergente, anticipation rationnelle, théorie de l'information**

As you like it option – Choix d'une option comportant le paiement immédiat d'une prime transformable en *call* (option d'achat) ou en *put* (option de vente) à une certaine échéance.

At the money → **option au pair**

Ataturk → **doctrine politique**

Atelier autonome – Après la crise du fordisme, certaines entreprises ont tenté de réorganiser le travail à la chaîne grâce à l'introduction de l'informatique et de la robotique. De nouveaux ateliers sont apparus, avec une autonomie de décision et d'organisation du travail qui transforme chaque atelier en une sorte de client et fournisseur des autres ateliers, travaillant avec eux par contrat journalier ou hebdomadaire. L'autonomie s'est traduite aussi par un enrichissement des tâches accomplies par l'opérateur ou l'agent de production (le remplaçant de l'ancien OS) → **brigade Zoblin**

Atelier flexible automatisé – Forme d'organisation du travail dans le but d'accroître la productivité par l'utilisation plus rationnelle du temps de travail, des machines et des matières premières. Ces ateliers, nés comme une réaction à la crise (fin des années 1970), sont une forme d'adaptation à la production en petites séries, avec une meilleure répartition des tâches entre les ateliers et un regroupement des machines exécutant des travaux complémentaires d'usinage.

Atelier semi-autonome – Depuis les années 1980 certaines entreprises, ne pouvant pas mener la révolution postfordiste jusqu'à son terme (l'instauration des ateliers autonomes), ont alors laissé se développer une organisation du travail avec des ateliers semi-autonomes, c'est-à-dire donnant la liberté aux salariés de gérer leur travail et le temps de travail dans la limite de liberté fixée par la direction de l'entreprise.

Ateliers nationaux – Installés par Louis Blanc après les émeutes de 1848 et fermés par l'Assemblée constituante pour cause de mauvaise gestion et par crainte idéologique, les Ateliers nationaux étaient une réponse aux troubles de février 1848. Ils proposaient du travail avec une rémunération minimum à tous les chômeurs qui souhaitaient y travailler. Leur fermeture provoqua de nouvelles émeutes en juin 1848.

Atomocité – Concept forgé par la pensée libérale pour former les cinq principes de la concurrence pure et parfaite. Les entreprises concurrentes doivent avoir des tailles comparables pour accéder à un marché, ce qui veut dire que le marché accueillera un grand nombre d'entreprises de petite taille livrées à la concurrence. Mais ceci ne sera possible que si les acheteurs eux-mêmes sont nombreux, c'est-à-dire qu'ils ne constituent pas une coalition (cartel) contre les vendeurs → **concurrence pure et parfaite**

ATS (Automatic Transfert Service) – La concurrence bancaire est à l'origine de cette innovation importante d'un système américain de transfert de fonds d'un compte bancaire rémunéré à un compte courant (interdit de rémunération) pour les particuliers.

Attaquant → **chevalier noir, raider**

Attitude – 1. En sciences sociales, le terme se distingue de « conduites » et de « pratiques » pour signifier une disposition à accepter ou à refuser l'autorité, par exemple. Cette disposition ne se produit pas spontanément, c'est le résultat non décelable immédiatement de tout le processus de socialisation d'un individu ou d'un groupe d'individus. On dit alors que l'attitude d'un peuple serait différente de celle d'un autre peuple à propos de la peine de mort ou du pardon. 2. En politique, on peut citer les attitudes plus ou moins courantes : conservateur, progressiste, réactionnaire, réformiste, modéré, révolutionnaire, contre-révolutionnaire, monarchiste, centriste, gauchiste, libéral, pacifiste, non-violent, anarchiste, terroriste. 3. En sociologie, chez l'individu, Robert K. Merton évoque cinq attitudes : *le conformisme* aux normes et valeurs, *le ritualisme* par l'attachement aux normes et valeurs, *l'innovation* qui consiste à manifester une volonté de changement, *l'évasion* comme un moyen de se retirer volontairement du jeu social, *la rébellion* qui est une contestation des valeurs dominantes en leur opposant d'autres valeurs, voire des pseudo-valeurs.

Attributaire – Toute personne physique ou morale bénéficiant d'un droit ou d'un partage → **attribution, droit d'attribution**

Attribution – 1. Action d'accorder à une personne (ou groupe : 4 personnes) attributaire(s) un lot de terrain, une terre agricole, un logement social, etc. 2. Réservation d'un nombre d'actions, à un établissement financier membre d'un syndicat bancaire, au moment d'émissions d'actions ou d'euroactions → **droit d'attribution**

Attribution gratuite – Lors de l'augmentation du capital par incorporation des réserves, l'entreprise distribue des actions gratuites. Cette pratique affecte à la baisse le cours de chaque action, mais ne modifie pas la valeur de l'entreprise puisqu'il n'y a pas d'apport externe.

Attributs de la monnaie – Dans ses travaux sur la monnaie, John M. Keynes affirme que seule la monnaie, en tant que marchandise offerte et demandée en quantité variable, pos-

sède certaines caractéristiques indissociables qu'on peut appeler attributs. La monnaie est un bien pratique (une énorme fortune peut tenir dans une simple mallette de billets de 500 euros), universelle (on l'accepte partout, le détenteur de monnaie peut plus facilement l'échanger contre toute autre marchandise alors que l'inverse est trop souvent plus difficile et très long à réaliser), et ne coûte rien à l'entretien (c'est plutôt le banquier qui accepte volontiers de prendre soin de votre capital monétaire, de vous proposer un placement rémunérateur et de garantir la restitution sans dommage de votre bien) → **violence de la monnaie**

Attributs immatériels – Terme utilisé pour désigner un produit industriel qui bénéficie d'une marque et d'un nom déjà établis (crédibles) auprès des consommateurs et des professionnels → **survaleur**

Attributs matériels – En gestion commerciale, un produit a deux attributs matériels: le conditionnement, chaque produit a un contenu qui le spécifie, et l'emballage – chaque produit manufacturé a aussi une présentation qui le distingue des autres.

ATX (Austrian Traded Index) – Indicateur établi sur la place boursière de Vienne.

Aubry → **avortement, durée du travail, lois Aubry, réduction du temps de travail, service universel**

Auctionner → **crieur de prix**

Au-dessous du pair – Titre à valeur faciale ou nominale supérieure à la valeur du marché.

Au-dessus du pair – Titre à valeur faciale ou nominale inférieure à sa valeur sur le marché.

Audet → **paradigme**

Audit – Opération de vérification des comptes d'une entreprise ou administration, organisée par ses propres services (audit interne) ou confiée à une institution externe (audit externe) comme les commissaires aux comptes ou les organismes spécialisés. L'audit peut être comptable, social ou organisationnel. Son objectif est de déceler des anomalies de gestion, des écarts dans la déontologie, des dysfonctionnements organisationnels et/ou de proposer des améliorations.

Auditeur – Société de conseil ou spécialiste invité par les dirigeants d'une entreprise ou

institution, pour vérifier ses comptes et leur sincérité afin de clarifier les rapports avec les actionnaires → **audit**

Au fil de l'eau – Dans un système de cotation boursière en continu, l'expression signifie traiter les opérations par ordre chronologique d'arrivée.

Augmentation de capital – 1. Transformation des réserves en capital social et distribution gratuite d'un nombre d'actions correspondant au montant de ce transfert. Cela se traduit mécaniquement par la baisse de la valeur de l'action. 2. Apport de capitaux extérieurs (biens immobiliers, matériels ou numéraires) contre une émission d'actions nouvelles. La valeur des nouvelles actions sera celle du marché, bien que par obligations légales l'émetteur d'actions nouvelles (gratuites ou onéreuses) soit tenu de fixer le même prix nominal que des anciennes. Donc, il y aura toujours des différences entre prix du marché et prix nominal → **droit d'attribution, droit préférentiel de souscription, prime d'émission d'actions**

Augmentation de capital en numéraire – Procédé classique d'augmentation du capital par l'émission de droits préférentiels de souscription contre l'apport en capitaux propres à long terme. Ces droits préférentiels sont cotés sur les marchés pendant une période déterminée.

Augmentation de capital par incorporation de réserves – Transformation des réserves ou d'une partie des réserves en capital social donnant droit à des actions gratuites pour les actionnaires. Comme pour l'augmentation en numéraire du capital, cette forme d'augmentation donne aussi un droit d'attribution coté en Bourse.

Aujac → **comportement du refus**

Au jour le jour – Se dit d'une monnaie placée pour une journée sur un marché monétaire.

Aumann → **théorie des jeux**

Au mieux – Exécution d'un ordre boursier – achat ou vente – quel que soit le cours du marché.

Au pair – Titre à valeur faciale, nominale ou officielle égale à sa valeur sur le marché. « Au pair du change » est une expression utilisée à propos du change fixe, la valeur faciale d'une monnaie sera celle qui s'établit par l'étalon (or,

argent, or unité de compte). L'expression est utilisée aussi à la place de « à la parité » lorsque le cours à terme d'une monnaie est égal à son cours au comptant → **option au pair**

Au pied du coupon – Technique de cotation des obligations qui ne tient pas compte du coupon couru depuis la dernière date d'échéance.

Au porteur – Valeur mobilière ou titre non enregistré (cas des actions), c'est-à-dire détenu anonymement. Par opposition à nominatif, le terme au porteur se dit d'un titre de créance lorsqu'il ne porte pas le nom de son propriétaire (action au porteur) ou de la monnaie de banque (le billet appartient à celui qui le détient).

Auroux → **lois Auroux, section syndicale**

Austérité (politique d'–) – 1. Politique fondée sur le retour aux grands principes d'équilibre macroéconomique: prix, taux d'intérêt, changes, salaires, déficits, dettes publiques. 2. Terme utilisé par les adversaires des politiques de rigueur pour les qualifier d'austères, c'est-à-dire hostiles à tout geste de générosité, de partage, de solidarité. Elles sont même accusées d'être responsables du ralentissement économique et du développement de l'exclusion sociale → **paradoxe de Graham**

Autarcie – Repliement d'un pays sur lui-même en organisant son économie de manière à satisfaire tous ses besoins avec ses propres moyens, sans apports extérieurs. Toutefois, les historiens distinguent deux formes d'autarcie: le repliement strict qui consiste à se suffire à soi-même (Albanie communiste) et l'expansion qui en découle (ou impérialisme) par l'annexion de territoires disposant de ressources manquant dans le pays (Allemagne nazie en 1939, Japon en 1940, URSS en 1945) → **paradoxe de Graham**

Autocentré → **développement autocentré**

Autocentrée → **économie autocentrée**

Autochtone – 1. Terme utilisé pour désigner les groupes humains qui n'ont jamais quitté le territoire qu'ils peuplent, par opposition aux allogènes et aux immigrés. 2. En géographie, le sens retenu d'autochtone est: « ce qui n'a jamais subi de transport ».

Autoconsommation – Consommation par un agent économique d'une partie de sa production. Cette partie est considérée par la

comptabilité nationale comme une forme de consommation finale non marchande, évaluée au prix du marché. Cela comprend les biens agricoles et alimentaires produits par les ménages, les travaux d'entretien ou de mise en conformité des logements par leurs occupants, l'équivalent des loyers de chaque logement occupé par son propriétaire ou par un membre de sa famille (ou ami) non locataire.

Autocontrôle – Technique permettant de contrôler des mouvements d'actions susceptibles de modifier les rapports de force, en possédant suffisamment d'actions d'entreprises pouvant se révéler hostiles sur un marché boursier. Dans certains cas, on parle de participation croisée: une société A possède les actions de plusieurs sociétés détenant ses actions. Cela revient à dire que l'entreprise A détient directement et indirectement tout ou une grande partie de ses propres actions. Avant 1991, les actions d'autocontrôle avaient un droit de vote qu'elles ont perdu depuis. Ce qui atténue l'efficacité de cette technique d'autoprotection des sociétés.

Autocratie – 1. Pouvoir autoritaire exercé par un souverain absolu qui ne répond de ses actes devant aucune autorité, institution, corps social ou électoral. 2. Se dit parfois d'un meneur d'un coup d'État qui s'enferme dans sa logique de la conquête du pouvoir par la force, sans aucune légitimité populaire.

Autodétermination – Revendication, par la négociation ou le référendum, du choix d'un peuple pour ses dirigeants et son appartenance identitaire (territoriale, politique, idéologique, linguistique, culturelle, etc.). Principe reconnu par l'ONU comme processus de décolonisation d'un peuple ou de séparation de deux peuples pour former deux entités différentes, résolution 1514 (XV) du 14 décembre 1960 (Assemblée des Nations unies).

Autoédition (autoédité) → **autoproduction**

Autoentrepreneur – Nouveau statut d'entrepreneur individuel avec des formalités administratives très simplifiées, une obligation de cotiser aux caisses sociales, de payer un impôt, mais avec un plafond de recettes d'activité. Ce statut est ouvert aux chômeurs, aux salariés (pour lutter contre le travail au noir), aux retraités, etc.

Autoentretenu – Terme utilisé en économie du développement pour distinguer le pro-

cessus de développement qui a une chance de réussir (le développement autoentretenu) et les autres formes: développement éphémère qui sera suivi d'un déclin rapide, développement dépendant qui est une sorte de greffe étrangère qui n'affecte pas en profondeur les structures sociales jusqu'à les imprégner d'une modernité maîtrisée ou maîtrisable.

Autofinancement – 1. Financement par tout agent économique d'une opération d'investissement ou d'acquisition quelconque, par ses propres ressources. L'autofinancement est donc un mode interne de financement des dépenses ou des investissements. 2. Dans les entreprises, l'autofinancement représente le moyen de financement des investissements. Il est constitué du résultat net, majoré des dotations aux amortissements et aux provisions et minoré des dividendes distribués. Il faut distinguer autofinancement brut et autofinancement net. Le premier est constitué du bénéfice non distribué et des dotations aux amortissements et aux provisions; tandis que le second correspond plutôt au bénéfice non distribué. 3. En macroéconomie, l'autofinancement est un mode de financement des investissements par l'épargne dégagée durant la période par l'agent économique → **capacité d'autofinancement, taux d'autofinancement**

Autogestion – Mode de gestion de la production par les salariés eux-mêmes. C'est donc un mode décentralisé – par opposition au système communiste soviétique –, sans propriété privée du capital – par opposition au système capitaliste américain. Mais cela ne signifie ni liberté totale de production, ni absence de directeurs et de chefs responsables des objectifs de production. L'expérience de l'autogestion a été menée à l'échelle d'une nation entière – la Yougoslavie sous Tito (réforme de 1971), et de l'Algérie sous Ben-Bella et Boumédiène, notamment dans le domaine agricole (avec le décret de mars 1963) –, ou au niveau d'une entreprise symbole (cas de l'expérience Lip à Besançon en 1971, avec le slogan des ouvriers: « On produit, on vend et on se paie »).

Automates – Terme utilisé pour désigner les distributeurs automatiques de billets de banque, de tickets de transport ou d'accès, de journaux ou d'imprimés, d'aliments ou de boissons.

Automatique – 1. Tout mécanisme programmé pour fonctionner sans l'intervention humaine. 2. On évoque le retour automatique à l'équilibre économique, pour dire sans inter-

vention des pouvoirs publics, en laissant les forces du marché s'affronter jusqu'au moment où les prix se stabilisent.

Automatisation ou automation (anglicisme) – Processus de fabrication ou de distribution d'un bien grâce à des machines ou robots programmés pour exécuter les ordres les plus complexes et de la manière la plus optimale possible → **robotique**

Autonome – Tout ce qui est indépendant par rapport à une organisation (gestion autonome), une institution comme une municipalité (port autonome), un concept ou un agrégat économique (investissement par rapport au revenu national, → **keynésianisme**), une variable (quand elle influence un phénomène sans être elle-même influencée par d'autres variables), une unité opérationnelle (par rapport à un centre de décision), etc.

Autonomie de l'acteur → **individualisme méthodologique**

Autonomisation – Une entreprise qui souhaite conquérir son autonomie par rapport aux créanciers doit procéder à des opérations ramenant son ratio d'endettement à moins de 50 % (dettes à long termes/capitaux propres).

Autoproduction – 1. Toute activité domestique située en dehors du marché, c'est-à-dire qui n'utilise aucun bien acheté. Faire le ménage ou cultiver soi-même son jardin privé sont des actes d'autoproduction, de même aider son enfant à faire ses devoirs. 2. Certains auteurs utilisent ce terme pour désigner ce qui est autoconsommé par les ménages: réparer soi-même sa voiture, sa maison ou construire soi-même son logement ou son garage. 3. Dans le domaine musical ou littéraire, le terme désigne le fait de s'autoéditer (par choix personnel ou contrainte), en produisant des cassettes, des CD ou des livres, et de les proposer à des disquaires ou des libraires pour les vendre au public, voire de les vendre par Internet.

Autoréalisatrice → **anticipation autoréalisatrice**

Autorisation (de découvert) – Tolérance accordée par un banquier à son client de tirer ou virer plus d'argent de son compte qu'il n'en a déposé ou reçu → **débiteur**

Autorisation (principe de l'–) – Dans les sociétés démocratiques, le consentement à

l'impôt constitue un fondement majeur de la souveraineté d'un Parlement. Les représentants du peuple sont mandatés pour autoriser ou refuser à un gouvernement de programmer des ponctions fiscales ou des dépenses budgétaires. L'autorisation de recettes demeure une évaluation à cause de l'impossibilité de prévoir l'évolution de l'assiette fiscale, tandis que l'autorisation de dépenses est à la fois spécifique à chaque type de dépense, temporaire, limitative et n'impose pas l'obligation de dépenser. Cependant, en France par exemple, au moins deux procédures, le « vote bloqué » et l'usage de l'article « 49-3 », ont fortement limité la souveraineté du Parlement. D'autres procédures, comme les décrets d'avances ou la loi de finances rectificative (collectif budgétaire), modifient les caractéristiques attachées à l'autorisation des dépenses → **consentement à l'impôt, consentement de l'impôt, formes d'impôts et taxes, théorie du contrat fiscal**

Autorisation de prélèvement – Ordre donné à un banquier, par son client, d'autoriser un prélèvement à échéance régulière, au profit d'un tiers bénéficiaire.

Autorisation de programme – Pour les dépenses publiques qui doivent s'exécuter sur une période pluriannuelle, il faut une autorisation de programme ainsi que l'évaluation des crédits de paiement que les élus devront voter, chaque année, en tenant compte de l'avancement des travaux et des variations de coût. Quand les autorisations de programme sont regroupées, cas des dépenses militaires, on emploie l'expression « loi de programme ». Cette autorisation de programme constitue une des dérogations au principe de l'annualité budgétaire.

Autorisation des dépenses → **autorisation (principe de l'–)**

Autorisation des recettes → **autorisation (principe de l'–)**

Autorité – C'est la forme de pouvoir la plus légitime pour tous ceux qui sont appelés à s'y soumettre. Ce qui n'est pas le cas pour tous les pouvoirs. Par définition, l'autorité n'a pas besoin de force pour se manifester, elle est crainte parce que légitime. On obéit à une autorité, on se soumet à un pouvoir, à une puissance → **État, influence, pouvoir**

Autorité des marchés financiers (AMF) – Organisme public indépendant créé le 1^{er} août

2003, par la fusion de trois organismes: la Commission des opérations de Bourse (COB), le Conseil des marchés financiers (CMF) et le Conseil de discipline de la gestion financière (CDGF). La raison principale de cette réorganisation réside dans l'espoir de faciliter le travail de contrôle et de régulation des marchés financiers en France. Les pouvoirs publics qui se portent garants de sa neutralité l'ont doté d'un statut qui lui permet l'autonomie financière, la personnalité morale, les effectifs nécessaires pour mener à bien ses missions. Cependant, c'est le président de la République qui nomme le président de l'AMF, pour un mandat de 5 ans non renouvelable. Les quatre rôles principaux de l'AMF sont: la réglementation, l'autorisation, la surveillance, la sanction. Ceci afin de pouvoir assurer la protection de l'épargne, l'information des investisseurs et le bon fonctionnement des marchés financiers. L'AMF a la possibilité d'intervenir à l'étranger en cas de nécessité.

Autorités de marché – Tous les organismes chargés de faire respecter les règles de fonctionnement d'un marché dans l'intérêt de tous les échangistes. Exemples. Le Conseil des marchés financiers, la SBF-Bourse de Paris, le Conseil des Bourses de valeurs pour la Bourse des valeurs mobilières et le Monep, le Conseil du marché à terme pour le Matif.

Autorités de négociation – Intermédiaires financiers dont la fonction officielle est d'assurer des transactions, les contreparties et la compensation des opérations.

Autorités de tutelle – Tout organisme qui surveille et contrôle le fonctionnement du marché financier. La Banque de France a autorité sur tout produit à court terme affectant la politique monétaire du pays; tandis que l'AMF (nommée « gendarme de la Bourse ») contrôle plutôt les produits d'épargne à long terme. En général, les autorités de tutelle délèguent une partie de leurs attributs aux autorités de marché, en tout cas pour ce qui relève de la réglementation et de la surveillance du fonctionnement du marché.

Autorités financières – En France, l'autorité financière sur le marché est assurée par la SBF (Société des Bourses françaises). Ce sont les autorités de marché qui délèguent certains attributs aux autorités financières afin qu'elles puissent assurer efficacement l'organisation et le contrôle effectif des marchés et les opérations de compensation.

Autorités fonctionnelles – Terme utilisé dans l'organisation fordiste (ou tayloriste) du travail. Il désigne les personnes ayant autorité sur le fonctionnement d'une structure. L'OS (ouvrier spécialisé) d'une chaîne de montage, par exemple, dépend de plusieurs autorités fonctionnelles.

Autorités monétaires – Le terme désigne les Banques centrales et tous les organismes dont le rôle est d'assurer le respect de la réglementation bancaire ou la cohérence entre la politique monétaire de l'État et l'évolution économique de la nation. Elles ont la charge de définir les agrégats et d'assurer les ajustements monétaires en fonction des besoins des marchés.

Autoroutes de l'information – 1. Terme technique pour désigner un réseau de fibre optique capable de transporter instantanément une énorme quantité de messages partout dans le monde (textes, voix, images). Les centres d'arrivée de ces informations s'appellent des téléports (Saclay, Futuroscope). 2. Système de multimédia qui bouleverse les modes de vie et les méthodes de travail par la possibilité d'accéder à toutes sortes d'informations ou d'en faire circuler soi-même dans le monde entier. Internet est l'aspect le plus visible des autoroutes de l'information.

Autres ressources fiscales – Rubrique dans laquelle les spécialistes des finances publiques en France ont rangé une quarantaine de taxes, obligatoires ou facultatives, qui touchent des domaines et des activités très diverses.

Aval – 1. Quand une entreprise utilise beaucoup de produits provenant de divers fournisseurs mais n'en fabrique qu'un seul destiné à ses clients, on dit alors qu'elle se situe en aval. 2. En économie du développement, les industries en aval sont celles qui produisent des biens de consommation. 3. Garantie de paiement donnée par un établissement financier ou par toute personne, de payer un effet de commerce en cas de défaillance du tiré. Un aval est toujours une garantie donnée à un créancier.

Avaliseur – Celui qui s'engage à payer en cas de défaillance. Avaliser, c'est donner son aval, signer un engagement, donner sa caution.

Avance – Dans les banques, une avance constitue un engagement. Elle peut prendre plusieurs formes: en devises, sur un capital bloqué (en attendant une inscription au

registre du commerce), en *carry back* (avance en contrepartie de la cession à la banque de la créance d'une entreprise sur l'administration fiscale, loi Dailly), sur facture, marchandises, marché, restitutions communautaires (UE), titres, virement commercial, *green clause*, *red clause*, appointements, bourse en faveur d'étudiants, et sur tant d'autres cas possibles.

Avance *carry back* → avance

Avance de la Banque de France – Synonyme de concours au Trésor public → **concours au Trésor public**

Avance de trésorerie – Synonyme de crédit de trésorerie → **crédit de trésorerie**

Avance en devises à l'exportation – Avance de trésorerie en devises pour une entreprise importatrice, remboursable sur les recettes en devises de ses exportations.

Avances (décrets d'-) – Dans certaines circonstances nationales, un gouvernement aura besoin immédiatement de fonds pour faire face à des dépenses. Le Conseil des ministres, sur avis du Conseil d'État, décidera de l'ouverture de crédits supplémentaires, sans passer *a priori* par le Parlement, qui recevra pour ratification, et seulement lors de la prochaine session, le projet de loi de finances spécial comprenant ces décrets d'avances.

Avances au Trésor – Synonyme de concours au Trésor public → **concours au Trésor public**

Avances en compte courant – Simple découvert permis par une banque à un client, pour une durée et un montant limités.

Avance sur *green clause* – Dans le cadre d'une ouverture de crédit documentaire avec *green clause*, une banque peut accorder un crédit sur marchandise destinée à l'exportation, en impliquant la responsabilité d'une banque tierce dans l'opération → **crédit documentaire avec *green clause***

Avance sur marchandises – Un crédit de trésorerie en faveur d'une entreprise, calculé proportionnellement à la valeur des marchandises gagées ou libres.

Avance sur *red clause* – Dans le cadre d'une ouverture de crédit documentaire avec *red clause*, une banque peut accorder un crédit sur marchandise destinée à l'exportation, en impli-

quant la responsabilité d'une banque tierce dans l'opération → **crédit documentaire avec red clause**

Avance sur titres – Possibilité de crédit réservée aux détenteurs de titres boursiers en déposant ces titres comme garantie auprès du prêteur (nantissement), lequel exigera une commission de garantie.

Avantage absolu – Notion utilisée par Adam Smith dans une théorie sur les bienfaits du libre-échange. Un pays a un avantage absolu sur un autre lorsqu'il passe moins de temps à produire ce que son concurrent ou partenaire produit → **théorie de l'avantage absolu**

Avantage collectif – Situation d'optimisation dans la production ou la distribution d'un bien ou service afin de faire profiter le maximum d'usagers.

Avantage comparatif (ou relatif) – Il s'agit de comparer le temps passé à la fabrication d'un même produit dans 2 pays concurrents. David Ricardo défendait la thèse suivante: un pays qui est absolument en avance sur un autre dans la fabrication de deux biens accuse une différence de temps de fabrication plus faible sur l'un des deux biens qu'il pourra abandonner à un concurrent pour en faire un partenaire → **coûts comparatifs (coûts comparés), paradoxe de Graham, théorème de HOS, théorie de l'avantage relatif, théorie de la demande de différence, théorie de la disponibilité**

Avantage compétitif – Une avance sur la concurrence dans au moins cinq domaines distincts: le coût unitaire de production en temps de travail ou en salaire horaire, le prix de vente libellé en dollars, la nature de la technologie utilisée, la qualité et la fiabilité du produit, l'image de l'entreprise auprès de la clientèle potentielle → **attributs matériels**

Avantage contributif – Les prestations sociales qu'obtient un assuré social sont un avantage lié à sa contribution financière aux caisses des assurances sociales (maladie, invalidité, retraite, chômage).

Avantage dynamique (technologique ou organisationnel) – Avantage d'une entreprise ou d'une nation au niveau de la technologie, de l'organisation et de l'innovation par rapport aux entreprises ou nations commerçantes concurrentes sur le(s) même(s) marché(s).

Avantage en nature – Avance sous forme de logement ou voiture de fonction, tickets restaurants, mise à disposition gratuite de repas ou boissons, etc. Dans certains cas, ces avantages en nature apparaissent comme une forme déguisée de rémunération supplémentaire du salarié ou du fonctionnaire. C'est pour cela que la Sécurité sociale, par exemple, a soumis certains de ces avantages à cotisation.

Avantage non contributif – Tout avantage obtenu sans contribution financière à un organisme d'assurance ou de solidarité nationale. Le RSA, par exemple, constitue un avantage non contributif pour son bénéficiaire.

Avantage relatif → **avantage comparatif**

Avantages comparatifs transférables – Il s'agit des avantages dont disposent les multinationales (technologie, image de marque, accès au marché, etc.) et qu'elles peuvent transférer, selon leurs stratégies, de région en région pour s'imposer.

Avantages fiscaux – Terme commun pour désigner les exonérations, les abattements, les déductions sur revenu, les réductions sur impôt, les allègements fiscaux → **abattement fiscal, allègement fiscal, assiette**

Avantages territoriaux – Les économistes regroupent sous ce terme l'ensemble des avantages liés à la délocalisation d'une entreprise: concession, matière première, législation, main-d'œuvre, marché, régime politique, régime fiscal, coût social, frais d'installation, coût de fonctionnement, moyen d'acheminement des marchandises, qualité du site, etc.

Avenant – Protocole modifiant un ou plusieurs contrats antérieurs ou leurs conventions de financement. Souvent, l'avenant se traduit par une majoration du prix initial d'acquisition d'un bien (installation d'usine ou construction d'un immeuble, par exemple) → **contrat**

Avènement de l'État providence – Les premières mutations de l'État gendarme en État providence commencèrent en Allemagne, sous Bismarck, vers 1880. Progressivement, cet État s'instaurera dans les pays industrialisés, atteindra sa maturité dans les années 1960 et 1970 et tombera en crise à partir des années 1980. Trois conditions primordiales ont permis l'avènement de l'État providence. 1. Une croissance régulière: le passage d'un régime de

croissance économique fondé essentiellement sur la production agricole à un régime marqué par la croissance de la production industrielle et de services. 2. Les bourgeoisies d'État et d'affaires deviennent moins réfractaires à la justice sociale: la justice sociale cesse progressivement d'être une idée abstraite pour s'imposer à l'ensemble de la collectivité comme condition absolue de maintien de la cohésion sociale. 3. L'obligation de droit l'emporte sur l'obligation morale: l'État providence s'installe durant la période où l'on peut observer que les individus cessent d'être aidés, en tant que chômeurs, malades, vieillards, handicapés, pauvres, chargés de famille, par devoir moral seulement (la charité chrétienne) et réclament en toute légitimité à l'État leurs droits sociaux. Réciproquement celui-ci diligente les moyens d'honorer ses obligations envers les citoyens et les immigrés → **crise de l'État providence, crise de la solidarité mécanique, État providence**

Average lookback option – Terme de la finance pour désigner une option particularisée par le mode de calcul de son prix d'exercice. Celui-ci est établi sur une moyenne dégaagée des cours de l'actif sous-jacent pendant la période de vie.

Aversion au risque – 1. Crainte du risque lié à un titre, chez un opérateur financier, au point de l'inciter à demander un taux de rendement élevé, sinon il cherchera un titre présentant moins de risque. 2. Dans la théorie de la sélection du portefeuille (James Tobin et Harry M. Markowitz), l'aversion au risque conduit l'agent à trouver une limite à ne pas franchir, une « frontière d'utilité » dans le placement de son capital.

Avertissement – Document fiscal adressé aux contribuables pour leur signifier le montant des impôts sur le revenu et les modalités de paiement de leurs contributions.

Avertisseur – C'est un indicateur statistique qui permet d'apprécier l'orientation conjoncturelle → **indicateur de conjoncture**

Avis d'exécution ou d'opéré – Après exécution d'une opération financière, l'intermédiaire fournit un document (bordereau) appelé avis d'exécution ou d'opéré au donneur d'ordre.

Avis de prélèvement – Procédure d'autorisation de prélèvement sur un compte bancaire par un créancier → **autorisation de prélèvement**

Avoir – Synonyme de solde créditeur d'un compte.

Avoir de réserve – Tout ce qui permet à une Banque centrale de défendre la position de la monnaie nationale en cas d'attaque par les spéculateurs et d'assurer l'équilibre de la balance des paiements. Cela comprend l'or, les devises, les DTS, etc.

Avoir fiscal – Créance sur l'État liée aux dividendes perçus par les actionnaires des sociétés françaises soumises à l'impôt sur les sociétés. Cette créance est déductible du montant des impôts sur le revenu ou sur les sociétés à acquitter par l'actionnaire. Dans le cas où le bénéficiaire (personnes physiques) de l'avoir fiscal n'est pas imposable, l'administration fiscale peut rembourser l'avoir fiscal. La déduction permet d'éviter la double imposition de l'actionnaire. Le terme *avoir fiscal* est équivalent à « crédit d'impôt ».

Avortement – Acte d'interruption volontaire de grossesse. Condamné par les religions sauf avis autorisé et interdit par la loi, l'avortement a été légalisé d'abord par les pays socialistes d'Europe de l'Est, les pays scandinaves et l'Angleterre après la guerre. En France, la loi Veil (décembre 1979) qui le légalisera a été précédée de la loi Neuwirth (décembre 1974) sur la vente des produits contraceptifs. L'avortement fut cependant autorisé dans plusieurs pays quand des circonstances mettent en danger la vie de la mère ou de l'enfant. Avec la loi Veil, la pratique légale de l'avortement se fait jusqu'à la dixième semaine de conception. La loi Aubry adoptée le 30 mai 2001 (JO du 7.7.01) allonge le délai à 12 semaines et supprime l'autorisation parentale obligatoire pour les mineures. Depuis 1983, l'acte est remboursé par la Sécurité sociale → **féménisme**

À vue – Désignation d'un mode de paiement sur simple présentation d'un effet de commerce ou d'un document engageant le débiteur à payer une somme d'argent. Se dit aussi pour un compte ouvert dans un établissement financier où le détenteur n'est pas contraint de respecter un délai pour retirer des fonds déposés sur son compte.

Axiomatique de Debreu – Représentation mathématique des résultats de l'analyse économique classique faite par l'économiste franco-américain Gérard Debreu, prix Nobel de sciences économiques (1983). Chaque théorème est réinterprété en termes économiques, avec en arrière-plan l'idée de neutralité des

mathématiques dans l'expression des lois et mécanismes économiques.

Axiomatique des choix – Dans l'analyse microéconomique du comportement des agents économiques, le producteur procède à une axiomatisation des choix des moyens dont il dispose pour atteindre un objectif déterminé : coût de production, prix de vente, marge bénéficiaire, etc. Les choix sont mis en équation et comparés pour retenir le plus profitable.

Axiome d'équivalence ricardienne → théorème d'équivalence Melon-Ricardo-Barro

Ayants droit – 1. En matière d'assurances sociales, ce sont les personnes ayant un lien de parenté avec un assuré, qui justifient l'octroi

de prestations sociales. En principe, ces personnes sont les conjoints, concubins, enfants, voire descendants, ascendants ou alliés jusqu'au 3^e degré. 2. En termes de droit de propriété intellectuelle, ce sont les héritiers d'un auteur ayant le droit de percevoir, après sa mort, les droits d'auteur sur les ventes, les reproductions, les traductions et interprétations de ses œuvres. Ce droit leur appartiendra pendant 70 ans. Après cette période toute l'œuvre tombera dans le domaine public (toute personne peut l'utiliser, sous conditions, sans payer de droits aux héritiers ; l'une des conditions est de ne pas trahir la pensée de l'auteur) → **théorie de la propriété, théorie des droits de propriété**

Azariadis → **théorie des contrats implicites**

B

Baasisme → doctrine politique

Babel → Programme de Gotha

Babeuf → agrarien

Baby boom – Expression américaine pour désigner la forte croissance de la natalité après la Seconde Guerre mondiale jusqu'au milieu des années 1960 dans les pays développés. Ce phénomène et son interruption continuent à poser le problème de sa compréhension aux démographes qui restent bien partagés.

Back office → post-marché

Back to back → crédit adossé (crédit *back to back*)

Back up line → ligne de substitution

Backwardation → déport

Bacon (Lord) → utopie

BAD → Banque africaine de développement

Badwill – Synonyme de sous-valorisation.

Bafi – Base des données des agents financiers.

Bail – Contrat de location d'un bien à une personne physique ou morale, moyennant rémunération, pour une durée déterminée. Après expiration, un bail peut être résilié ou renouvelé avec l'accord des deux parties.

Bailleur – 1. Personne physique ou morale ayant donné un bien en location à une autre personne physique ou morale. 2. Le bailleur de fonds est celui qui apporte des capitaux à une entreprise pour accroître ses parts (le commanditaire dans une SARL).

Bairoch → pessimisme malthusien, révolution agraire

Baisse des impôts → schéma de baisse des impôts

Baisse tendancielle du taux de profit
→ théorie de la baisse tendancielle du taux de profit

Baissier (*bear* ou *bearish*) – Terme boursier pour indiquer le sens à la baisse de la variation des valeurs boursières ou d'un marché boursier dans son ensemble → **haussier, plongeur**.

Baker → plan Baker, plan Brady

Bakounine → bakounisme

Bakounisme – Mouvement révolutionnaire et anarchiste russe, du nom de Mikhaïl Alexandrovitch Bakounine, membre fondateur de la 1^{re} Internationale socialiste (section de Genève, 1868), instigateur du mouvement révolutionnaire russe, coauteur du programme de la démocratie socialiste russe, défenseur de la Commune de Paris (1871). Mais au Congrès de La Haye (1872), Karl Marx obtint son exclusion et celle de ses partisans de la 1^{re} Internationale → **anarchisme, anarchistes, État anarchiste, internationales ouvrières**

Balance commerciale – 1. Dans le sens courant, le terme désigne l'ensemble des importations et l'ensemble des exportations d'un pays sur une période (mois, trimestre, semestre ou année) ainsi que le solde qui en découle. Si les exportations sont plus importantes, le solde sera positif et s'appellera excédent commercial. En revanche, si les importations sont plus importantes, le solde négatif qui en résultera sera qualifié de *déficit commercial* ou *déficit extérieur*. 2. Dans le sens technique, c'est-à-dire celui adopté par la comptabilité nationale, la balance commerciale est un élément de la balance des transactions courantes ou de la balance de base.

Balance commerciale élargie – Balance commerciale tenant compte des échanges réalisés par les entreprises transnationales (firmes multinationales) hors du territoire national. Ce document est utile à dresser pour la comptabilité nationale des pays possédant des firmes multinationales, comme les États-Unis, le Japon, la Suisse, où cette part du commerce

peut avoir une incidence commerciale non négligeable sur la position du pays dans les relations internationales. Par exemple, on évalue à plus du tiers du commerce extérieur américain l'échange, hors territoire, réalisé par les transnationales américaines.

Balance compensatoire – Dépôts non rémunérés dans les banques américaines réalisés par des sociétés, en contrepartie des services qu'elles peuvent obtenir de leurs banques.

Balance de base – Document comptable retraçant les mouvements d'échanges avec l'extérieur. La balance de base comprend la balance des transactions courantes et les balances de capitaux à long terme. L'intérêt de ce document est de savoir si le solde est positif – ce qui signifie une ouverture de l'économie nationale à l'investissement – ou négatif, signe d'évasion des capitaux ou volonté d'expansion internationale chez les stratèges financiers du pays.

Balance de la main-d'œuvre – Dans les pays communistes, la planification de l'économie s'appuie sur un ensemble de balances, dont celle de la main-d'œuvre (appelée aussi balance de travail ou bilan de main-d'œuvre). Ce document dresse d'un côté les besoins et de l'autre côté les ressources en main-d'œuvre, pour répondre aux impératifs du plan national au niveau d'un secteur ou d'une région → **bilan de l'emploi**

Balance de l'emploi – La mondialisation incite certains pays émergents ou à bas salaires à exporter massivement des produits manufacturés à des prix très (ou trop) bas. Cela cause fermetures d'usines et chômage dans les secteurs archaïques ou traditionnels des pays industrialisés. Cependant, ces exportations servent à payer des importations de produits sophistiqués en provenance des pays industrialisés. La balance de l'emploi est une comparaison des pertes d'emploi en Occident à cause des importations de produits concurrents et des créations d'emploi (voire du maintien de l'emploi) dans les secteurs de pointe. Par exemple, la balance de l'emploi en France avec les pays du tiers-monde a été longtemps positive, tandis que celle de l'Angleterre est négative.

Balance des brevets et redevances – L'utilisation des inventions par un pays tiers, ou d'un pays tiers, donne droit à un paiement de redevance. Un pays paie pour avoir le droit d'exploiter un savoir-faire et se fait payer pour l'exploitation à l'étranger de son savoir-faire par

des entreprises. La balance des brevets constitue donc un bon indicateur du dynamisme technologique d'une nation. Elle est toujours considérée comme le plus important des éléments d'appréciation de la balance des paiements.

Balance des capitaux – Document retraçant les mouvements de capitaux à court et long terme dans un pays. Ces mouvements de capitaux doivent logiquement refléter les mouvements des transactions courantes, mais dans la réalité le phénomène de l'attractivité des places financières (par exemple, le différentiel des taux d'intérêts entre 2 pays) imprime une logique à ces mouvements qui leur est propre. En France, on a donné un second nom à la balance des capitaux, le compte financier dont le solde reflète la différence entre les entrées et les sorties de capitaux (devises) dans le pays.

Balance des capitaux à court terme – Document de comptabilisation des mouvements de capitaux placés sur une période de moins de 1 année. Ces capitaux proviennent des entreprises ou des particuliers qui décident d'investir à court terme dans un pays étranger. Cela implique, de la part des banques, une activité de demandes de devises à l'étranger pour satisfaire les investisseurs, l'octroi de crédit, la gestion du change, voire le recours au termaillage.

Balance des capitaux à long terme – Document comptable servant à établir le solde des mouvements d'entrées et sorties de capitaux placés sur une période de plus de 1 an. Il s'agit des investissements directs, des crédits commerciaux, des prêts accordés ou reçus, des investissements de portefeuille, des emprunts à long terme.

Balance des comptes – Terme pour désigner les soldes intermédiaires de la balance des paiements, comme les soldes de la balance commerciale, la balance des invisibles et la balance des investissements et des prêts à long terme.

Balance des invisibles – C'est une balance des transferts unilatéraux parce que les services n'ont pas de base matérielle. Élément de plus en plus important de la balance des paiements, la balance des invisibles est un document comptable comprenant un ensemble de services: fret, assurances, tourisme, brevets et redevances, revenus du travail, revenus du capital, dépenses des gouvernements, etc. Certains pays à forte affluence touristique, comme la France, arrivent bien souvent à compenser le solde négatif de la balance commer-

ciale (biens), par le solde positif de la balance des invisibles.

Balance des liquidités – Instrument de correction des comptes utilisé par l'administration américaine pour ajuster la balance des règlements officiels en y ajoutant l'ensemble des engagements liquides pris par les opérateurs économiques.

Balance des mouvements monétaires – Document dont la fonction est de déterminer la position monétaire extérieure à travers les mouvements de capitaux à court terme du secteur bancaire et du secteur officiel.

Balance des mouvements non monétaires
→ **balance globale**

Balance des opérations courantes → **balance des paiements courants**

Balance des opérations non monétaires
→ **balance globale**

Balance des paiements – Terme désignant un document comptable qui comprend l'ensemble des balances retraçant les échanges avec l'étranger. En principe, cette balance doit être toujours en équilibre, contrairement à la balance commerciale qui peut connaître un déficit ou un excédent. Dans la comptabilité nationale, l'établissement de la balance des paiements repose sur quatre principes : l'annualité, la territorialité, l'enregistrement des transactions, la comptabilisation en partie double.

Balance des paiements courants – Dénomination du regroupement de la balance commerciale et de la balance des invisibles. Elle contient les mouvements de marchandises mais aussi le fret, les assurances, le tourisme, les brevets, les redevances, les revenus des facteurs travail et capital, les dépenses gouvernementales, les dons et aides publiques ou privées aux pays sous-développés, les transferts de revenus des travailleurs migrants, etc. Son solde montre assez la situation d'un pays par rapport à l'étranger, car certains pays arrivent à compenser le déficit de la balance commerciale par celui de la balance des invisibles ou inversement. Cependant lorsque la balance des paiements courants est déficitaire, cela doit alerter les pouvoirs politiques sur la position délicate du pays vis-à-vis des partenaires étrangers.

Balance des règlements officiels – Document intermédiaire obtenu en ajoutant à la balance

globale l'ensemble des mouvements de capitaux à court terme du secteur privé bancaire. C'est en quelque sorte l'étendue des réserves officielles en moyens de paiement détenus sur l'étranger.

Balance des services – Document retraçant le mouvement des services (fret, assurances, tourisme, brevet, redevances, revenu des facteurs de production, dépenses gouvernementales, etc.) auxquels s'agrègent le mouvement des transferts unilatéraux (dons, aides, transferts de revenus des travailleurs migrants, etc.).

Balance des transactions courantes
→ **balance des paiements courants**

Balance dollar – Avoirs en dollars détenus par des non-résidents à l'extérieur des États-Unis, qui représentent une dette du pays envers les détenteurs de ces avoirs. Car toute monnaie émise par un État constitue, en quelque sorte, un titre de créance à honorer en cas de nécessité.

Balance financière (système soviétique) – Instrument de la comptabilité nationale soviétique, ce document constitue l'équivalent du Tableau économique d'ensemble (TEE) dans la comptabilité nationale des pays à économie de marché. Néanmoins, l'économie planifiée donne à cet instrument une spécificité qui le distingue du TEE, notamment en matière de classement des opérations financières par rapport à toutes les opérations de redistribution.

Balance globale – Document qui ajoute au solde de la balance de base l'ensemble des mouvements de capitaux non bancaires qui n'excèdent pas une année. Cette balance peut être perturbée par des rumeurs qui orientent la direction du mouvement des capitaux flottants. Certains auteurs appellent balance des mouvements non monétaires.

Balance matérielle – Dans le système de planification soviétique, ce document est l'équivalent du tableau d'entrée sortie (TES) dans la comptabilité des pays à économie de marché. Il permet donc les mêmes possibilités, à savoir l'élaboration du produit intérieur net matériel qui correspond à la somme des consommations non productives, des accumulations de capitaux et des compensations des pertes.

Balance matière – Dans la comptabilité soviétique, il s'agit d'un document d'évaluation des ressources et des emplois en biens comptabilisés en unités physiques. Ce document permet

de dresser la balance matérielle, pièce maîtresse du système de planification soviétique.

Balances (méthode des -) → balance de la main-d'œuvre, balance matérielle, balance financière, balance matière

Balances financières – Avoirs détenus par des étrangers non résidents, en devises émises par un pays, c'est-à-dire les Banques centrales, les banques privées ou leurs clients → **balance dollar, balance sterling**

Balance sterling – Dettes contractées par la Grande-Bretagne pendant la Seconde Guerre mondiale à l'égard des pays du Commonwealth et de pays alliés pour financer son effort de guerre. Cette dette a été évaluée à 3,8 milliards livres en 1945. Elle fluctuera et posera le problème de la stabilité monétaire de la livre jusqu'en 1979, année de l'abolition du contrôle des changes. Depuis, on n'entend plus parler du dossier balance sterling → **plan Marshall**

Balassa → effet Balassa, effet Balassa-Samuelson, intégration économique

Baldwin → conférence d'Ottawa

Bâle III – Comme les précédentes recommandations de prudence adressées aux grandes banques mondiales, le comité Bâle III a annoncé en septembre 2010 des recommandations plus strictes pour éviter une dépression financière mondiale compte tenu de l'évolution inquiétante des économies occidentales, notamment celles des États-Unis et de l'Union européenne, depuis la crise des *subprimes* (2007). Ce comité a redéfini de manière plus rigoureuse certains indicateurs, comme les fonds propres. Il a également introduit un nouveau levier financier, des mesures pour prévenir le risque de crédit de contrepartie et des ratios de liquidités. Les propositions du comité Bâle III ont été approuvées par les dirigeants du G20 lors de leur réunion à Séoul le 12 novembre 2010. « Une réalisation historique qui aidera à protéger la stabilité financière et à promouvoir une croissance économique durable. Les niveaux les plus élevés de capital, combinés à un cadre de liquidité mondiale, permettront de réduire considérablement la probabilité et la gravité des crises bancaires dans le futur [...]. Avec ces réformes, le comité de Bâle a livré l'ordre du jour : la réforme bancaire pour les banques actives au niveau international énoncée par les dirigeants du G20 lors de leur sommet de Pittsburgh en septembre 2009 » (Nout Wellink, président du comité

de Bâle, président de la Banque Pays-Bas) → **comité de Bâle, LTRO, Mécanisme européen de stabilité (MES), stress test**

Balladur → cohabitation

BALO (Bulletin des annonces légales obligatoires) – Support destiné à recevoir les informations légales que doivent fournir obligatoirement les sociétés en France.

Baltic Futures Exchange – Marché à terme de marchandises, installé à Londres.

Banalisation – 1. Troisième étape dans la vie d'un produit manufacturé. D'abord il est conçu dans un pays développé et réservé pendant un certain temps aux classes aisées. Puis, il tend à se démocratiser par une baisse des prix, ce qui le rend accessible aux classes moyennes. Enfin, la technologie pour le produire se banalise et lui-même tombe dans le domaine du commun (il sera fabriqué dans les pays du tiers-monde à bas salaires) pour se vendre au commun des consommateurs. 2. Processus de démonopolisation dans la fourniture d'un service ou d'un produit par un organisme financier. Les Banques populaires et le Crédit agricole ont vu leur échapper certains crédits dont ils avaient le monopole (crédit à l'artisanat jusqu'en 1979 et crédit à l'agriculture jusqu'en 1989).

Bancable (place -) – Terme qualificatif d'une ville possédant au moins un siège permanent de banque → **effet bancable**

Bancaire (loi -) → loi bancaire de 1984

Bancarisation (indice de -) – Phénomène d'ouverture d'un compte bancaire par les ménages et institutions et son importance dans un pays → **multibancarisation**

Bancor – Terme utilisé dès 1942, par l'économiste anglais John M. Keynes, et lors de la conférence de Bretton Woods, pour proposer un nouvel instrument international de réserve et d'échange. L'intérêt d'une telle innovation sera de ne plus se retrouver avec un pays disposant d'une monnaie jouant un double rôle : monnaie interne et monnaie internationale. Le projet de John M. Keynes a échoué, les DTS qui devaient jouer ce rôle ont échoué aussi, et on sait ce qu'il est advenu du dollar comme monnaie nationale et internationale, durant les trois dernières décennies du xx^e siècle, avec des variations allant du simple au double (de

4 francs à 11 francs pour descendre autour de 6 francs en 2001) et 9 francs (1,31 euros) en 2009.

Bank Charter Act – (Pell’s Act, loi de Peel) – Loi votée en 1844 sous l’instigation de Robert Peel, fondée sur le principe de la Currency School: préserver la confiance du public dans la monnaie nationale en se gardant bien d’émettre plus de billets de banque que ne dispose la Banque d’Angleterre de métal précieux en réserve → **balance sterling, banking principle**

Banking principle – Principe adopté par l’École de banque (Banking School), qui s’opposa à celui adopté par l’École de l’Échange (Currency Principle) dans l’Angleterre de la première moitié du XIX^e siècle. La convertibilité de la monnaie papier en métal précieux doit suffire seule pour assurer la stabilité monétaire dans le pays. Selon ce principe, il faut faire confiance aux agents économiques qui savent bien distinguer la valeur faciale et la valeur réelle d’un billet de banque. Quand ils sont persuadés que les billets perdent en pouvoir d’achat, rien ne les empêchera de se lancer dans la spéculation, y compris la politique restrictive de la Banque d’Angleterre en matière d’émission monétaire.

Banking School (École de banque) → **banking principle**

Bank of Credit and Commerce International → **BCCI**

Banlieue – À l’origine (XII^e siècle), le terme désignait « un territoire d’environ une lieue autour d’une ville sur lequel s’étendait le ban ». Aujourd’hui il s’agit d’agglomérations (voire de communes) situées autour d’une grande ville et dépendantes d’elle dans certains domaines (transport, éducation, services administratifs, infrastructures culturelles, etc.).

Banque – Toute institution financière jouant le rôle de médiation et d’intermédiation entre des agents économiques disposant de capacités de financement et des agents économiques exprimant des besoins de financement. En plus d’être le garant des dépôts confiés par les agents économiques, la banque joue le rôle d’institution de création et de circulation de la monnaie scripturale et de moyens de paiement. Enfin, la banque a pour rôle le financement de l’économie nationale. La profession bancaire a été réglementée en France par deux lois. La loi du 13 juin 1941 dit que les banques sont « des

entreprises ou établissements qui font profession habituelle de recevoir du public, sous forme de dépôts ou autrement, des fonds qu’ils emploient pour leur propre compte en opérations d’escompte, en opérations de crédit, ou en opérations financières ». La loi du 24 janvier 1984 distingue les six catégories d’établissements: 1. les banques proprement dites; 2. les établissements du secteur mutualiste et coopératif; 3. les caisses d’épargne et de prévoyance; 4. les caisses de crédit municipal; 5. les sociétés financières; 6. les institutions financières spécialisées. Cette loi fixe les attributs des établissements assimilés à une banque, selon leur catégorie d’appartenance → **loi bancaire de 1984**

Banque à domicile – Ensemble des services proposés à leurs clients par les banques, à travers la Poste (cas anglais), le Minitel (cas français jusqu’au 30 juin 2012) et par Internet (pour plusieurs pays). Cette technique incite le client à procéder lui-même à des opérations (position, virement, ordre, etc.) sans se déplacer dans son agence bancaire, laquelle fera des économies de personnel de guichet au profit d’un redéploiement pour les placements financiers auprès de la clientèle.

Banque africaine de développement (BAD) – Institution bancaire africaine créée en 1964, avec 53 pays participants sous l’égide de l’ONU. Cette banque spécialisée dans le financement de projets de développement dans le continent africain s’est ouverte à 24 pays extérieurs au continent. Cela a permis d’accroître ses moyens d’action grâce aux nouveaux apports de capitaux.

Banque asiatique de développement (BASD) – À l’instar de l’expérience réalisée en Afrique avec la création de la BAD (Banque africaine de développement, 1964), 2 années plus tard (1966), le continent asiatique a obtenu la création d’une banque spécialisée dans le financement de projets de développement pour l’aider à lutter contre la pauvreté et le sous-emploi.

Banque à statut spécial → **banque non inscrite**

Banque centrale – Banque des banques et banquier de l’État, cette institution accomplit de nombreuses missions dans une économie moderne: émission de monnaie (fiduciaire) assurée par son Institut d’émission, action sur le volume du crédit disponible, compensation

entre banques, partenaire des Banques centrales des autres États, gestion des réserves de change, application de la politique monétaire, bailleurs de fonds de l'État pour financer ses activités (avances), participation au marché des titres d'État, défense de la parité monétaire sur les marchés financiers, octroi de prêt en dernier ressort aux banques → **autorités monétaires, autorités de tutelle**

Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) – Banque de la zone franc, cet établissement a été fondé en 1955 et regroupe aujourd'hui 8 États d'Afrique de l'Ouest: Bénin, Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo → **Banque centrale**

Banque centrale des États de l'Afrique équatoriale et du Cameroun (BCEAEC) → **Banque centrale, Banque des États d'Afrique centrale (BEAC)**

Banque centrale européenne – Institution prévue par les accords de Maastricht dont le rôle est de coordonner les politiques économiques à travers le contrôle de la politique monétaire commune. Par ses statuts, cette banque doit être indépendante de tout pouvoir politique. Siégeant à Francfort avec un Directoire composé de six membres (dont un président et un vice-président) et des gouverneurs des Banques centrales, sa coexistence avec les Banques centrales européennes lui fait jouer le rôle de système européen de Banques centrales (SEBC), plus que celui de banque autonome, en attendant l'effacement des rôles de toutes les Banques centrales. D'ailleurs, les observateurs ont fait le parallèle entre ce système et le système de la Réserve fédérale américaine → **Federal Reserve, système européen des Banques centrales (SEBC)**

Banque chef de file – Dénomination donnée à toute banque chargée de diriger une opération de consortium bancaire (syndicat bancaire).

Banque commerciale – Dans les pays où l'on maintient encore la séparation entre banque de dépôt et banque d'affaires, on dénomme banque commerciale tout établissement financier habilité, par la réglementation en vigueur, à recevoir des dépôts à vue du public et à exercer le métier de banquier selon la loi bancaire du pays → **banque, loi bancaire de 1984**

Banque correspondante – Institution financière qui se charge d'accueillir les dépôts des

autres banques nationales ou étrangères et d'assurer tous les services bancaires inhérents à ce rôle, tels que la compensation des chèques émis par les propriétaires de dépôts → **compte Loro, compte Nostro**

Banque d'affaires – Établissement de crédit (régé par le décret du 25 janvier 1966) « dont l'activité principale est, outre l'octroi de crédits, la prise et la gestion de participation dans des affaires existantes ou en formation ». Mais, selon la loi bancaire du 24 janvier 1984, une banque d'affaires n'est pas un établissement habilité à recevoir des dépôts bancaires de moins de 2 ans et ne gère aucun actif liquide. Son rôle est plutôt la prise de participation dans les entreprises, le conseil en stratégie financière de ses clients lors d'opérations d'introduction en bourse, les rapprochements de sociétés, les fusions, absorptions ou acquisitions. Cependant, la loi bancaire a supprimé la distinction banques de dépôts et banques d'affaires ce qui sera dénoncé en 2008 lorsque la crise des *subprimes* devient crise des liquidités, pour entraîner le monde dans la récession, fin 2008 → **loi bancaire de 1984, banque commerciale**

Banque d'Angleterre – Fondée en 1694 pour financer la guerre contre la France, elle constitue la plus ancienne des Banques centrales. Mais c'est progressivement qu'elle sera dotée des fonctions reconnues à toute Banque centrale. Au XIX^e siècle, elle s'est retrouvée prise dans une politique opposant deux écoles de pensée: *Currency School* et *Banking School* → **Bank Charter Act (Pell's Act, loi de Peel), banking principle, Banking School, Banque centrale, currency principle, Currency School**

Banque de crédit à moyen et long terme – Institution opérant davantage dans l'industrie et la construction immobilière, ce type de banque ouvre des crédits d'au moins 2 années et reçoivent des dépôts à échéance minimum de 2 années.

Banque de dépôts – Distinction qui normalement n'existe plus en France depuis la loi bancaire du 24 janvier 1984, ces banques de dépôts sont des banques commerciales. Loi très critiquée depuis la crise de 2007 → **banque commerciale**

Banque de développement – Ce titre est donné à toute banque ayant pour but le développement d'une région, d'une nation ou d'un groupe de pays → **Banque mondiale, BIRD,**

Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), Banque de développement d'Amérique latine, Banque de développement asiatique (BDAS)

Banque de développement asiatique (Asian Development Bank, ADB) – Fondée en 1966 sous l'égide de l'ONU, cette institution d'aide au développement de l'Asie du Sud-Est a pour but d'instaurer la coopération économique et financière entre les 19 États membres, avec la participation de certains pays développés (Japon, États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande, Canada, Allemagne, Grande-Bretagne et Suisse).

Banque de développement d'Amérique latine – Institution chargée d'apporter des solutions au financement de certains projets régionaux de développement mis en œuvre dans la zone d'Amérique latine.

Banque de données (base de données) – Source d'informations continuellement mise à jour, sur une entreprise, une activité, une branche, un secteur, une nation, un groupe de nations, voire un continent. Le terme *base de données* est parfois utilisé à la place de banque de données. Mais les puristes réservent le premier aux données factuelles et le second aux données bibliographiques.

Banque de France – Établissement public fondé en 1800. À l'origine, banque privée chargée de l'émission de billets de banque, mais avec des gouverneurs nommés par l'État et tenus de rendre compte aux 200 plus importants actionnaires (d'où le slogan anticapitaliste français: «les 200 familles»). La Banque de France sera réformée en 1936 (disparition de l'assemblée des 200), nationalisée en 1945, et dotée d'une plus grande autonomie par rapport au gouvernement (loi de 1993). Elle assure actuellement quatre fonctions: banque de dépôt, banque des banques, instrument d'exécution de la politique monétaire conçue par le Conseil de la politique monétaire, organe d'information économique. Par l'application du traité de Maastricht, la Banque de France fait partie du Système européen des Banques centrales (SEBC) → **Banque centrale**

Banque de groupe – C'est une banque contrôlée ou possédée par un groupe commercial ou industriel, ce qui parfois pose un problème de concurrence aux autres banques. Exemples: Renault et DIAC, les clients du producteur d'automobiles se verront proposer sur place un crédit par la DIAC, au

lieu de s'adresser à une banque commerciale indépendante de tout groupe industriel.

Banque de marché (banque de trésorerie) – Filiale d'une banque ou d'un grand groupe industriel ou commercial, dont la fonction est de gérer la trésorerie de la société mère par des interventions sur les marchés financiers. Ses interventions consistent à placer les fonds collectés en titres négociables à court terme. Après 1988, cette catégorie de banques englobe les maisons d'escompte, les banques de trésorerie et les *discount houses* anglaises.

Banque d'entreprise – Comme le terme *banque à domicile* désigne tous les services rendus par une banque à sa clientèle par la Poste, le téléphone, le Minitel (jusqu'au 30 juin 2012) et l'Internet, on utilise le terme *banque d'entreprise* pour nommer l'ensemble des services qu'une banque réserve à sa clientèle d'entreprises.

Banque de premier rang – Synonyme de Banque centrale → **Banque centrale**

Banque de second rang – Synonyme de banque commerciale, c'est tout établissement bancaire à l'exception de la Banque centrale → **banque commerciale**

Banque des États d'Afrique centrale (BEAC) – Banque créée en 1955 sous le nom de Banque centrale des États d'Afrique équatoriale et du Cameroun (BCEAEC), elle sera rebaptisée, en 1972, Banque des États d'Afrique centrale (BEAC). Les États membres sont: la République démocratique du Congo, la République centrafricaine, le Tchad, le Gabon et le Cameroun → **Zone franc**

Banque des règlements internationaux (BRI) – Créée en 1930 essentiellement pour traiter le problème de la dette de guerre allemande (plan Young), cette institution serait la plus vieille en matière d'intervention au niveau international. Siégeant à Bâle (en Suisse), son rôle actuel est de recevoir des dépôts provenant des Banques centrales des pays développés, de leur consentir des avances en cas de besoin, et d'être une chambre de compensation. Cette place lui confère le rôle d'institution de concertation des Banques centrales en matière d'intervention sur les marchés financiers à travers le monde. La BRI a joué un rôle dans le «pool de l'or» (années 1960). Elle a été chargée de gérer le Fonds européen de coopération monétaire (FECOM, créé en 1973 comme un embryon de Banque centrale européenne) pour le compte

de la Communauté européenne → **groupe des 10, accords de Bâle**

Banque d'État – Dans la législation américaine, le terme est employé pour distinguer les banques commerciales fondées par la charte de l'État des autres banques nationales établies par la charte fédérale.

Banque de trésorerie – Synonyme de banque de marché → **banque de marché**

Banque d'investissement – Synonyme de banque d'affaires → **banque d'affaires**

Banque directe – Terme pour désigner toute institution bancaire fonctionnant sans guichet.

Banque du Japon – Banque centrale du Japon → **Banque centrale**

Banque électronique – Terme utilisé par les professionnels pour désigner l'ensemble des services qu'une banque assure à sa clientèle par l'intermédiaire de l'Internet.

Banque européenne d'investissement (BEI) – Institution bancaire communautaire fondée en 1958 à Luxembourg pour financer les projets de développement régional au sein de la Communauté européenne et dans les pays associés. Elle dispose de ressources propres provenant des souscriptions d'États membres. Elle s'approvisionne aussi en fonds sur les marchés internationaux, en cas de besoin, pour porter aide à une région en difficulté dans un État membre ou dans les pays ACP et les ex-pays du bloc de l'Est. Depuis le Conseil européen d'Édimbourg (décembre 1992), la BEI se trouve dotée de moyens accrus pour accomplir sa mission.

Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) – Siégeant à Londres, la BERD est un organisme d'investissement décidé en 1989, opérant depuis 1992 pour faciliter la transition des pays de l'Est européen. Les fonds dont dispose cet établissement proviennent des États capitalistes développés, des pays bénéficiaires et des emprunts sur les marchés internationaux de capitaux. Ces fonds servent de prises de participations dans les sociétés opérant dans les pays en transition vers l'économie de marché. Banque d'affaires plus que société philanthropique, elle sélectionne néanmoins les projets qu'elle finance en retenant, entre autres, le critère de « progrès démocratique dans le pays » bénéficiaire.

Banque fédérale de réserve → **Federal Reserve Bank**

Banque française pour le commerce extérieur (BFCE) – Banque semi-publique fondée en 1946 pour assurer le préfinancement des exportations et porter des garanties de couverture, particulièrement en matière d'escompte sur traite étrangère car non admis en France. Par son statut de banque, elle est habilitée à opérer sur les marchés monétaires et financiers pour lever des emprunts.

Banque gardienne – Terme pour qualifier les banques dépositaires de certificats d'actions pour leurs clients → **certificat de dépôt américain (ADR), certificat de dépôt européen (EDR), certificat de dépôt global (GDR)**

Banque hors lieu → **banque offshore**

Banque industrielle – Banque commerciale avec toutes les prérogatives reconnues à cette catégorie par la loi de 1966. Ces organismes financiers étaient à l'origine spécialisés dans la collecte des dépôts des employés de l'industrie et dans l'octroi de prêts de faible importance à cette clientèle → **banque commerciale**

Banque inscrite – Établissement de crédit soumis au contrôle du Conseil national du crédit, avec toutes les garanties que suppose l'inscription sur les listes officielles de reconnaissance du métier de banquier. Ne sont inscrites que les institutions qui répondent exactement à la définition légale de la banque → **banque, loi bancaire de 1984**

Banque interaméricaine de développement (BID) – Cette banque a été fondée en 1959. Elle regroupe les États de l'Amérique latine, sauf Cuba. Siégeant à Washington (États-Unis) et constituée à 40 % de capitaux américains (USA), son objectif est d'aider les pays d'Amérique latine à réussir leurs projets de développement, en finançant essentiellement les initiatives privées.

Banque internationale de coopération économique (BICE) – Organe financier créé en 1963 et lié au Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM ou COMECON). Elle accueille 8 pays souscripteurs au capital en roubles, chacun selon l'importance de ses exportations. Comme toute banque communautaire, son objectif est d'accorder des crédits en roubles, d'assurer la compensation multilatérale et de disposer de réserves de change

pour les contrevaleurs or et devises convertibles.

Banque internationale d'investissement (BII) – Établissement bancaire créé en 1970 par les pays du CAEM ou COMECON, avec un capital constitué à 70 % de roubles convertibles et à 30 % de devises et d'or. La participation de chaque pays membre est proportionnelle à l'importance du volume de ses exportations. Son but était de financer les investissements stratégiques pour le COMECON.

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) – La BIRD est une des trois composantes (avec l'AID et la SFI) de la Banque mondiale créée le 22 juillet 1944, lors des accords de Bretton Woods, par 44 pays membres de l'ONU. Les pays signataires ont fixé comme objectif à cette banque de financer des projets de reconstruction et de développement, avec des prêts à long terme. Ces prêts ne sont pas avantageux pour leurs bénéficiaires par rapport aux marchés financiers internationaux. C'est l'AID (créée par la BIRD) qui joue réellement le rôle d'institution d'aide au développement → **Agence internationale pour le développement (AID), Société financière internationale (SFI)**

Banque islamique – Ces banques assurent les services financiers habituels aux ménages qui ouvrent des comptes de dépôt à vue. Comme toute banque, elles font payer aux clients le coût de la tenue du compte. Elles assurent également aux entreprises uniquement des opérations censées être conformes aux principes islamiques tels qu'exprimés explicitement dans le Coran (sourate II *El Baqara* [La Vache], versets 275, 278 et 279). Ces établissements financiers sont apparus dans les années 1950 au Pakistan, puis en Égypte dans la décennie suivante, avant de se développer dans les pays du golfe Arabo-Persique plus tard et récemment dans d'autres régions du monde, essentiellement dans les pays musulmans. Les États occidentaux ne leur accordent pas les autorisations d'installation en évoquant le problème des garanties pour les déposants. Ce que contestent les banquiers islamiques qui reprochent aux autorités financières occidentales de chercher à entraver leur essor. Maintenant ce sont des banques occidentales qui ouvrent des agences bancaires islamiques dans certains pays du golfe Arabo-Persique. Les services proposés aux entreprises sont essentiellement de trois ordres : 1. Le partenariat passif (*Moudharaba*) qui est un financement des besoins de l'entrepreneur en partageant avec

lui les profits, selon un contrat écrit, sans autre rémunération pour le banquier qui s'engagera à prendre entièrement à sa charge les pertes éventuelles. 2. Le partenariat actif ou association (*Mousharaka*) qui transforme le banquier en associé apportant des parts, rémunéré proportionnellement à ses parts, sur les bénéfices réalisés. C'est-à-dire que le banquier est dans la même situation qu'un actionnaire qui espère gagner, mais peut aussi se retrouver avec des pertes, voire perdre son capital dans l'affaire en cas de défaillance. 3. La profitabilité commerciale (*Mourabaha*) transforme le banquier en intermédiaire qui achète des marchandises pour les revendre à un entrepreneur qui s'acquittera du prix après la revente. Ce prix comprend le coût d'achat des marchandises et le bénéfice du banquier fixé en valeur absolue et définitivement. C'est donc à l'entrepreneur de savoir s'il a intérêt à s'engager ou non dans une telle formule de collaboration (prix de la marchandise + bénéfice à payer) – ou il risque de se retrouver avec un bénéfice nul, voire avec une perte, après avoir payé le banquier. Ces banques islamiques qui prolifèrent dans le monde musulman et visent les grandes villes occidentales où sont concentrées des communautés musulmanes (Londres, Paris, New York, etc.) ne recueillent pas l'unanimité des religieux et des intellectuels musulmans. Par exemple, l'intellectuel musulman suisse, Tariq Ramadan, a formulé des critiques à l'encontre de ces pratiques qui ne garantissent pas le strict respect des principes islamiques. En retour, il s'est vu interdit de séjour dans l'un de ces pays musulmans d'Asie où ces établissements financiers sont présentés comme un moyen de contrer l'emprise des banques occidentales → **intérêt, usure**

Banque mixte ou banque déspecialisée – Banque pratiquant des opérations à court et long terme. C'est le cas de toutes les banques françaises après les réformes des 25 janvier et 23 décembre 1966, 1^{er} septembre 1967 et 24 janvier 1984, alors qu'auparavant la loi du 2 décembre 1945 leur imposait la spécialisation. Depuis 2008, la séparation des activités est redevenue d'actualité.

Banque mondiale – Le terme désigne trois institutions : la BIRD, l'AID et la SFI → **Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), Agence internationale pour le développement (AID), Société financière internationale (SFI)**

Banque multinationale – Banque qui s'est développée selon les mêmes étapes que les

firmes multinationales, c'est-à-dire qu'elle s'implante partout sur les marchés financiers où elle a la possibilité de former un syndicat (consortium) pour monter des financements dépassant les moyens d'une seule banque → **firme multinationale, globalisation, mondialisation**

Banque mutualiste – Banque opérant sur une zone géographique déterminée pour le secteur des associations et des coopératives, ayant un statut d'association ou de société coopérative avec toutes les implications sur la clientèle que prévoit ce statut. L'évolution de l'environnement économique tend à remettre en cause un certain nombre d'avantages spécifiques de ces banques : exonération d'impôt sur les bénéfices, monopole de distribution des crédits bonifiés.

Banque nationale de Paris (BNP – Paribas) – Banque créée en 1966 par la fusion de deux banques françaises : la BNCI (Banque nationale pour le commerce et l'industrie) et le CNEP (Comptoir nationale d'escompte de Paris), tous deux sociétés nationalisées depuis 1946. Cette nouvelle banque entraînera les banques françaises dans une stratégie de multiplication des agences (course au guichet pour la collecte des fonds) au détriment d'une stratégie de placement des capitaux et distribution de crédits (économie d'endettement). Après une bataille boursière (OPE) en 1999, cette banque qui n'a pas réussi à absorber deux banques françaises (Société générale et Paribas) s'est contentée d'une fusion avec Paribas, puis a tenté vainement en 2002 d'absorber le Crédit Lyonnais.

Banque non inscrite – Établissement bancaire ayant les mêmes fonctions que tout autre établissement bancaire inscrit auprès du Conseil national du crédit, c'est-à-dire autorisé à mener quotidiennement des opérations de crédit et des opérations de création de la monnaie scripturale. Cependant, ces banques ont souvent un statut légal spécial, comme la Caisse nationale de crédit agricole, les Banques françaises du commerce extérieur, le Crédit populaire de France → **banque inscrite**

Banque offshore (banque hors lieu) – Ce sont les banques installées dans certains pays comme les Bahamas, le Luxembourg, le Koweït, Jersey ou dans une vingtaine d'autres pays considérés comme des paradis fiscaux et des havres de paix juridico-administratifs. Les banques *offshore* exercent leur métier dans la liberté, mais sans garanties ni restrictions par rapport à ce qu'exige d'une banque un État

de droit, comme la France, l'Allemagne ou les États-Unis. La crise de 2007 qui s'est transformée en récession mondiale a mis en cause ce type d'institution → **crise de 2007**

Banque ouest-africaine de développement (BOAD) – Fondé en 1973, cet établissement a pour rôle d'assurer l'intégration régionale par le développement de projets et le rachat d'entreprises étrangères. La BOAD associe le Bénin, le Burkina Faso, la Côte-d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo, c'est-à-dire les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine → **zone franc, Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)**

Banque par téléphone – Terme employé pour désigner l'ensemble des services qu'une banque propose à ses clients par téléphone.

Banque populaire → **Banque mutualiste**

Banque régionale de développement → **Banque africaine de développement (BAD), Banque asiatique de développement (BASD), Banque interaméricaine de développement (BID)**

Banque spécialisée → **Banque mixte ou banque déspecialisée**

Banque universelle – Établissement de crédit proposant tous les services qu'une banque peut développer au profit de sa clientèle. Cette manière d'exercer le métier de banquier n'est pas tolérée partout. Si dans certaines régions d'Europe, comme l'Allemagne, la Suisse ou les Pays-Bas, la banque universelle trouve un terrain d'accueil favorable, il n'en va pas de même aux États-Unis où le *Glass Steagall Act* l'a interdite en 1933. Mais le Sénat et le Congrès américain ont aboli cette loi le 4 novembre 1999. Une nouvelle loi décloisonne les métiers de la finance, ce que certains ont regretté en 2007 lorsque les États-Unis ont révélé leur crise des *subprimes*.

Banqueroute – 1. Faillite accidentelle ou frauduleuse d'une entreprise, d'une banque ou d'un établissement de crédit. 2. Le terme est parfois utilisé par les journalistes pour qualifier, voire dramatiser à l'excès, la situation d'un État aux caisses vides qui n'arrive ni à payer tous ses fonctionnaires, ni à honorer tous ses engagements extérieurs. 3. L'une des plus célèbres banqueroutes de l'histoire fut la banque créée par l'Écossais John Law (1671-

1729), qui deviendra royale en 1718, et dont la particularité était d'utiliser la monnaie papier à la place des pièces. Malheureusement, elle a été impliquée dans la spéculation qui entourait la Compagnie des Indes jusqu'en 1720, année de la chute brutale des actions de cette compagnie qui mit la banque dans l'impossibilité de payer et ruina le financier écossais John Law qui s'exila en Belgique, puis à Venise. Suite à cette banqueroute, l'économie française souffrit pendant des décennies de la méfiance du public à l'égard de toute monnaie papier → **anatomisme, défaillance financière, crise de 2007, crise de la dette, crise du crédit**

Baran → économie radicale, théories des crises

Barclays – L'indice Barclays est calculé sur la Bourse de Wellington.

Barème d'imposition – Dans les régimes fiscaux à imposition progressive, les services des impôts établissent des tranches de revenu et affectent à chacune un taux d'imposition différent (progressif) appelé barème.

Barème non tarifaire – Terme synonyme de barrières non tarifaires → **barrières non tarifaires**

Bargaining power – Dans les pays où les syndicats ont un rapport marchand avec le patronat et non un rapport conflictuel (idéologique), le *bargaining power* signifie le pouvoir de négociation ou de « marchandage » en vue d'obtenir des avantages pour les salariés. C'est le cas des États-Unis, du Canada, voire du Japon.

Baromètre – 1. Dans le sens courant, mesure de changement de la conjoncture économique nationale ou internationale. 2. Méthode de prévision au niveau d'une entreprise, appelée aussi tableau de bord. 3. Dans les années 1920 et 1930, on utilisait le fameux baromètre de Harvard qui consistait à surveiller trois courbes d'évolution de trois marchés dans le court terme : industrie et commerce, finance, monnaie. La croyance partagée de l'époque était que la tendance d'un marché sera suivie par celle des deux autres. Sans doute cela s'est révélé exact à plusieurs reprises (de 1903 à 1914 ou en 1920 et 1928), mais aujourd'hui l'économie est devenue trop complexe pour se laisser enserrer dans un modèle aussi simple de prévision.

Baromètre de popularité → **capital sympathie**

Barone → théorie de la pression fiscale

Barre → plan Barre, plan de stabilisation, politique de franc fort, serpent monétaire

Barre de résistance/barre de support – Les deux termes sont synonymes respectivement de droite de résistance et de droite de support (ou droite de soutien) → **droite de résistance, droite de support (ou droite de soutien)**.

Barrère A. → anticipation, effet John M. Keynes, développement divergent, percussive de l'impôt, surinvestissement, synthèse néoclassique

Barrère Ch. → théories des crises

Barrière – 1. Entrave à l'entrée d'une marchandise dans un pays (→ **barrières douanières**). 2. Difficulté anormale à la création ou à la transformation d'une entreprise (→ **bureaucratie, monopole, ostracisme administratif**). 3. Obstacle dressé par une profession pour sélectionner les candidats de manière drastique (pratique du *numerus clausus*). 4. Protection imaginée par les entreprises d'un secteur pour dissuader toute nouvelle entreprise de s'installer (→ **monopole naturel**) → **groupe de pression**

Barrière à la sortie – Dans certains secteurs, les candidats à l'investissement ou à la création d'entreprise sont découragés d'avance par la difficulté de pouvoir changer d'activité en cas de problème, ou de revendre les actifs immobilisés. La barrière n'est pas donc à l'entrée, elle se situe à la sortie → **coût irrécouvrable (Sunk Cost)**

Barrière à l'entrée → **barrière, barrières douanières, barrières naturelles, barrières stratégiques, monopole naturel, protection effective (ou protectionnisme effectif)**

Barrières douanières – Application de droits de douane rendant la (les) marchandise(s) visée(s) par la mesure difficilement vendable(s) sur un territoire à cause du surcoût que représente le niveau des taxes d'entrée. L'expression comprend aussi le contingentement des importations → **protectionnisme**

Barrières naturelles – Dans des conditions de fonctionnement normal d'un marché, ce qu'on appelle les barrières naturelles pour une entreprise convoitant un marché sont : la législation en vigueur dans le secteur d'activité, les droits

d'exploiter ou non un savoir technologique (brevet, licence), le coût de l'apprentissage (→ **effet d'apprentissage**) et les économies d'échelle → **monopole naturel**

Barrières non tarifaires (obstacles non tarifaires ou pratiques commerciales restrictives) – Procédures diverses pour limiter l'entrée d'une marchandise dans un pays: normes techniques ou sanitaires, contingentement, achats publics préférentiels, prohibition, fiscalité, accords d'autolimitation, détermination de la valeur en douane, contrôle des changes, politiques du taux de change, dépôts à l'importation → **american selling price, arrêt Cassis de Dijon**

Barrières stratégiques – Pour se protéger contre la concurrence, certaines entreprises utilisent des barrières stratégiques comme le chantage (à la délocalisation, au licenciement) ou la pression sur les pouvoirs publics, l'utilisation de moyens divers pour décourager tout concurrent potentiel de s'installer.

Barrières tarifaires → **droits de douane, taxe sur la valeur ajoutée sociale (TVA sociale)**

Barro → **école des anticipations, théorème de Melon-Ricardo-Barro**

Bartelmus → **produit intérieur brut vert (PIB vert ou PIB écologique)**

Bartoli → **entropie, propagateur, ressources humaines**

BASD → **Banque asiatique de développement**

Bas de bilan – Puisque l'actif du bilan est classé par ordre de liquidité croissante, tandis que le passif par ordre d'exigibilité croissante, le terme bas de bilan désigne, dans le langage des banquiers français, toute activité de placement à court terme, comme les remises à l'es-compte et les crédits de trésorerie.

Base – 1. En matière de calcul indiciaire, il s'agit d'une année de référence, d'un point de départ, d'une somme à partir de laquelle se fait le calcul (→ **assiette**). 2. Pour les spécialistes des marchés financiers, c'est la différence entre le cours d'un contrat à terme et son cours au comptant.

Base d'imposition – Montant de revenu ou de capital sur lequel s'applique le calcul d'un

impôt → **assiette, assiette fiscale, assiette d'impôt**

Base économique → **infrastructure**

Base monétaire – Ensemble des engagements monétaires d'une Banque centrale vis-à-vis des banques et du public (population). Cela comprend les billets en circulation et le volume des avoirs en monnaie scripturale comptabilisés par la Banque centrale → **monnaie centrale**

Base monétaire (multiplicateur de la -) → **multiplicateur de crédit**

Base rate – Les procès intentés à certaines banques américaines qui prétendaient accorder «le meilleur» taux (*prime rate*) ont conduit le système bancaire à remplacer *prime rate* par *base rate* que chaque banque fixe discrètement elle-même. Aujourd'hui, aux États-Unis, il sert de référence pour calculer les taux d'intérêts et permet aux financiers de s'en servir comme indicateur de la tendance du marché américain → **prime rate**

Bases – Sur les marchés financiers, les spécialistes utilisent ce terme pour désigner les valeurs fondamentales (traduction française du mot anglais *fundamentals*) pour les titres, les monnaies, les biens, les services.

Basse conjoncture – Pour les entreprises, il s'agit d'une période de ralentissement de l'activité par la chute de la demande. Cela peut correspondre au changement de saison, ce qui est prévisible. Mais parfois il s'agit d'un phénomène accidentel, la basse conjoncture coïncide donc avec le début d'une phase de dépression (cas de ce que le monde a vécu à partir de l'été 2008).

Bassin d'emploi – Le terme est équivalent à marché local de travail, avec la nuance que les entreprises ne sont pas contraintes de faire venir d'une autre localité des actifs, tandis que les habitants de la localité n'ont pas besoin de déménager pour trouver un emploi ou de faire de très longs trajets quotidiens pour garder un emploi → **migration pendulaire, segmentation du marché du travail**

Bastiat → **école classique, économie vulgaire**

Bastid → **constitution**

Bataille → **consumation**

Batès → modèle de Batès

Bâtiment et travaux publics (BTP) – Activité industrielle de base, située en amont de plusieurs activités, comprenant les activités des promoteurs et constructeurs privés ou publics, artisans constructeurs, fabricants de matériaux de construction. Dans les pays développés, ce secteur est assez dynamique, notamment depuis la Seconde Guerre mondiale avec l'évolution des besoins en infrastructures publiques, industrielles, agricoles, commerciales et par la forte demande de logements individuels et collectifs. Cependant, depuis les années 1970, certaines grandes firmes de travaux publics s'intéressent plutôt aux pays de l'OPEP, aux pays émergents d'Asie, aux pays d'Europe centrale et d'Amérique latine où de grands chantiers se sont ouverts. On disait que 25 % des grues en activité, en 2009, étaient à Dubaï (Émirat de).

Battre le marché – Expression utilisée par les spécialistes des marchés boursiers pour signifier qu'un placement ou une opération a rapporté plus que l'accroissement de l'indice boursier.

Baudelot → surconsommation, théorie des marges de liberté

Baudrillard → consommation, signe, théorie du signe (d'appartenance)

Baumol-Bowen → loi de Baumol-Bowen, théorie du marché contestable ou discutable

Bavarez → confédération

Baxter → intérêt

BCCI (Bank of Credit and Commerce International) – Banque ayant fait faillite en 1991, avec d'énormes pertes pour les déposants, après des opérations occultes, hasardeuses, frauduleuses, voire criminelles (blanchiment d'argent à provenance douteuse). Le cas de cette institution et de bien d'autres a posé, au début de la décennie 1990, un véritable problème d'éthique et de conscience professionnelle à toute la profession bancaire dans les grands pays industrialisés → **affaire Enron, crise de 2007**

BCE → Banque centrale européenne

BCEAC → Banque centrale des États de l'Afrique et du Cameroun

BCEAEC → Banque centrale des États de l'Afrique équatoriale et du Cameroun

BCEAO → Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest

BCG (Boston Consulting Group) – Bureau de conseil américain aux entreprises qui a mis en œuvre un instrument d'analyse de la compétitivité d'un produit, de plusieurs produits et d'une entreprise par rapport à ses concurrents. Cet instrument porte le nom de « matrice BCG » à partir de laquelle de nombreux outils de gestion prévisionnelle des marchés (position concurrentielle) ont vu le jour → **matrice d'analyse stratégique**

Bear (bearish) → bear market

Bear market – Marché dans une phase de baisse durant laquelle le comportement des spéculateurs consiste à vendre à découvert certains titres afin de pouvoir les racheter dans un but d'engranger des profits spéculatifs. Car, à la reprise du marché, les cours pourront remonter rapidement.

Bear spread → écart baissier

Beaud → critères d'indépendance, miracle économique, théorie du système national/mondial hiérarchisé

Beauvais J. → syndicat agricole

Becker G. → capital humain, dépense de santé, école de Chicago, théorie du capital humain

Becker H. → interaction, interactionnisme

Beggar-thy-neighbour policy (politique d'exportation du chômage) – Expression anglaise utilisée par l'économiste Joan Robinson pour qualifier les politiques pratiquées dans les années 1930, qui consistaient à recourir aux dévaluations compétitives et au protectionnisme pour sauvegarder les marchés intérieurs.

Behaviorisme – 1. En psychologie sociale, il s'agit de l'étude expérimentale du comportement de l'individu dans son milieu. 2. En socio-économie, notamment dans l'analyse des besoins individuels, le behaviorisme consiste à étudier les comportements humains somatiques en face de stimuli divers, mais en sous-estimant des phénomènes internes à chaque individu, appelés homéostates.

BEI → Banque européenne d'investissement

Bel 20 → Indice Bel 20

Belfox (Belgian Futures and Options Exchange) – Marché belge ouvert depuis 1991 pour traiter les contrats à termes financiers et les contrats d'options.

Ben Ali → Indignés (les-), Printemps arabe

Benassy → demande contrainte/offre contrainte, équilibre (K. équilibre), théorie du déséquilibre

Ben Bella → autogestion, société socialiste

Benedict → culturalisme

Bénéfice – En comptabilité privée, le terme désigne la différence positive entre le prix de vente hors taxe d'un bien ou service (ou de l'ensemble des biens ou des services) et son coût de revient pour l'entreprise. Dans la mesure où aujourd'hui un entrepreneur peut gagner de l'argent de plusieurs manières légales (intérêts, rentes, change, droits, locations, conseils, etc.), certains auteurs préfèrent le terme *résultat* (d'exploitation) au terme *bénéfice*.

Bénéfice d'exploitation → résultat d'exploitation

Bénéfice distribuable – Bénéfice après impôt sur les sociétés, moins les pertes antérieures et les dotations en réserves obligatoires, statutaires ou facultatives, plus le report de bénéfice antérieur non distribué.

Bénéfice fiscal – Bénéfice servant d'assiette au calcul de l'impôt sur les sociétés et prenant en compte tous les résultats réalisés par l'entreprise, qu'ils soient d'origine commerciale, immobilière, boursière ou spéculative.

Bénéfice global – C'est le produit du bénéfice unitaire par le nombre d'unités vendues.

Bénéfice imposable → bénéfice fiscal

Bénéfice net – C'est le bénéfice après déduction des impôts.

Bénéfice net part du groupe – Indicateur partiel de rentabilité d'une entreprise, qui se calcule en déduisant du bénéfice à distribuer la part qui revient aux participants minoritaires

dans les filiales qui ne sont pas totalement consolidées au groupe.

Bénéfice par action – Part du bénéfice par action après déduction de l'impôt sur les sociétés. À ne pas confondre avec le dividende, c'est-à-dire le bénéfice distribué aux actionnaires, car dans certains cas, les dirigeants prélèvent une partie du bénéfice après impôt pour augmenter les réserves obligatoires, statutaires ou facultatives.

Bénéfices non distribués – Ce sont les bénéfices gardés par l'entreprise en réserve pour financer des projets → autofinancement, réserves

Bénéficiaire – 1. Dans le langage commun, il s'agit de toute personne qui profite d'un avantage pécuniaire (indemnité) ou en nature (soins médicaux), contre une contribution ou sans aucune contribution. 2. Terme pour qualifier un projet ou une entreprise qui dégage des bénéfices, par opposition à déficitaire. 3. Qualité d'un client d'une institution de crédit qui a droit à une ouverture de crédit, à l'encaissement d'un chèque ou d'un effet de commerce, ou enfin à des garanties contractuelles.

Bénéficiaires indus – Personnes profitant de la gratuité de services et d'équipements à l'origine destinés aux plus démunis de la société mais étendus ensuite, tant que les ressources publiques le permettent. Cependant ces personnes deviennent des bénéficiaires indus dès lors que, parce qu'elles sont mieux informées, elles garderont indûment le bénéfice de ces services et équipements, lorsqu'une « file d'attente » ou un « rationnement » se produit, évinçant de la sorte le public (les citoyens modestes) pour lequel la gratuité a été prévue → passager clandestin (*free rider*), injustices, inégalités

Benelux – Union économique (douanière) préparée depuis 1948, qui a abouti à la signature d'un accord de coopération entre 3 pays: Belgique, Pays-Bas et Luxembourg. Ce petit groupe appartient aussi à la Communauté économique européenne (traité de Rome).

Benign neglect – « Douce négligence » ou « laisser-faire insouciant », cette expression anglaise caractérise l'attitude des États-Unis vis-à-vis de leur monnaie et de leurs déficits (intérieur et extérieur). Les autorités américaines ont joué à la dépréciation du dollar (1971-1979), puis à la surévaluation (1979-1985), sans se soucier ni des conséquences néfastes sur les

économies de leurs partenaires ni de celles que subit le système monétaire international → **déficit sans pleurs, seigneurage**

Bentham → **individualisme méthodologique, quietisme, théorie de l'intérêt (classique), utilitarisme**

Béraud → **chômage partiel**

BERD → **Banque européenne pour la reconstruction et le développement**

Bérégovoy → **forfait hospitalier**

Berger → **prospective**

Bergeron → **Force ouvrière (CGT-FO)**

Berle → **révolution managériale**

Bernard → **école des choix publics**

Bernis (de) → **amont, Destanne de Bernis, école néoclassique, théorie des industries industrialisantes**

Bernoulli → **hypothèse de Bernoulli, paradoxe de Saint-Pétersbourg, principe de Bernoulli, théorie des jeux**

Bernstein → **Congrès de Breslau**

Bertelmus → **produit intérieur brut vert**

Bertrand H. → **théories des crises**

Bertrand J. → **duopole de Bertrand**

Besogneux – Terme utilisé aujourd'hui dans le sens de personne faisant un travail médiocre et mal rémunéré, alors que le sens originel du terme *besogneux*, c'était une personne se trouvant dans le besoin.

Besoin – Constat de manque ou de carence qui exige une réponse par l'action individuelle ou de groupe, sous peine de déséquilibre plus ou moins grave pour la personne, le groupe social ou la société tout entière. La science économique ne prend en considération que les besoins quantifiables auxquels le système économique peut répondre par la production de biens et de services marchands ou non marchands → **besoin impératif/besoin attente, besoins-aspirations, besoins disjoints, besoins-obligations, demande, sous-besoin, système des besoins**

Besoin attente → **besoin impératif/besoin attente**

Besoin collectif – Besoin ressenti par une collectivité (groupe d'habitants) qui exige une réponse collective: la mise en place par l'État ou une collectivité territoriale des moyens matériels, organisationnels, financiers et humains pour le satisfaire → **besoin social, bien public, bien sous tutelle, utilité collective**

Besoin de financement – Agrégat de la comptabilité nationale pour qualifier le solde négatif du compte capital. Dans un système économique national, il y a des agents qui ont un besoin de financement (sociétés et quasi-sociétés [SQS], administrations publiques) et des agents qui ont une capacité de financement (ménages). Dans le compte capital, le besoin de financement apparaît comme un écart entre la dotation annuelle en formation brute du capital fixe (FBCF) et l'épargne brute annuelle → **balance des paiements, TEE (Tableau économique d'ensemble)**

Besoin de financement de l'exploitation – Différence entre le montant des créances d'exploitation (stocks, clients, effets de commerce) et la somme des dettes d'exploitation (fournisseurs et dettes à court terme).

Besoin de liquidité – Terme utilisé dans les milieux d'affaires ou financiers pour exprimer le besoin de transformer les actifs en moyens de paiement. Le besoin de liquidité se mesure alors par la durée plus ou moins rapide de cette transformation des actifs. La lenteur de la transformation de ces actifs rend leur détention risquée pour l'investisseur.

Besoin de mobilité – Terme de la finance pour évoquer la nécessité de pouvoir se desaisir rapidement d'actifs financiers, dès que leur rendement baisse ou que le risque encouru augmente → **besoin de liquidité**

Besoin en fonds de roulement (BFR) – Ce besoin en fonds de roulement se détermine en comparant la différence actif circulant et trésorerie avec la différence dette à court terme et concours financiers à court terme. Cela revient à déduire du fonds de roulement net la trésorerie. Mais certains experts comptables ne font pas tout à fait confiance à cet indicateur dans la mesure où bien des concours financiers apportés à l'entreprise se retrouvent dissimulés dans d'autres comptes. On cite souvent

le cas des retards de paiement ou des reports d'échéance acceptés ou imposés à des tiers
→ **besoin financier d'exploitation, fonds de roulement**

Besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE) – Toute entreprise nécessite des ajustements cycliques dans le financement de ses activités. Le besoin en fonds de roulement d'exploitation se détermine en comparant d'une part les valeurs et créances d'exploitation et d'autre part les dettes d'exploitation.

Besoin en fonds de roulement hors exploitation (BFRHE) – Comparativement au besoin en fonds de roulement d'exploitation, le BFRHE sert à distinguer ce qui est inscrit dans le cycle normal des affaires et ce qui se place hors de ce cycle. Donc, le besoin en fonds de roulement hors exploitation se détermine par comparaison entre les créances hors exploitation et les dettes hors exploitation.

Besoin exclu – Certains besoins sont dits « exclus du marché », car ceux qui les expriment n'ont pas les moyens de payer ce qu'ils demandent comme biens ou services pour les satisfaire. On place également dans cette catégorie des besoins impossibles à satisfaire par le producteur tenu de réaliser une marge bénéficiaire pour vivre. Ces besoins exclus peuvent être exprimés par des individus ou des groupes sociaux. Il ne faut pas confondre le besoin exclu et le besoin latent. On appelle besoin latent un besoin qu'un individu (groupe) ne ressent pas ou n'exprime pas, alors que pour son équilibre, il devrait l'exprimer et le satisfaire. Par exemple, le SDF qui dort depuis des années dans la rue a un besoin latent d'hébergement et sans doute de vie familiale. Ce n'est pas parce qu'il n'exprime pas ces besoins qu'ils n'existent pas en lui. Les besoins exclus suscitent deux types de réaction : soit les pouvoirs publics organisent une économie publique – celle-ci offre alors aux intéressés des biens et services à des prix (tarifs) à leur portée –, soit les dirigeants nationaux ou locaux estiment que ces besoins n'entrent pas dans leur agenda politique et laissent les individus continuer à vivre dans le même état, encourageant ainsi le risque que la frustration puisse un jour s'exprimer de manière violente (cf. la révolte des banlieues en 2005 en France, avec état d'urgence, qui a fait découvrir au pays que les besoins exclus des milieux populaires étaient considérables en termes de sécurité, de santé, d'emploi, d'éducation, de loisirs, etc.) → **système des besoins**

Besoin financier → **globalisation, innovations financières, second marché**

Besoin financier d'exploitation – Indicateur établi par comparaison entre l'actif d'une entreprise et ses dettes d'exploitation pour mesurer les ressources dont elle a besoin pour financer ses activités. Certains analystes comparent l'évolution de cet indicateur avec l'évolution du chiffre d'affaires pour s'assurer des conditions de financement de l'activité et du degré de risque à prendre pour financer l'entreprise
→ **besoin en fonds de roulement (BFR), besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE), besoin en fonds de roulement hors exploitation (BFRHE)**

Besoin fondamental – 1. Pour certains, les besoins fondamentaux se limitent à la nourriture, l'habillement et le logement. 2. Pour d'autres, les besoins fondamentaux correspondent aux besoins qu'une société reconnaît aux pauvres et accepte de satisfaire. Il suffit alors de connaître le revenu au-dessous duquel l'individu tombe dans la pauvreté pour avoir une idée de ce que peut recouvrir le terme *besoins fondamentaux*. En France, par exemple, une personne devient pauvre lorsque son revenu ne dépasse pas 60 % du salaire médian → **système des besoins**

Besoin impératif/besoin attendue – « Certains auteurs utilisent le terme *besoin* dans le sens de besoin impératif, c'est-à-dire un ensemble de conditions objectivement nécessaires à la reproduction sociale. Seuls, les experts sont autorisés à évaluer, différencier et hiérarchiser les besoins de la société [...] Pour d'autres, ce terme correspond plutôt au concept de besoin attendu, par lequel nous désignons une demande qui englobe à la fois besoins et aspirations; donc les individus doivent eux-mêmes exprimer et faire reconnaître leurs besoins et aspirations individuelles ou collectives. » Mokhtar Lakehal, *Principes d'économie contemporaine* (Vuibert, 1999) → **système des besoins**

Besoin latent → **besoin exclu**

Besoin physiologique – Besoin exprimé par l'organisme humain, essentiellement la nourriture et l'habillement → **besoin fondamental**

Besoin potentiel – Le besoin maximum envisageable pour un producteur ou un secteur de production. Par exemple, si les médecins recommandent à chaque Français, quel que soit son âge, de boire un verre de lait par jour

et tous les jours, pour les producteurs de lait le besoin potentiel en lait destiné aux ménages sera de 66 millions de verres par jour. Le besoin potentiel constitue une limite théorique jamais atteinte. En effet, dans nos 66 millions d'habitants, il faudra déduire le nombre d'allergiques au lait, de bébés qui têtent leur maman et tous les adultes trop habitués depuis fort longtemps à une boisson d'une autre couleur... pour se mettre au lait → **demande potentielle**

Besoin primaire – Logiquement, le terme *primaire* doit signifier primitif (premier). À l'origine, l'homme n'avait exprimé et pendant des millénaires que trois besoins : se nourrir, s'abriter contre le danger et se reproduire. C'est la nécessité de s'adapter ou de se différencier des autres groupes humains, qui a engendré progressivement de nombreux besoins, au premier desquels se trouve le besoin de se protéger contre le froid (vêtement), la recherche de remède à une blessure ou une douleur insupportable → **besoin fondamental**

Besoins-aspirations – Concept utilisé par le sociologue français Chombard de Lawe. Les besoins-aspirations se distinguent des besoins-obligations en ce sens qu'ils sont des désirs légitimités qui se manifestent spontanément chez un groupe d'individus. La société se donnera un délai plus ou moins long pour les admettre comme des besoins-obligations et leur trouver le moyen de les satisfaire (par des revenus, biens ou services) → **système des besoins**

Besoins disjoints – Concept marxiste utilisé par Patrice Grevet pour qualifier les besoins non reconnus par le patronat comme indispensables à la formation et au renouvellement de la force de travail. Les luttes ouvrières portent donc sur l'inclusion de ces besoins dans le calcul des salaires, ce qui revient à récupérer de la plus-value qui jusque-là était accaparée par la bourgeoisie → **surconsommation, théories de la consommation**

Besoin secondaire – Tous les besoins considérés par un système économique, un régime politique ou une institution comme n'étant pas fondamentaux. Cette notion de besoin secondaire ne saurait avoir le même sens partout dans le monde. Car ce qui apparaît comme un luxe à un habitant d'un pays très pauvre d'Afrique (disposer d'une ligne téléphonique, par exemple) se conçoit comme un besoin important (besoin-obligation) pour un habitant d'une grande agglomération dans un pays industrialisé → **système des besoins**

Besoins financiers de la protection sociale – Terme préféré par les spécialistes des finances publiques au terme *déficit de la Sécurité sociale*. Le niveau de ce besoin est déterminé à la fois par la limite de ressources, elles-mêmes dépendantes du niveau de croissance économique, dont disposent les institutions de protection sociale, et par le rythme de développement des besoins de protection sociale au sein des différentes catégories de population.

Besoins-obligations – Concept avancé par le sociologue français Chombard de Lawe pour mieux distinguer le concept de besoins-aspirations. Il s'agit de tous les besoins reconnus par un système économique (ou un régime politique) et pour lesquels l'obligation de mobiliser les ressources pour les satisfaire n'est plus à établir → **besoins-aspirations, système des besoins**

Besoin social – Par opposition au besoin exprimé par l'individu de manière subjective, le besoin social est un manque, une carence ou une nécessité qui se manifeste au niveau de toute une communauté, par un grand nombre de personnes, comme l'éducation, la protection sociale, le transport, le logement. Le besoin social exige souvent la mise en place d'une économie publique pour le satisfaire, car souvent la demande n'est pas totalement solvable. Les logements HLM répondent à un besoin social, parce qu'il est très difficile, voire impossible, de trouver un promoteur privé capable de pratiquer des loyers aussi bas (sans la moindre aide publique) et de pouvoir prospérer dans le secteur du bâtiment et des travaux publics ! → **système des besoins**

Besoin solvable – Désigne tout besoin dont la personne ou le groupe qui l'exprime dispose des moyens financiers pour le satisfaire. La personne peut disposer immédiatement des fonds ou recourir à un emprunt pour le satisfaire, cela n'a pas d'importance, car on suppose que celui qui a accordé le crédit s'est entouré de précautions avant de céder son argent à l'emprunteur → **besoin exclu, défaillance financière**

Bêta (coefficient β) – Indicateur de rendement d'un actif financier par rapport au rendement du marché, permettant de déterminer la sensibilité du rendement de cet actif par rapport aux mouvements d'ensemble du marché. La formule s'obtient en divisant la covariance des rendements d'une action par rapport à celui du marché par la variance du rende-

ment du marché. Égal, supérieur ou inférieur à 1, le coefficient bêta (β) aide l'investisseur à mesurer le risque pris pour se couvrir, attendre ou réagir. Par exemple, si le bêta d'un actif (A) est égal à 1,2, tout mouvement à la hausse du marché de $x\%$ valorisera l'action (A) de plus de $x\%$.

Bettelheim → révolution culturelle chinoise

Beveridge → déficit *spending*, courbe de Beveridge, État providence, plan Beveridge, rapport Beveridge, Sécurité sociale

BFCE → Banque française pour le commerce extérieur

BFE → Baltic Futures Exchange

BFRE → besoin en fonds de roulement d'exploitation

BFRHE → besoin en fonds de roulement hors exploitation

Bhagwati → croissance appauvrissante

Biais – Terme utilisé par les statisticiens. Introduire un biais, c'est se permettre des manipulations statistiques en vue d'arriver à corriger la défectuosité d'un échantillon.

BIBOR – Le taux interbancaire offert par les banques à Bruxelles.

BICE → Banque internationale de coopération économique

BID → Banque interaméricaine de développement

Bid ou bid price – Dans les marchés des devises, il s'agit du cours acheteur pour les banques. On utilise le terme aussi pour désigner le cours auquel les opérateurs du marché boursier achètent les titres ainsi que le prix d'offre dans les soumissions.

Bid-ask, bid-offer – Prix d'achat de l'actif (*bid-ask*) et prix de vente de l'actif (*bid-offer*) affichés par les teneurs de marché (*market marking*) pour tout actif financier dont ils ont la charge.

Bid bond → caution d'adjudication

Bidonville – Terme utilisé pour la première fois en 1950 (par Yves Lacoste) pour nommer

un quartier de Casablanca (Maroc) où les maisons étaient construites avec des gros bidons découpés pour servir de baraquement à la population. Depuis, le terme désigne un habitat insalubre où la population vit dans la promiscuité

Bien – 1. Au sens strict, toute marchandise physique, palpable, concrète. Il existe de nombreuses sortes de biens. 2. Au sens large, le terme comprend les marchandises (le physique) et les services (le non-matériel), c'est-à-dire tout ce qui est produit pour le marché (produits marchands), pour les populations (produits et services non marchands) ou pour soi-même (produits et services destinés à l'autoconsommation) → **bien économique, bien libre ou bien naturel**

Bienaimé → détournement de financement

Bien capital – Tout bien économique doté de trois caractéristiques: il survit à un cycle de production (terre, immeuble, matériel); il procure un flux régulier de revenu à son détenteur (profits, intérêts, rentes, royalties, services); il lui permet d'asseoir un pouvoir social dans une société fondée sur les rapports capitalistes de production (statut de propriétaire supérieur au statut de salarié ou de locataire).

Bien collectif – Un bien public est tout bien caractérisé par des phénomènes de non-appropriabilité et de grand nombre (J. G. Head), tandis qu'un bien collectif est celui qui remplit les trois conditions d'Erik R. Lindhal: la non-exclusion du consommateur par le prix, la généralisation de l'usage par tous, l'inépuisable du bien quel que soit le nombre de consommateurs ou d'usagers. Mais les spécialistes de l'économie publique ont subdivisé la catégorie des biens collectifs en deux sous-catégories. *Les biens collectifs purs* caractérisés par l'absence de rivalité pour l'usage ou la possession, la non-exclusion d'un usager, l'obligation d'usage, l'absence d'engorgement pour les utilisateurs, le rattachement à l'intérêt national ou local. Exemple, la défense nationale. *Les biens collectifs mixtes* suscitent une rivalité au-delà d'un seuil déterminé (congestion), entraînent l'éventualité d'une exclusion d'usagers (interdiction), mais n'imposent pas l'obligation d'usage (libre disposition). Par exemple, les terrains de sport, les voies de communication. La tendance des économistes est d'employer le terme *biens collectifs* pour les biens matériels et les services mis à la disposition de la collectivité → **passager clandestin**

Bien collectivisé – Bien propriété de l'État, du département, de la région ou de la commune → **bien collectif, bien indivisible (bien indivis)**

Bien complémentaire – Tout bien qui oblige son utilisateur à disposer d'un autre bien afin de pouvoir en jouir normalement. Par exemple, à quoi peut servir un compteur électrique sans consommation d'électricité, une voiture sans essence ou gazole, un ordinateur sans logiciel, une imprimante sans cartouche d'encre ou rame de papier, etc. ?

Bien de capital – Synonyme de capital → **bien capital, bien d'équipement, bien de production, bien indirect**

Bien de consommation – Tout bien qui n'entre pas dans la catégorie des biens d'investissement (→ **bien d'équipement**), car il existe des biens de consommation finale (consommation de biens courants et de services, consommation de biens durables) et des biens de consommation intermédiaire. Ce ne sont ni les caractéristiques techniques, ni les spécificités, ni les formes prises, mais plutôt l'usage pour lequel est destiné un bien qui en fait soit un élément de la consommation finale, soit un élément de la consommation intermédiaire.

Bien de consommation durable – Terme équivalent à bien d'équipement des ménages → **bien d'équipement**

Bien de consommation finale – Bien servant directement à la satisfaction de l'utilisateur final, en l'occurrence les ménages dont la fonction n'est pas de produire des biens ou services à l'aide de ce bien. La production des administrations est considérée conventionnellement comme consommation finale, car on ne sait pas exactement qui consomme quoi et dans quelle proportion.

Bien de consommation intermédiaire – Biens fongibles ou durables utilisés par un agent économique dont la fonction est de produire des biens ou des services, et entrant à un stade ou un autre dans le processus de production. L'action de ce bien dans le processus de production signifie qu'il sera détruit en un seul cycle de production. Par exemple: la farine, l'eau, l'électricité, le papier, utilisés par un artisan boulanger pour fabriquer et vendre son pain. Ni le local, ni le comptoir-réfrigérateur, ni le four, qui pourtant ont participé à cette production,

ne sont des consommations intermédiaires (il s'agit d'équipements, donc d'immobilisations ou de capitaux fixes). Les biens de consommation intermédiaires s'appellent parfois des biens indirects, parce qu'ils servent à la satisfaction indirecte des besoins de la population.

Bien de consommation non durable – Tout bien dont le délai de consommation est très court, comme les produits alimentaires frais. On dit aussi « bien fongible ».

Bien de luxe – Il s'agit d'un bien par lequel le consommateur ou le détenteur marque sa différence avec le commun, cela peut être la simple voiture importée de l'étranger ou le produit le plus rare existant dans le commerce (bijoux). Dans tous les pays, ce sont les services fiscaux qui décident d'allonger ou de réduire la liste de ces produits auxquels ils appliquent un fort taux de taxation → **effet Veblen**

Bien de production – 1. Dans le sens large, tout bien utilisé, à quelque étape que ce soit du processus de production d'un autre bien ou service. Cela comprend les capitaux fixes, les matières premières (capitaux circulants), les fournitures diverses (petit outillage) et les services productifs (transports). 2. Dans le sens strict que lui donnent certains auteurs, le terme exclut toutes les consommations intermédiaires et devient synonyme de bien matériel servant d'outil de conception et de production d'un bien ou d'un service marchand ou non marchand (exemple: matériel, terrain, immeuble, machines, équipements, moyens de transports).

Bien d'équipement – 1. Pour les ménages, il s'agit de tout bien de consommation durable, tel que l'électroménager et l'équipement informatique. La durabilité signifie au moins 1 année d'utilisation ou de possession. 2. Pour les entreprises, tout bien matériel entrant dans la catégorie des investissements, c'est-à-dire sujet à un amortissement et coûtant plus de 381 euros hors taxes. Il faut reconnaître que le critère du niveau du « prix de revient » ou du « prix d'acquisition » apparaît bien arbitraire pour distinguer un bien d'équipement de tout autre bien comptabilisé en frais généraux de l'entreprise ou en petit outillage.

Bien direct – Synonyme de bien de consommation finale → **bien de consommation finale**

Bien divisible – Synonyme de bien privé → **bien indivisible**